

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS VALLÉE DORÉE (CCLVD)

> Décembre 2020



Ce document a été réalisé par Picardie Nature :

Sous la responsabilité de :

Sébastien MAILLIER, chargé de missions scientifiques

233 rue Eloi Morel, 80000 AMIENS

☎ 03 62 72 22 55 – 06 30 99 34 66

✉ sebastien.maillier@picardie-nature.org

Inventaires de terrain 2018-2019 coordonnés par :

Lucie DUTOUR et Jean-Adrien NOEL

Cartographie :

Lucie DUTOUR et Jean-Adrien NOEL

Rédaction et mise en page :

Jean-Adrien Noel, technicien faune et Lucie Dutour, Chargée d'études faune

Relecture :

Sébastien MAILLIER

Financier du projet :

Office Français de la Biodiversité (OFB)

Responsable du suivi du projet :

Hélène BRAULT, Chargée de mission Unité Mutualisée Appui aux Acteurs et Mobilisation des Territoires Direction Régionale Hauts-de-France

☎ 07.61.70.45.98

✉ helene.brault@ofb.gouv.fr

Partenaire porteur du projet :

Communauté de Communes du Liancourtois – La Vallée Dorée (ensuite nommée « CCLVD »)

1 rue de Nogent, 60290 LAIGNEVILLE

☎ 03.44.73.89.10.

✉ contact@ccl-valleedoree.fr

Représentant légal

Monsieur Olivier FERREIRA, Président de la CCLVD

Responsable du projet

Lisa VINCENT, Directrice Générale des Services Techniques de la CCLVD

☎ 03.44.73.82.10

✉ l.vincent@ccl-valleedoree.fr

coordination

Charlotte DEFOLY, Animatrice BAC de Labruyère et Sacy-le-Grand CCLVD

☎ 03.44.73.82.04.

✉ c.defoly@ccl-valleedoree.fr

Références bibliographiques :

Lucie DUTOUR & Jean-Adrien NOEL – Picardie Nature (2020) – Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur le territoire de la Communauté de communes du Liancourtois la “Vallée dorée” (CCLVD). Rapport remis pour le compte de la CCLVD, 97 p.

Photos de couverture :

Etang à Rosoy © Albane Pencoat-Jones - Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France, Prairie de fauche à Labruyère © Lucie Dutour – Picardie Nature, Miroir *Heteropterus morpheus* © Bruno Tondellier

Crédits photographiques : tous les auteurs des clichés de ce rapport sont cités en légende

REMERCIEMENTS

Ce travail est fondé sur les observations des naturalistes lors des inventaires complémentaires sur la période 2018-2019 suivants que nous remercions ici :

Pour la Faune (base de données clicnat) : ALEXANDRE Hugues, BARBIER Simon, BARTIER Marie, BOUCHINET Frédéric, BRAULT Hélène, BRIGNON Jean-Marie, CARON Nicolas, CHEYREZY Thomas, CHEYREZY William, DAO-CASTES Corentin, DATIN Michel, DAUMAL Thibaud, DEFOLY Charlotte, DELATTRE Pauline, DELPORTE Patrice, DEQUEVAUVILLER Anne, DEROZIER Carole, DEROZIER éric, DOS-SANTOS Jordan, DUTOUR Lucie, FRANCOIS Rémi, GAINON Lison, GALET Christophe, GEORGES Héloïse, GORDIEN daniel, HERCENT Jean-Luc, HUCHIN Romain, HUCK stephane, JUKOWSKI Marie-Christine, LAIGNEL Simon, LEGRIS Sébastien, LEROY Rodolphe, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MARQUE Jean-Bernard, MÉNIEL-CHERFAOUI Bérénice, NOEL Jean-Adrien, OZDOBA Sylwia, PATIN Etienne, SAROUILLE Romain, SAVRY Florence, T'FLACHEBBA Mathieu , TOP Damien, WATTERLOT Aymeric.

Ce travail est également fondé sur les observations des naturalistes antérieures à 2018 :

Pour la Faune (base de données clicnat) : ADELSKI Adrien, ALEXANDRE Hugues, BARADEZ Rémi, BARBIER Simon, BARTIER Marie, BAS Eric, BELLAY Patrice, BERGER Gérald, BILLARD Laure, BOCAUX Cyril, BONNEL Jean-Philippe, BOUCHINET Frédéric, BOUFFLET Romain, BRACQUART Savina, BRAULT Hélène, BRIGNON Jean-Marie, CADIEU Margot, CADIX Charline, CALVET Amalric, CARON Delphine, CARON Nicolas, CHARLES Karen, CHERFAOUI Bérénice, CHEYREZY Thomas, CLOUP Alexandra, COCQUEMPOT Marine, COLINDRE Laurent, CREPIN Christophe, DAO-CASTES Corentin, DATIN Michel, DAUMAL Thibaud, DE LESTANVILLE Henry, DEBATS Gérard, DECLERCQ Sophie, DECODTS Herbert, DECOUTTERE Thierry, DEFOLY Charlotte, DELASALLE Jean-François, DELATTRE Pauline, DELPORTE Patrice, DEROZIER Carole, DEROZIER Éric, DESBAS Jean-Baptiste, DOS SANTOS Jordan, DOUBLET Martine, DUBOIS Yves, DUFOUR Loïc, DUFOUR Vincent, DUPONT Dominique, DUREL Martine, DUTOUR Lucie, EGNART Cédric, FAGARD Jean-Paul, FOURNAL Martin, FRANCOIS Rémi, GAINON Lison, GALET Christophe, GAUTIER François, GEORGES Héloïse, GERNET Jean-Marie, GILLARD Audrey, GORDIEN Daniel, GROENEWEG Abraham, GROS Christophe, HERCENT Jean-Luc, HERMANT Thomas, HUCHIN Romain, JUKOWSKI Marie-Christine, LACROIX Michel, LAIGNEL Simon, LE KERVERN Arnaud, LECOMTE Yves, LEGRIS Sébastien, LEPRETTE Emmanuel, LEROY Rodolphe, MACQUET Alexandre, MACREZ Alain, MALIGNAT Pascal, MALIGNAT Rémi, MARQUE Jean-Bernard, MATHOT Patrick, MATHOT William, MELEMEDJIAN Clio, MÉNIEL-CHERFAOUI Bérénice, MEQUIGNON A., MIEL Patrice, MOLINIER Marie-Michèle, MOUGET Hervé, MULLER Eric, NOEL Jean-Adrien, OZDOBA Sylwia, PATIN Etienne, PICAUVET Françoise, PIERROUX Armelle, PLANQUE Jean-Paul, POITOU Alain, ROUGEOT P.C., ROUSSEAU Cédric, SAROUILLE Romain, SAVRY Florence, SENEAL Didier, SPINELLI Franck, T'FLACHEBBA Mathieu, TOP Damien, TOURTE Sylvain, VIDAL Emmanuel, VIGNON Vincent, WATTERLOT Aymeric, WINIESKI Mehdi

Ce travail est aussi fondé sur les données transmises par les structures contributrices suivantes que nous remercions également :

Pour la Flore :

Conservatoire botanique national de Bailleul (CBNBL) *données DIGITALE : système d'information sur la flore et la végétation sauvage du Nord-Ouest de la France. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2018 (Date d'extraction : 04/04/2018*
Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN HDF)

Pour la Faune :

Association des Entomologistes de Picardie (ADEP)
Communauté de Communes du Liancourtois Vallée Dorée
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Pays de l'Oise
Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France (CEN HDF)
Fédération de l'Oise pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Oise
Muséum National d'Histoire Naturelle
Picardie Nature
PNR Oise Pays de France
Syndicat mixte Oise Aronde

Table des matières

INTRODUCTION	6
I- État initial des connaissances naturalistes.....	7
1. Présentation du territoire	7
a. Données administratives	7
b. Topographie	7
c. Paysages et habitats	9
2. Les espaces naturels remarquables identifiés	14
a. Les espaces naturels protégés réglementairement.....	14
b. Les espaces naturels préservés par maîtrise foncière, convention ou usage	14
c. Les espaces préservés par mesures contractuelles	17
d. Les espaces naturels labellisés ou inventoriés.....	20
3. La Trame Verte et Bleue.....	22
4. La diversité faune et flore	26
II- Amélioration des connaissances naturalistes.....	27
1. Méthodologie d'inventaire	27
a. Oiseaux	27
b. Mammifères terrestres.....	27
c. Chiroptères.....	27
d. Poissons et Crustacés d'eau douce	28
e. Amphibiens.....	28
f. Reptiles	29
g. Insectes	29
2. Les inventaires réalisés	30
3. Evolution de la diversité spécifique connue	32
III- Synthèse des enjeux identifiés.....	37
1. Évaluation de la patrimonialité des espèces.....	37
2. Les enjeux faune	38
a. Les oiseaux	38
b. Les mammifères terrestres.....	44
c. Les chiroptères	47
d. Les poissons et crustacés d'eau douce.....	53
e. Les amphibiens	57
f. Les reptiles	62
g. Les insectes	65
h. Autres espèces faunistiques remarquables.....	75
i. Les espèces exotiques envahissantes	76
j. Sites à enjeux pour la faune sur le territoire de la CCLVD.....	80
3. Les enjeux flore	88
4. Les menaces sur les espèces patrimoniales et leurs habitats	95
CONCLUSION.....	97

Table des cartes et tableaux

Carte 1 : Topographie de la CCLVD.....	8
Carte 2 : Occupation du sol de la CCLVD	11
Carte 3 : Localisation des cavités souterraines sur le territoire de la CCLVD.....	13
Carte 4 : Les Espaces Naturels Sensibles de l'Oise.	15
Carte 5 : Espaces Naturels Sensibles et sites du CEN Hauts-de-France de la CCLVD....	17
Carte 6 : Localisation des habitats aquatiques d'intérêt communautaire en 2002.....	19
Carte 7 : Localisation des habitats terrestres d'intérêt communautaire en 2002	19
Carte 8 : Localisation des ZNIEFF, des ZICO et des sites Ramsar sur la CCLVD.....	21
Carte 9 : Exemples de Trames nationales.....	23
Carte 10 : TVB proposée par le SRCE de Picardie	23
Carte 11 : TVB du secteur de la CCLVD réalisée par photo-interprétation.....	25
Carte 12 : répartition des données collectées sur la période de l'ABC (2018-2020)	30
Carte 13 : Etat des connaissances sur la faune avant l'ABC (au 01/01/2018)	32
Carte 14 : Etat des connaissances sur la faune suite à l'ABC (au 25/05/2020).....	33
Carte 15 : Localisation des espèces d'oiseaux patrimoniaux potentiellement nicheurs sur le territoire de la CCLVD.....	41
Carte 16 : Localisation des espèces de mammifères terrestres patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	45
Carte 17 : Localisation des espèces de chiroptères patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	50
Carte 18 : localisation des gîtes à chiroptères sur le territoire de la CCLVD	51
Carte 19 : Localisation des espèces de poissons patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	55
Carte 20 : localisation des amphibiens patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	58
Carte 21 : Relevés des tronçons routiers mortifères pour les amphibiens en période de migration pré-nuptiale (relevés en mars 2019).....	60
Carte 22 : localisation des reptiles patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	63
Carte 23 : localisation des papillons de jour (rhopalocères) patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD.....	67
Carte 24 : localisation des odonates patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD	70
Carte 25 : localisation des orthoptères patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD	73
Carte 26 : localisation des espèces faunistiques exotiques envahissantes sur le territoire de la CCLVD.....	79
Carte 27 : carte des sites à enjeux pour la faune sur le territoire	85
Carte 28 : localisation de la faune menacée inscrite en Liste rouge régionale sur le territoire de la CCLVD.....	87
Carte 29 : Flore patrimoniale sur le territoire de la CCLVD	89
Carte 30 : Flore exotique envahissante sur le territoire de la CCLVD	95
Tableau 1 : Statistiques des communes de la CCLVD.....	7
Tableau 2 : Proportion de chaque habitat sur le territoire de la CCLVD.....	12
Tableau 3 : État initial des connaissances sur la faune de la CCLVD.....	26
Tableau 4 : État initial des connaissances sur la flore de la CCLVD.....	26
Tableau 5 : Evolution de la connaissance par groupe de faune sur le territoire de la CCLVD sur la période de l'ABC	33
Tableau 6 : Evolution de la connaissance faunistique par commune sur le territoire de la	

<i>CCLVD sur la période de l'ABC</i>	36
Tableau 7 : Nombre d'espèces patrimoniales par groupe de faune recensé sur le territoire de la CCLVD	80

INTRODUCTION

La démarche Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), a été engagée par l'État en 2010 à l'occasion de l'Année internationale de la Biodiversité. Elle a pour objectif d'aider les communes volontaires à connaître, protéger et valoriser leur biodiversité. Elle va même plus loin en permettant de localiser les Trames Vertes et Bleues, les foyers de biodiversité et les corridors écologiques, ce qui permettra d'avoir le moins d'impact possible sur le patrimoine naturel lors de l'aménagement du territoire.

Les ABC sont issus d'une démarche nationale initiée après le Grenelle de l'Environnement dont le but est de :

- Connaître, protéger, et valoriser la biodiversité,
- Identifier les enjeux liés aux espaces naturels communaux,
- Sensibiliser et mobiliser la population locale,
- Exploiter des bases de données standardisées pour un suivi des espèces,
- Offrir un outil d'aide à la décision aux politiques publiques, afin de prendre en compte la biodiversité.

En 2017, l'Agence Française pour la Biodiversité lançait le 1^{er} Appel à Manifestation d'Intérêt au niveau national à l'attention des collectivités qui seraient intéressées par la démarche d'ABC.

65 projets ont été retenus au niveau national et 7 projets concernaient le territoire des Hauts de France dont celui de la CC du Liancourtois prévu initialement sur 3 ans (janvier 2018 à décembre 2020) puis prorogé d'1 an (jusqu'à fin 2021).

Protection de la ressource en eau, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, gestion différenciée des espaces, sensibilisation des enfants, suivis migratoires des amphibiens avec le Syndicat des Marais de Sacy, etc., la CCLVD est déjà engagée dans des projets environnementaux depuis plusieurs années.

C'est donc pour poursuivre cette démarche qu'elle souhaite la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur son territoire afin :

- d'identifier les enjeux biodiversité pour les prendre en compte lors de l'aménagement du territoire,
- de permettre aux élus, aux équipes techniques, aux habitants, et aux acteurs locaux de comprendre et de s'approprier ce patrimoine naturel,
- d'impliquer ces derniers dans la mise en place d'actions locales en faveur de la biodiversité.

La CCLVD a ainsi fait appel à deux associations pour l'accompagner dans cette démarche : Picardie Nature et le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de l'Oise. Picardie Nature a pour mission la réalisation d'inventaires scientifiques, l'identification des enjeux écologiques et la réalisation d'un plan d'actions tandis que le CPIE intervient pour des actions de sensibilisation et de valorisation citoyenne auprès des habitants du territoire et crée une base d'aide à la décision des politiques territoriales.

Ainsi en 2018 et 2019, de nombreuses interventions ont eu lieu sur le territoire afin de sensibiliser la population et de réaliser des inventaires naturalistes. Les groupes faunistiques qui ont été les plus ciblés sont les Oiseaux, les Mammifères terrestres, les Chiroptères, les Amphibiens, les Reptiles et les Insectes (Odonates, Rhopalocères et Orthoptères principalement). Ces interventions ont eu lieu aussi bien dans les espaces naturels du territoire que dans les espaces plus anthropisés qu'ils soient publics ou privés (parcs, jardins, exploitations agricoles...).

Le présent document synthétise donc l'ensemble des connaissances naturalistes obtenues sur le territoire de la CCLVD avant et pendant le déroulement de l'ABC, et propose un ensemble d'actions à mettre en place pour préserver ce patrimoine.

I- État initial des connaissances naturalistes

1. Présentation du territoire

a. Données administratives

La Communauté de communes du Liancourtois "la Vallée dorée" se trouve au centre du département de l'Oise (60), dans la région Hauts-de-France, entre les communes de Creil et de Clermont à proximité de la vallée de l'Oise.

L'appellation « Vallée dorée » vient de la grande richesse des cultures présentes sur le territoire au 19^{ème} siècle.

La CCLVD regroupe 10 communes sur une superficie d'environ 49 km² pour près de 24 000 habitants.



Commune	Population (insee 2017)	Superficie (km ²)	Densité de population (habitant/km ²)
Bailleval	1 523	8	190
Cauffry	2 565	4,7	546
Labruyère	701	2,4	292
Laigneville	4 772	8,5	561
Liancourt	6 941	4,8	1446
Mogneville	1 552	3,9	398
Monchy-Saint-Eloi	2 254	3,9	578
Rantigny	2 528	4,2	602
Rosoy	645	5	129
Verderonne	500	3,3	152
Total	23981	48,7	492

Tableau 1 : Statistiques des communes de la CCLVD

La commune la plus peuplée est Liancourt, qui présente également la plus forte densité de population. Bailleval, Labruyère, Rosoy et Verderonne sont des communes rurales avec moins de 300 habitants/km², tandis que les autres communes du territoire appartiennent à l'Unité Urbaine de Creil (Insee, Code officiel géographique).

b. Topographie

Selon les données IGN, la topographie du territoire est peu marquée. L'altitude maximale observée est de 161 m à Labruyère (au Bois de Labruyère) et à Bailleval (au Bois des Côtes). L'altitude minimale observée est quant à elle de 32 m au marais de Rosoy.

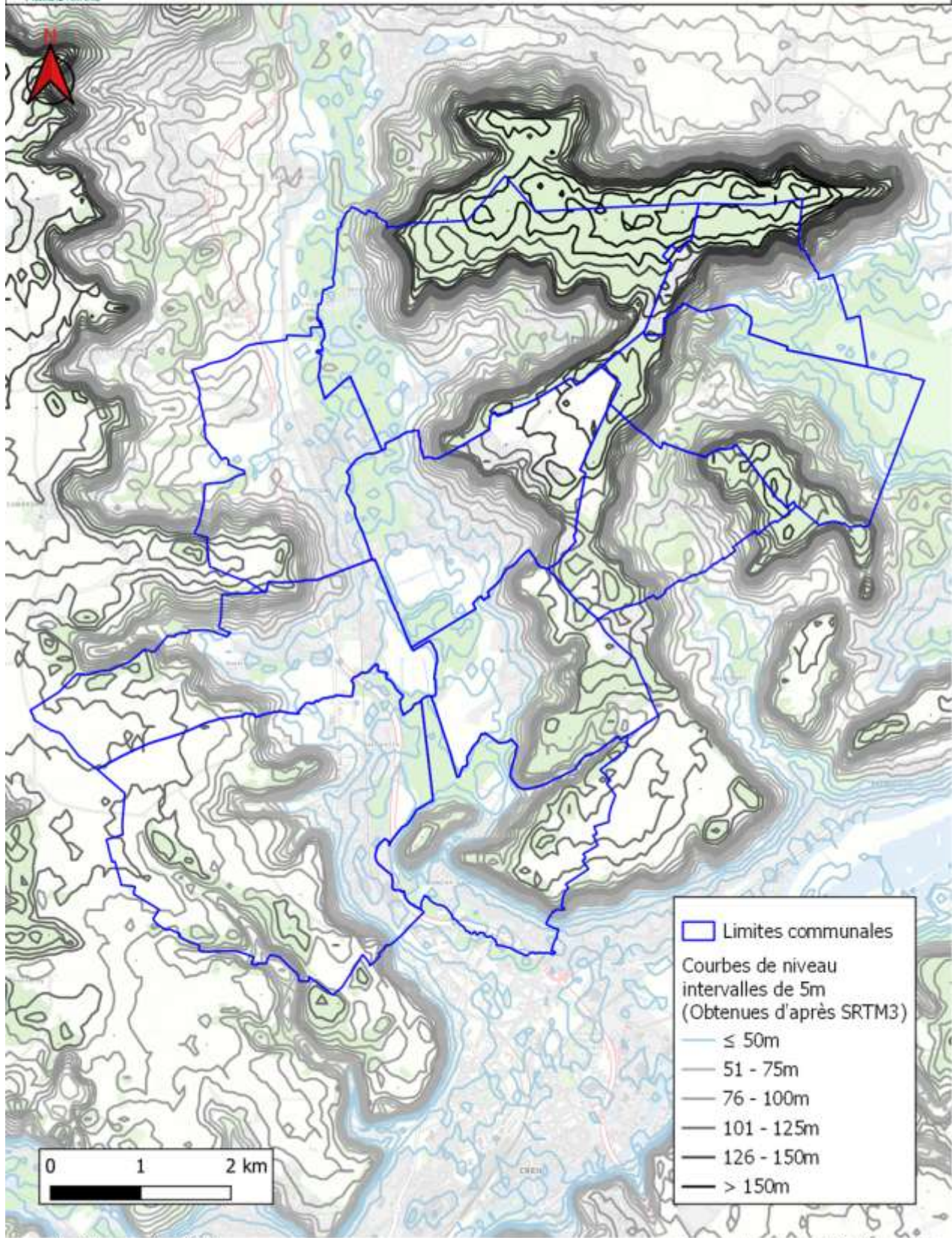
La vallée de la Brèche qui traverse la CC du Liancourtois du nord (amont) au sud (aval) suit une pente relativement douce partant de 46 m d'altitude à Sénécourt (Bailleval) et arrivant à 35 m à Candilly (Monchy-Saint-Eloi) avant de rejoindre l'Oise à 28 m.

La Carte 1 ci-dessous présente le relief du secteur. Les points bas (lignes bleues) correspondent à la vallée de la Brèche, au vallon du Rhône (Verderonne) et à la limite ouest des « Marais de Sacy » (Rosoy, Labruyère). Les pentes des reliefs sont relativement fortes (courbes de niveau très

rapprochées) et sont donc potentiellement favorables à la présence d'habitats de type larris, notamment pour les pentes exposées au sud.



Topographie du territoire de la CC du Liancourtois



Carte 1 : Topographie de la CCLVD

c. Paysages et habitats

Les paysages et les habitats d'un territoire sont le fruit de l'action de plusieurs facteurs naturels et humains à l'œuvre dans le temps. Par exemple, la géologie, la géomorphologie et l'hydrologie sont certainement des facteurs qui vont déterminer le relief et la nature du sol d'un secteur, et vont donc déterminer l'usage que l'Homme pourra en faire pour ces activités (agriculture, habitation, etc.). Les activités humaines vont également contribuer à façonner ce paysage (déforestation, pastoralisme, urbanisation, etc.) et à influencer sur la présence et l'état de conservation de certains habitats (prairies, zones humides, bocage...). La biodiversité présente sur un territoire est donc étroitement liée à la nature du paysage, et à son évolution au cours des derniers siècles sous l'action de l'Homme.

On découpe le paysage en entités paysagères, c'est-à-dire de grands ensembles homogènes présentant des caractères communs de relief, de végétation, d'hydrographie, d'histoire, etc, eux-mêmes divisés en sous-entités paysagères au niveau local.

La CCLVD se trouve sur 2 entités des paysagères de l'Oise : le Clermontois, et la Vallée de l'Oise (Atlas des paysages de l'Oise (DIREN, 2005)).

Le Clermontois correspond à un massif calcaire traversé par le Thérain et la Brèche. Dans le Liancourtois, il est composé des sous-entités paysagères :

- les paysages des Plateaux du Clermontois : le plateau la Montagne de Liancourt (Figure 1) sur les communes de Bailleval, Labruyère, Liancourt, Monchy-St-Eloi, Mogneville, Rosoy et Verderonne est un paysage varié de grandes cultures, de polyculture et de massif forestier sur plateau et sur buttes surnommé « la petite Suisse » ; et le Plateau de Montataire qui concerne les communes de Cauffry et Laigneville présente un paysage marqué par les grandes cultures.



Figure 1 : Paysage du Clermontois – La Montagne de Liancourt. © Google Earth

- les paysages de la Vallée de la Brèche aval (Figure 2) sur les communes de Bailleval, Cauffry, Laigneville, Liancourt, Mogneville, Monchy-St-Eloi et Rantigny. Il s'agit d'une large vallée asymétrique dont le fond humide est marqué par une forte urbanisation et industrialisation. Le

versant est, plus pentu, est fortement urbanisé tandis que le versant ouest est plus doux, rural et agricole.



Figure 2 : Paysage du Clermontois – La Vallée de la Brèche aval. © Google Earth

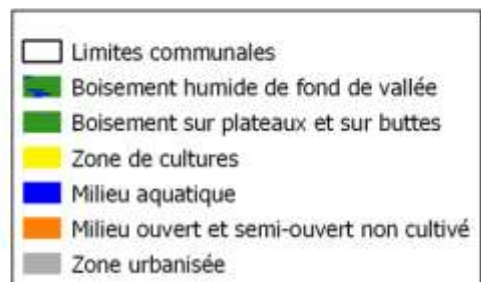
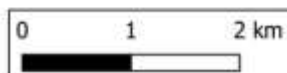
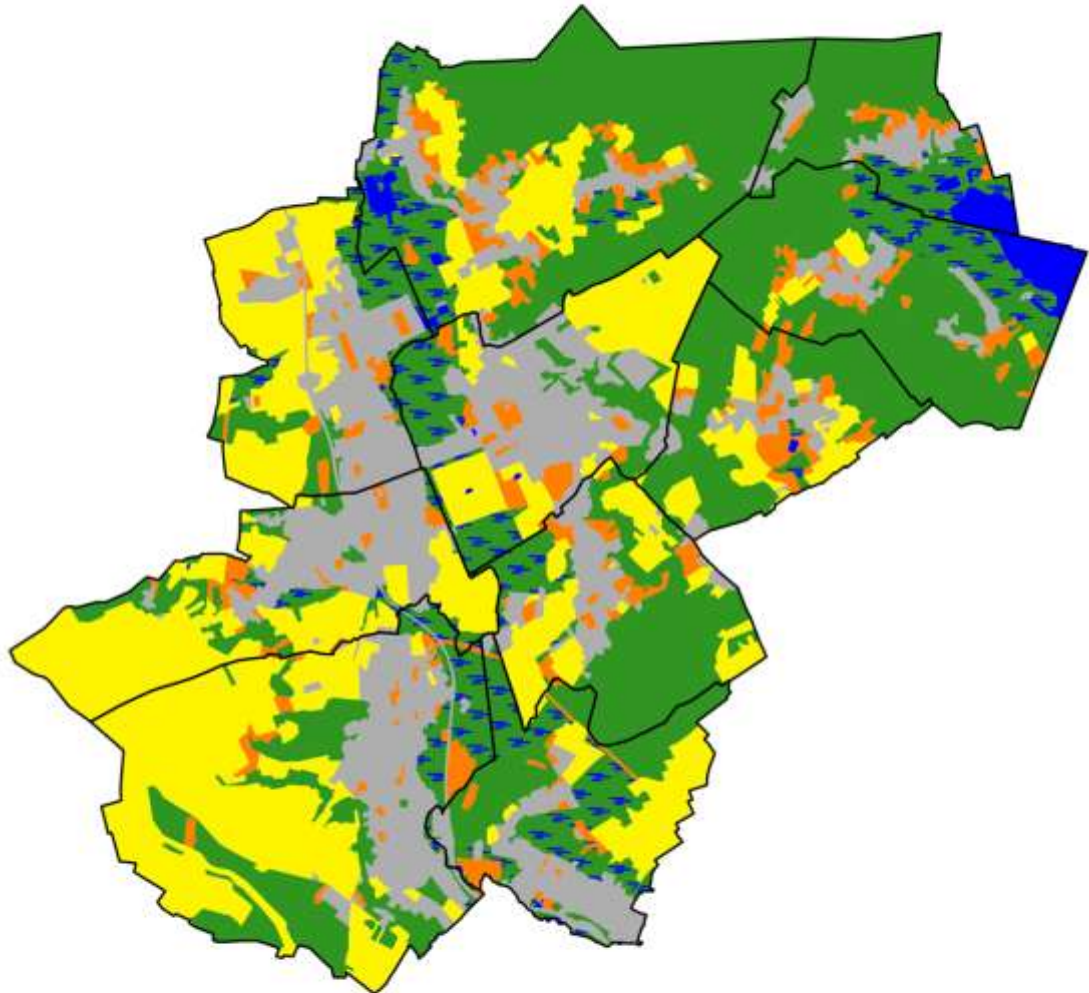
La Vallée de l’Oise est une vallée alluviale à fond plat qui traverse la moitié est du département. La CCLVD correspond à la sous-entité paysagère de la Vallée de l’Oise Creilloise au niveau de la commune de Monchy-Saint-Eloi (Figure 3). C’est la portion de la vallée de l’Oise la plus urbanisée, avec des paysages de fonds de vallées humides et industriels, et des paysages de versant urbains et de polyculture comme à Monchy-St-Eloi.



Figure 3 : Paysage de la Vallée de l’Oise – La Vallée de l’Oise Creilloise. © Google Earth

La cartographie et la caractérisation des habitats selon les référentiels EUNIS ou CORINE Biotopes (classifications européennes) demandent énormément de temps sur le terrain pour la réalisation d’inventaires sur l’ensemble du territoire (espèces présentes, nature du sol, relief, etc.).

Ici, nous nous appuyons sur les données publiques du Mode d'Occupation du Sol de 2010 que nous actualisons à l'aide des dernières photographiques satellites disponibles (Google, 2015), ce qui permet de cartographier les grands types d'habitats (boisements, zones urbanisées, milieux cultivés, zones humides, milieux ouverts...). La Carte 2 ci-après présente la cartographie des grands types d'habitats de la CCLVD. Nous retrouvons la répartition des habitats décrite dans l'Atlas des paysages avec la dominance de boisements au nord de la vallée, une vallée de la Brèche très urbanisée, et principalement des cultures sur le versant sud.



Picardie Nature - Avril 2020

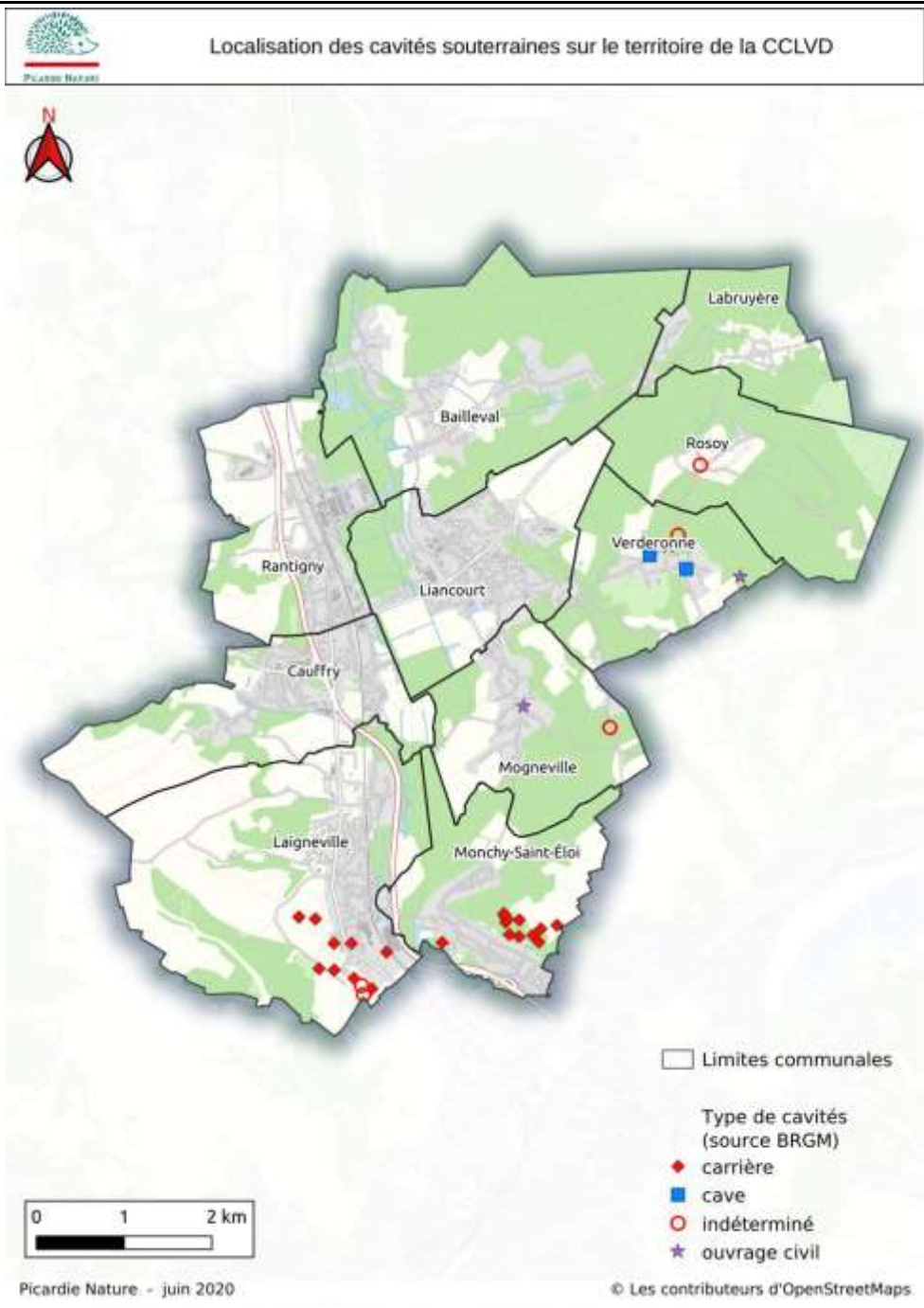
Carte 2 : Occupation du sol de la CCLVD

Le tableau ci-dessous précise le taux d'occupation du sol de chaque type d'habitat :

Habitats	Surfaces (km ²)	Proportion du territoire de la CCLVD (%)
Boisement humide de fond de vallée	5,91	12,1
Boisement sur plateaux et sur buttes	15,87	32,4
Zone de cultures (grandes cultures, serres, jardins familiaux)	13,53	27,7
Milieu aquatique (plans d'eau, cours d'eau, marais)	0,78	1,6
Milieu ouvert et semi-ouvert non cultivé (prairies, vergers, espaces verts urbains)	3,01	6,2
Zone urbanisée (habitations, industries, activités)	9,81	20,1
Total	48,91	100,0

Tableau 2 : Proportion de chaque habitat sur le territoire de la CCLVD

Enfin, il existe un type d'habitat plus difficile à cartographier, les cavités souterraines. Dans notre région, il s'agit essentiellement de carrières souterraines de pierres. Pour les cavités connues, bien souvent seule la position de l'entrée est connue, mais pas l'étendue des galeries. Ces sites sont aujourd'hui le refuge d'espèces cavernicoles comme les chauves-souris. Ils sont présentés en carte 3. La majorité des sites, ici des carrières, sont localisés à Monchy-Saint-Eloi et Laigneville.



Carte 3 : Localisation des cavités souterraines sur le territoire de la CCLVD (source BRGM)

2. Les espaces naturels remarquables identifiés

a. Les espaces naturels protégés réglementairement

Il existe différents types d'espaces naturels bénéficiant d'une protection réglementaire :

- les Réserves Naturelles Nationales,
- les Réserves Naturelles Régionales,
- les Réserves Biologiques de l'ONF,
- les Arrêtés de Protection de Biotope,
- les forêts de protection,
- les sites classés au titre du Patrimoine naturel.

La CCLVD n'est pas couverte par ce type d'espace naturel mais dans un rayon de 5 km, on rencontre 2 Sites Classés au titre du patrimoine naturel :

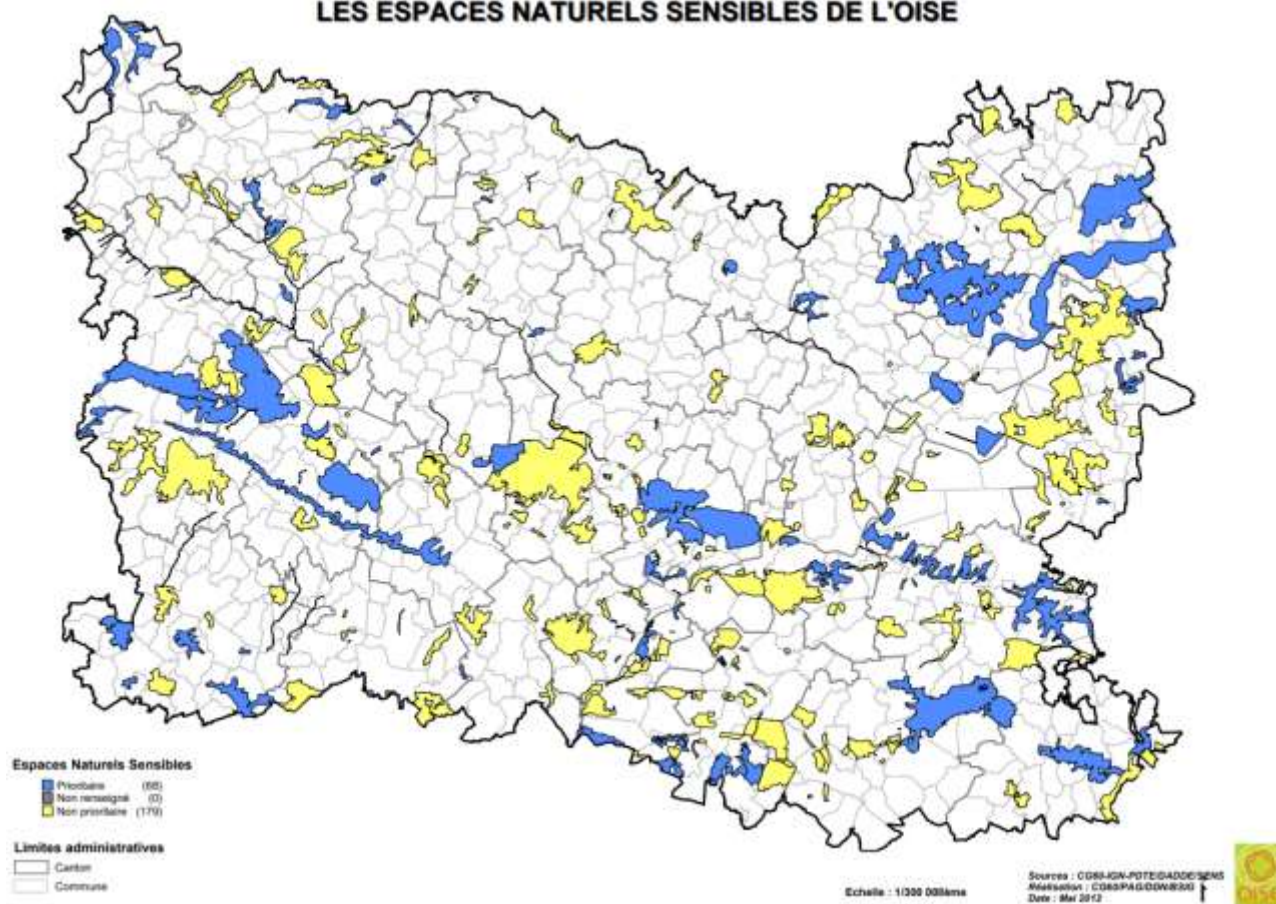
- « Forêt d'Halatte et ses glacis agricoles », dont la fiche est consultable à ce lien : <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/File/patnat/sites/60-23.pdf>
- « Forêt d'Ermenonville, de Pontarmé, de Haute Pommeraie, clairière et butte Saint-Christophe », dont la fiche est consultable à ce lien : <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/File/patnat/sites/60-60.pdf>

b. Les espaces naturels préservés par maîtrise foncière, convention ou usage

Ces espaces correspondent aux Espaces Naturels Sensibles (ENS), aux sites du Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France (CEN HDF), et sur la côte aux sites du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres.

Plusieurs ENS sont présents sur le territoire de la CCLVD. Ces sites sont définis au niveau départemental par les conseils départementaux volontaires pour leur intérêt écologique et paysager, et leur capacité à accueillir le public sans nuire aux milieux. Ce sont ainsi 251 sites dont 66 d'intérêt départemental qui ont été définis dans l'Oise en 2007 (liste actuellement en cours de révision avec renouvellement du schéma des ENS) avec pour objectif la restauration, la préservation et la valorisation de ces espaces (Carte 4).

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DE L'OISE



Carte 4 : Les Espaces Naturels Sensibles de l'Oise (source : Conseil départemental de l'Oise).

Huit Espaces Naturels Sensibles sont présents sur la CCLVD, dont 3 d'intérêt départemental :

- **Montagne de Moulin et de Berthaut** dont la fiche est disponible à ce lien :

http://www.oise.fr/fileadmin/pdf/mes_services/amenagement_territoire/developpement-durable/ENS/montagne-moulin-et-berthaut.pdf

Ce site est composé de boisements sur buttes. Il abrite plusieurs espèces remarquables comme le Pic noir, le Rougequeue à front blanc ou le Géranium sanguin *Geranium sanguineum*.

- **Pelouses et zones humides de Monchy-Saint-Eloi** dont la fiche est disponible à ce lien :

http://www.oise.fr/fileadmin/pdf/mes_services/amenagement_territoire/developpement-durable/ENS/pelouses-monchy-st-eloi.pdf

Ce site est composé de boisements de plusieurs types : humide au niveau des marais de Monchy et de Laigneville, sur butte au niveau de la Garenne et de coteau thermophile à Monchy-St-Eloi. Son intérêt est essentiellement lié à la flore comme la Laïche pied-d'oiseau *Carex ornithopoda*, la Fumana à tiges retombantes *Fumana procumbens*, et la Bugrane naine *Ononis pusilla*.

- **Marais de Sacy** dont la fiche est disponible à ce lien :

http://www.oise.fr/fileadmin/pdf/mes_services/amenagement_territoire/developpement-durable/ENS/marais-sacy.pdf

Ce site est le fer de lance du patrimoine naturel de l'Oise. Il présente un cœur riche en habitats humides (roselières, tourbières, prairies humides, mégaphorbiaies...) entouré de boisements sur buttes sableuses. Le site est riche en espèces remarquables aussi bien en faune (Butor étoilé, Blongios nain, Triton crêté...) qu'en flore (Potamot coloré *Potamogeton coloratus*, Stellaire des marais *Stellaria palustris*, Scirpe flottant *Isolepis fluitans*...).



Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France est une association qui intervient dans la gestion de plus de 300 sites naturels en Picardie. Ses missions sont de connaître, protéger, gérer et valoriser les espaces naturels. Pour cela, le CEN passe par

une maîtrise foncière ou d'usage des sites en réalisant l'acquisition des sites ou en élaborant des conventions de gestion avec les acteurs locaux (propriétaires privés, communes, départements, etc.).

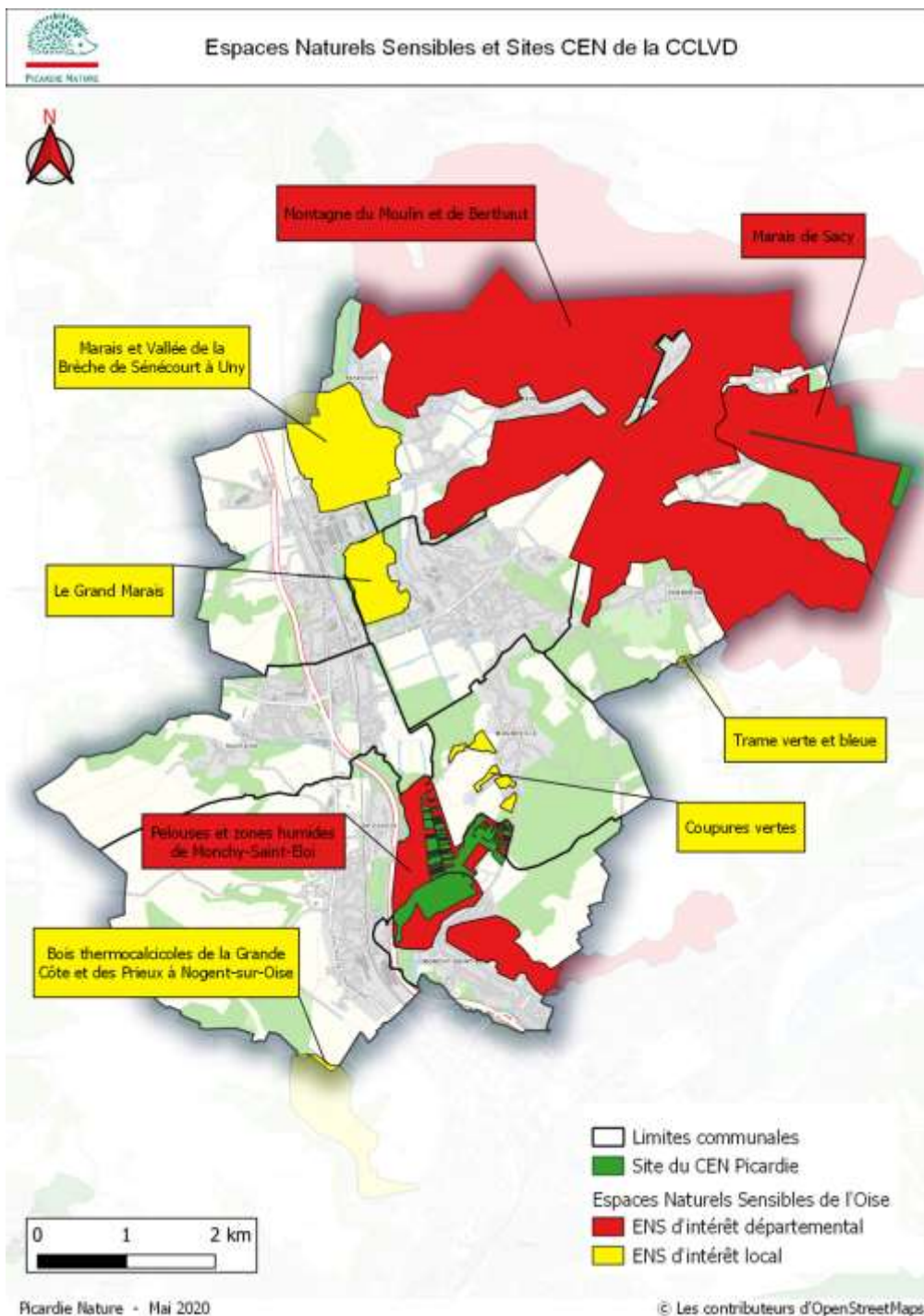
Deux sites naturels au sein de la CCLVD bénéficient d'une gestion par ce Conservatoire au travers de conventions de gestion avec les communes et le Conseil départemental de l'Oise :

- **Le Marais et la Grande Prairie** de Monchy-Saint-Eloi (code national FR1504426) dont le descriptif est disponible à cette adresse <http://conservatoirepicardie.org/le-marais-et-la-grande-prairie>.

Ce site est inclus dans l'ENS Pelouse et zones humides de Monchy-Saint-Eloi. La gestion du site menée par le CEN depuis 2005 via un bail emphytéotique et une convention de gestion a pour but de limiter la fermeture par enfrichement du marais et des pentes de la butte de la Garenne pour le maintien de pelouses calcaires rases (les larris, en picard) et des tourbières.

Ces travaux de gestion du site garantissent le maintien d'espèces typiques des zones humides comme l'Aconit du Portugal *Aconitum napellus lusitanicum*, la Reine des prés *Filipendula ulmaria*, l'Iris des marais *Iris pseudacorus* pour la flore et la Couleuvre helvétique, l'Anax napolitain et le Grand Mars changeant pour la faune. Les espèces typiques de larris sont également présentes comme la Germandrée des montagnes *Teucrium montanum* et le papillon Fluoré.

- **Les propriétés départementales de l'ENS des Marais de Sacy** bénéficient depuis 2019 d'une convention de gestion entre le Conseil départemental de l'Oise et le CEN Hauts de France sur la gestion écologique, la valorisation scientifique et l'ouverture au public du site. L'extrémité ouest du site géré se trouve sur la commune de Rosoy.



Carte 5 : Espaces Naturels Sensibles et sites du CEN Hauts-de-France de la CCLVD

c. Les espaces préservés par mesures contractuelles

Ces espaces naturels comprennent les sites Natura 2000, les Parcs Naturels Régionaux, et sur la côte, les Parcs Naturels Marins.

Les Parcs Naturels Régionaux sont des regroupements de communes volontaires pour porter un projet (charte) de développement basé sur la mise en valeur et la protection du patrimoine naturel et culturel du territoire.

Le **PNR Oise-Pays de France** se trouve à moins de 5 km de la CCLVD, des informations sur ce site sont disponibles aux liens suivants :

<http://inpn.mnhn.fr/espace/protège/FR8000043> et <https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>.



Le réseau Natura 2000 est un outil européen de protection de la biodiversité. Les sites Natura 2000 visent à une meilleure prise en compte des espèces et des habitats à enjeux européen dans les activités humaines. Ces espèces et habitats sont définis par la Directive Oiseaux (2009/147/CE) et la Directive Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE).

Les sites Natura 2000 sont de 2 types selon la directive concernée :

- la Directive Oiseaux permet la création de Zones de Protection Spéciale (ZPS), qui s'accompagnent de mesures contractuelles de gestion et de protection pour assurer la protection de toutes les espèces d'oiseaux sauvages, et plus particulièrement les espèces inscrites en Annexe I de la directive. La définition des ZPS s'appuie sur l'inventaire des Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) détaillé plus bas.
- la Directive Habitat permet la création de Zones Spéciales de Conservation (ZSC), également appelées Sites d'Intérêt Communautaire (SIC), visant la conservation en bon état des habitats et de leurs espèces. Ces sites visent les espèces inscrites en Annexe II et IV de la directive, et les habitats inscrits en Annexes I de la directive.

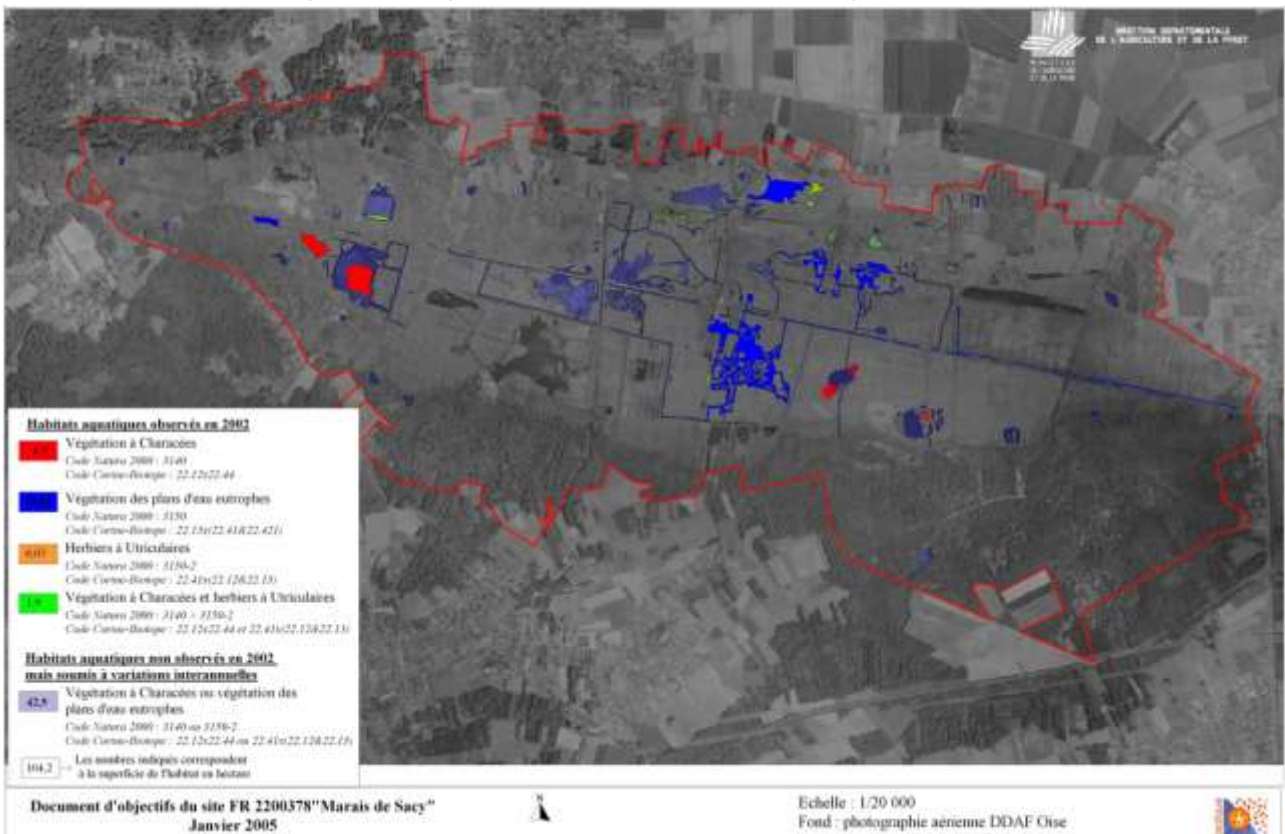
Les mesures de gestion des sites sont définies lors des Comités de Pilotages (COFIL) et retranscrites dans le Document d'Objectif (DOCOB) du site. Ce document est ensuite décliné en un cahier des charges qui sert de base aux contrats Natura 2000 mis en place entre le gestionnaire et les propriétaires des parcelles concernées.

Un seul site Natura 2000 concerne la CCLVD, il s'agit de la **ZSC Marais de Sacy-le-Grand** dont la fiche est disponible au lien suivant : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2200378>. Ce site de 1363 ha, officiellement reconnu ZPS en 2010, est géré par le Syndicat Mixte Oise-Aronde qui s'appuie sur le DOCOB validé en 2005 disponible ici : www.oise.gouv.fr/Media/Files/DOCOB5.

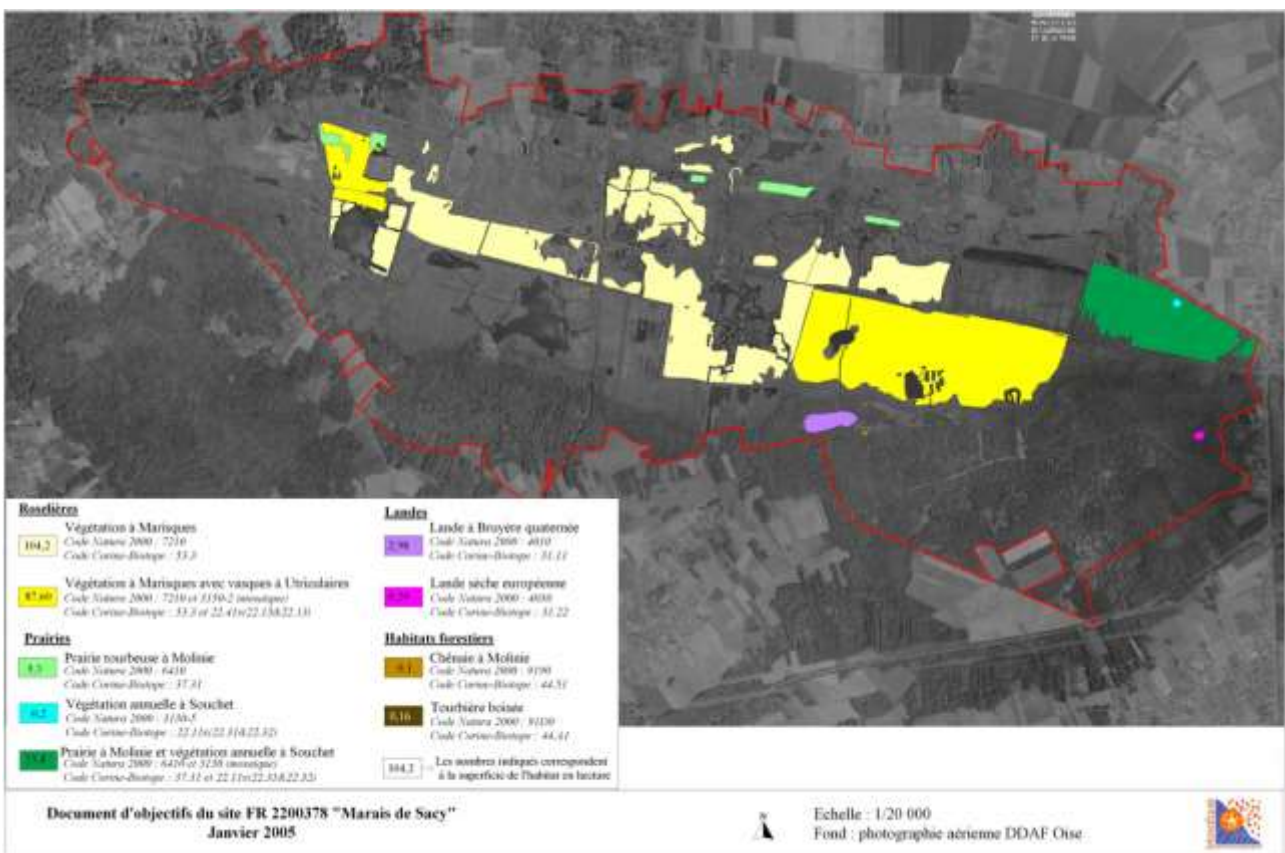
Le site est d'importance européenne en raison de la présence des habitats suivants (Carte 6 et 7) :

- Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)
 - Type 2 – Végétation pérenne des grèves sableuses
 - Type 5 – Végétation pionnière des sols tourbeux dénudés
- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.
- Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition
- Landes humides atlantiques septentrionales à Bruyère à 4 angles *Erica tetralix*
- Landes sèches européennes
- Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
- Marais calcaires à Marisque *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*
- Tourbières basses alcalines
- Tourbières boisées

- Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à chêne pédonculé *Quercus robur*



Carte 6 : Localisation des habitats aquatiques d'intérêt communautaire en 2002 (source : DOCOB)



d. Les espaces naturels labellisés ou inventoriés

Il s'agit ici des zones humides désignées d'importance internationale par la convention de Ramsar, des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et les Zones d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Ces espaces n'impliquent pas de « contraintes » pour les propriétaires privés ou publics des parcelles concernées.



Cinq sites Ramsar existent dans la région Hauts-de-France. Un seul de ces sites se trouve dans l'Oise, il s'agit du **sites Ramsar n°2312 Marais de Sacy**, un espace naturel que nous avons déjà détaillé plus haut et dont la fiche Ramsar est consultable ici : <https://rsis.ramsar.org/fr/ris/2312>.

En plus de sa richesse écologique, son importance en tant que zone humide est liée à son rôle dans l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation, ainsi que son rôle dans le stockage de carbone dans la tourbe.

Les ZICO ont été désignées par l'ONG Birdlife International lors d'un inventaire lancé à la demande de la Communauté Économique Européenne dans les années 1990. Ces sites ont été désignés car ils sont importants dans le cycle de vie de nombreuses espèces d'oiseaux (hivernage, reproduction, halte migratoire...). Cet inventaire a servi de base pour la définition des ZPS du réseau Natura 2000. Un site se trouve sur la CCLVD ; il s'agit encore du **Marais de Sacy**, dont la fiche ZICO est disponible ici : <http://www.donnees.picardie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/File/patnat/zico/PE-06.pdf>.

Les ZNIEFF sont des espaces naturels inventoriés depuis 1982 dans le but d'avoir connaissance de l'ensemble des espaces présentant un intérêt écologique sur le territoire national.

Deux types de ZNIEFF existent :

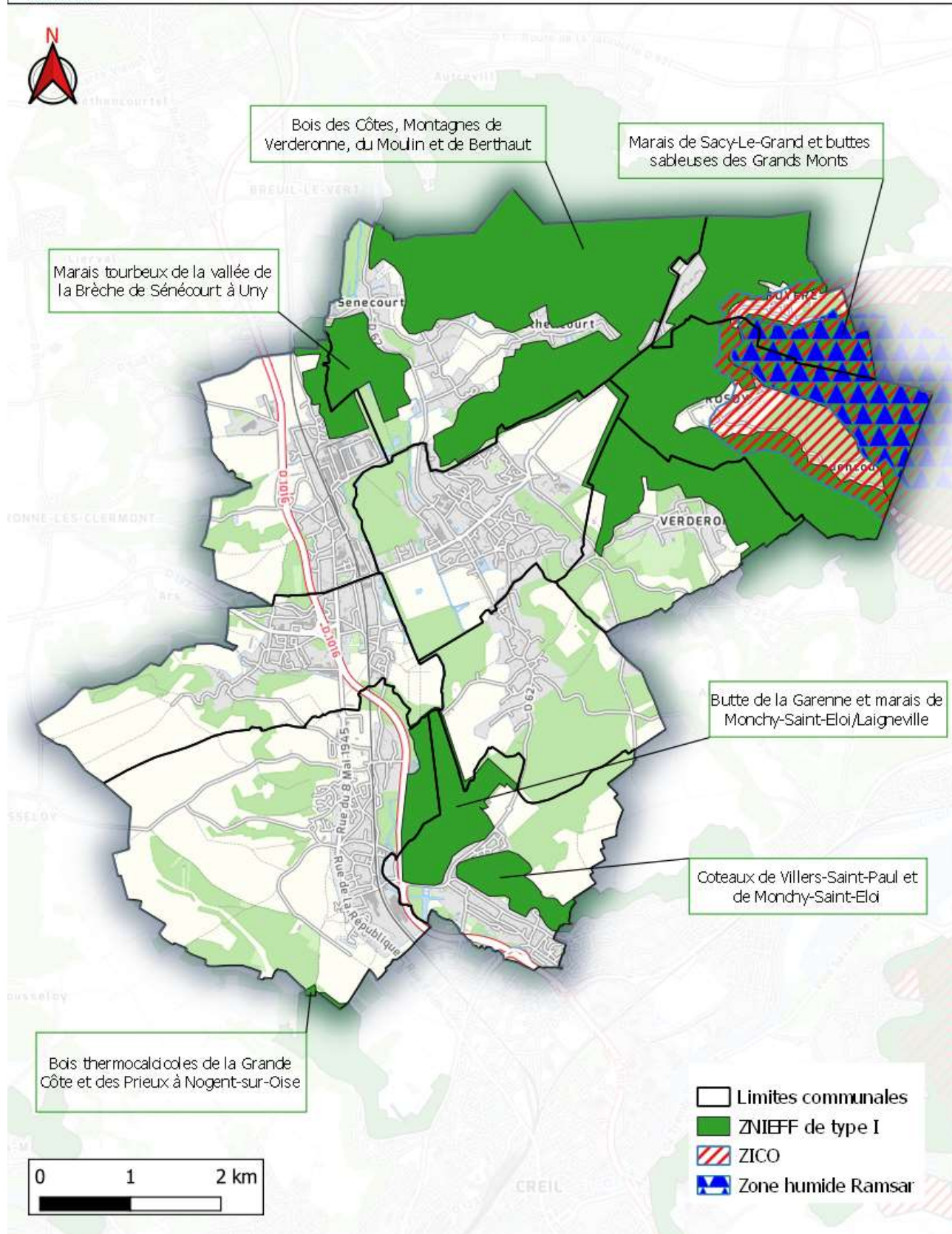
- les ZNIEFF de type I sont des espaces homogènes écologiquement, correspondant un général à un milieu ou une petite entité paysagère (un boisement, un larris, un marais...), et qui abritent des espèces ou des habitats remarquables au niveau régional.
- les ZNIEFF de type II sont de espaces naturels qui recouvrent un ensemble d'éléments naturels et paysagers fonctionnels, c'est-à-dire connectés entre eux, plus riches que les milieux environnants (par exemple une vallée au cœur d'un espace agricole de grandes cultures, avec ses milieux humides, ses boisements, ses prairies...).

Six ZNIEFF s'étendent sur le territoire de la CCLVD, toutes de type I :

- ZNIEFF 220013815 Marais tourbeux de la vallée de la Brèche de Sénécourt à Uny
Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220013815>
- ZNIEFF 220005063 Marais de Sacy-Le-Grand et buttes sableuses des Grands Monts
Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220005063>
- ZNIEFF 220014098 Bois des Côtes, Montagnes de Verderonne, du Moulin et de Berthaut
Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220014098>
- ZNIEFF 220420005 Butte de la Garenne et marais de Monchy-Saint-Eloi/Laigneville
Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220420005>
- ZNIEFF 220420008 Coteaux de Villers-Saint-Paul et de Monchy-Saint-Eloi
Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220420008>
- ZNIEFF 220420006 Bois thermocalcicoles de la Grande Côte et des Prieux à Nogent-sur-Oise, qui est pour quelques mètres sur Laigneville

Lien vers la fiche : <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220420006>

Ces ZNIEFF ont notamment été utilisées pour la définition des ENS de l'Oise détaillés plus haut.



Picardie Nature - Mai 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

Carte 8 : Localisation des ZNIEFF, des ZICO et des sites Ramsar sur la CCLVD

3. La Trame Verte et Bleue

Toutes les espèces, animales ou végétales, ont besoin de se déplacer pour l'accomplissement de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, hibernation, etc.). Les capacités de déplacement varient selon les espèces, allant de quelques mètres (plantes, insectes...) à plusieurs centaines de kilomètres (oiseaux, poissons). Si certaines espèces peuvent traverser différents types de milieux pour aller d'un habitat à un autre, d'autres espèces plus spécialisées en sont incapables. Ainsi, dans un paysage de plus en plus fractionné (urbanisation, infrastructures, agriculture...), certaines populations d'espèces peu mobiles se retrouvent isolées, et risquent de disparaître.

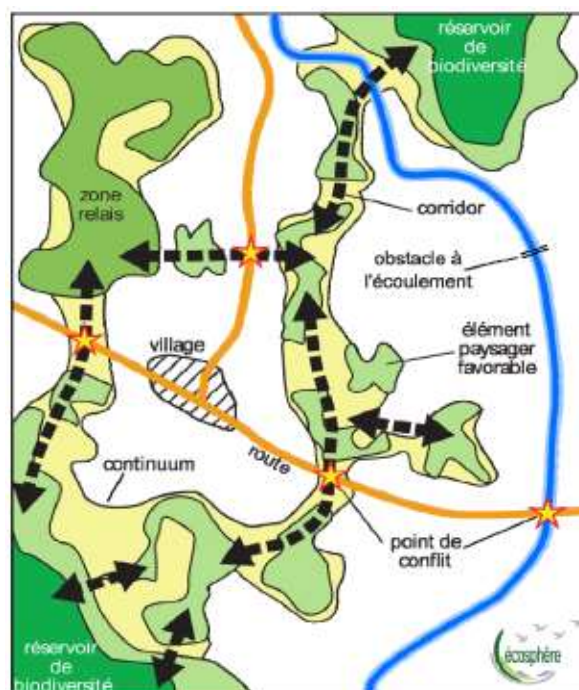
La TVB est un outil d'aménagement durable ayant pour objectif de stopper la perte de biodiversité en maintenant ou en restaurant les connexions entre les habitats. Elle correspond à l'inventaire des composantes terrestres (Trame Verte) et aquatiques (Trame bleue) du réseau écologique d'un territoire :

- **les réservoirs de biodiversité** sont des milieux naturels riches en espèces et qui permettent à ces espèces de réaliser tout ou partie de leur cycle de vie. Il s'agit des cours d'eau ou des parties de cours d'eau identifiés par les agences de l'eau dans les SDAGE, et des sites concernés par des zonages existants (espaces protégés réglementairement et inventaires, sauf les ZNIEFF de type II).

- **les corridors**, qui sont des éléments paysagers qui connectent les réservoirs les uns aux autres en permettant le déplacement des espèces. Ils peuvent être linéaires (haies, talus, fossés, ripisylves, cours d'eau...) ou sous forme de pas japonais (bosquets, arbres isolés, mares...).

- les obstacles à l'écoulement pour les espèces aquatiques (barrage, écluse, vanne...),

- les points de conflit entre les infrastructures et les voies de déplacement des espèces (traversée d'amphibiens sur une route, zone de collision avec la faune sur une route entre 2 boisements...).



Les continuités d'importance nationale ont été définies dans le Document-Cadre des Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (2011) :



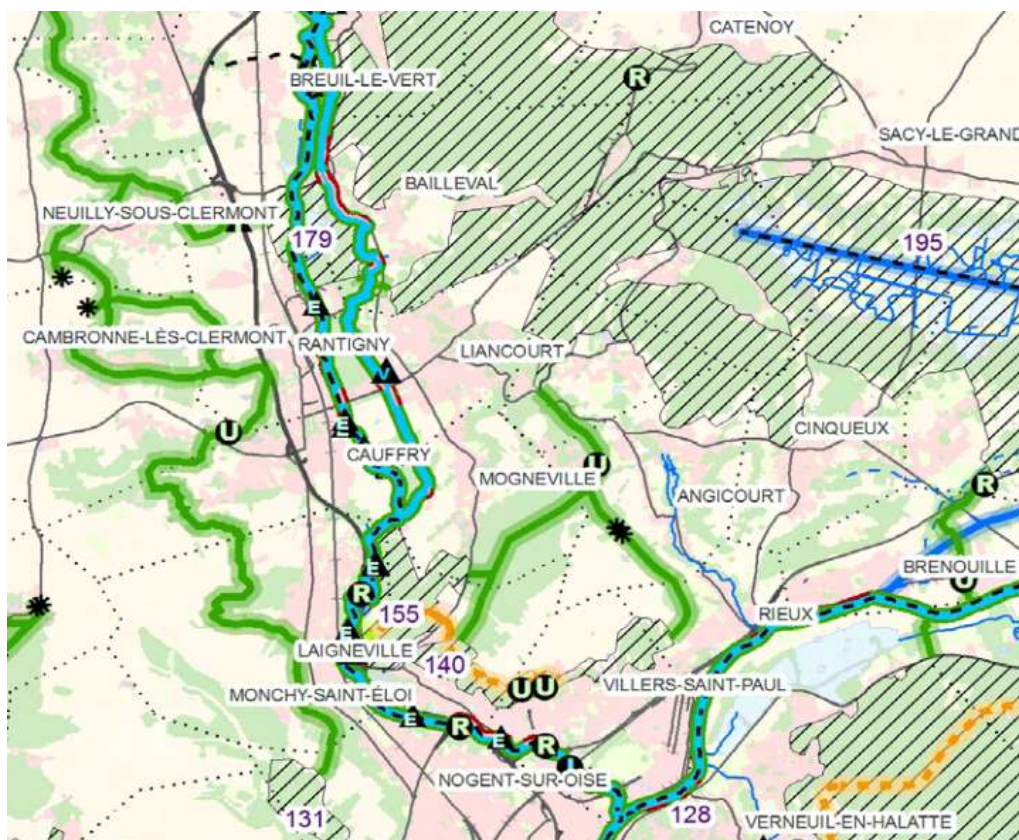
Milieux boisés

Milieux ouverts thermophiles

Milieux bocagers

Carte 9 : Exemples de Trames nationales

Au niveau Picard, le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Écologique) proposait une déclinaison régionale des ces tracés, et une cartographie de la TVB (Carte 9). Le document n'a pas été validé (en tout cas son plan d'action), faisant de la Picardie la seule région de métropole dépourvue de SRCE finalisé.



TVB
par

Picardie

Carte 10 :
proposée
le SRCE de

Faute de tracés officiels en Picardie, ce sont les corridors définis par le CEN (à l'époque CEN Picardie) en 2006 qui sont utilisés dans de nombreux documents d'urbanismes de la région.

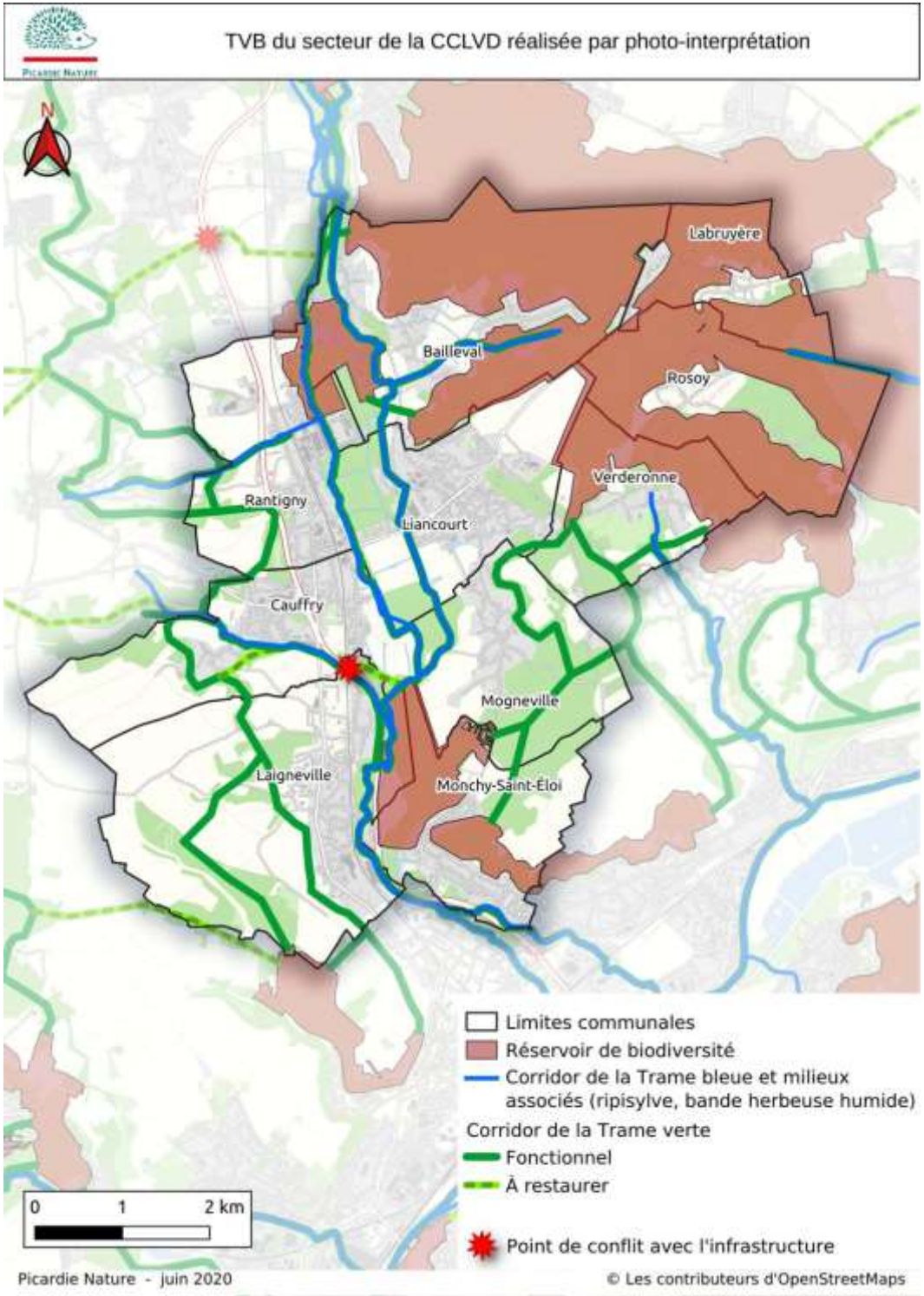
C'est le cas du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) du Grand Creillois approuvé en 2013, actuellement en cours de révision. Les éléments de la TVB locale sont en général préservés par les communes dans les PLU (Plan Local d'Urbanisme) en conformité avec le SCoT.

En effet, les articles L151-19 et L151-23 permettent de désigner / cartographier des espaces ou des éléments paysagers à créer, protéger, ou restaurer pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique. Les PLU peuvent également classer comme Espaces Boisés Classés les éléments boisés (forêt, haie, arbre isolé) à préserver ou à créer.

Une analyse par photo-interprétation nous permet de cartographier une version plus actuelle de la TVB du territoire (Carte 11). La CCLVD a un rôle important dans la Trame bleue notamment en lien avec la Brèche et le Marais de Sacy. Elle a aussi un rôle très important pour la trame boisée car elle se trouve entre la Forêt Domaniale de Hez-Froidement à l'ouest, la Forêt d'Halatte à l'est, et est occupé au nord par les boisement des Montagnes de Verderonne, du Moulin et de Berthaut.

Un problème de connectivité apparaît pour traverser la vallée de la Brèche. Les corridors se heurtent à la D1016 et ses doubles voies au nord de Laigneville, et à Breuil-le-Vert. Cet aménagement est difficilement franchissable pour la faune terrestre.

Les milieux ouverts (pelouses, larris, prairies) et semi-ouverts (bocage) sont trop peu représentés pour en définir des corridors sans une étude plus approfondie de terrain et de cartographie.



Carte 11 : TVB du secteur de la CCLVD réalisée par photo-interprétation

4. La diversité faune et flore

La diversité initiale de la faune est obtenue en analysant les données de la **base participative Clicnat avant le lancement de l'ABC**. Ainsi, au 31/12/2017, **2252 données fiables et précises représentant 455 espèces** sont connues dans la base de données.

La répartition de ces données n'est pas homogène sur le territoire, certaines communes sont bien mieux renseignées que d'autres en fonction des observations des bénévoles, des inventaires réalisés par Picardie Nature, ou des données transmises par nos partenaires via les conventions d'échanges de données (CEN, Association des Entomologistes de Picardie, ONF, etc.) :

Communes	Nombre de données	Nombre d'espèces
Bailleval	630	263
Cauffry	83	50
Labruyères	49	36
Laigneville	315	109
Liancourt	35	28
Mogneville	61	51
Monchy-Saint-Eloi	724	249
Rantigny	176	79
Rosoy	72	50
Verderonne	107	68

Tableau 3 : État initial des connaissances sur la faune de la CCLVD

Notons que le nombre d'espèces observées à Monchy-Saint-Eloi présenté ici est supérieur à celui présenté dans les bilans intermédiaires de l'ABC. Cela est dû à l'import dans Clicnat des données faune du site CEN **Le Marais et la Grande Prairie**, qui ajoute une centaine d'espèces à la commune. Les communes jugées prioritaires pour la réalisation des inventaires étaient celles qui ont moins de 100 espèces connues dans l'état initial.

La diversité végétale initiale est obtenue grâce à la base de données Digitale 2 du Conservatoire Botanique National de Bailleul dont nous avons demandé une extraction. **699 espèces de plantes** ont été observées sur le territoire de la CCLVD depuis 1990.

Communes	Nombre d'espèces observées depuis 1990
Bailleval	230
Cauffry	198
Labruyère	339
Laigneville	186
Liancourt	214
Mogneville	300
Monchy-Saint-Eloi	245
Rantigny	208
Rosoy	243
Verderonne	282

Tableau 4 : État initial des connaissances sur la flore de la CCLVD

II- Amélioration des connaissances naturalistes

1. Méthodologie d'inventaire

a. Oiseaux

Les inventaires ornithologiques se sont essentiellement faits par observation directe à l'aide de jumelles et par l'écoute des chants.

Les compléments d'inventaires ont essentiellement eu lieu au printemps, durant les mois d'avril et mai. C'est principalement durant cette saison que les oiseaux vont chanter pour entamer la reproduction, de retour de leur quartier d'hiver. Pour avoir une idée des espèces présentes, il faut penser à inventorier tous les habitats car beaucoup d'oiseaux ne seront présents que dans certains milieux, comme les zones agricoles ou les bois. Quelques inventaires ponctuels ont également été réalisés en hiver dans l'objectif de recenser les oiseaux de passage, les migrateurs qui viennent séjourner chez nous. C'est à cette période que l'on peut rencontrer des regroupements d'oiseaux dans les champs comme le Vanneau huppé ou le Pluvier doré.

b. Mammifères terrestres

Les mammifères terrestres sont souvent difficiles à observer car la plupart ont des mœurs nocturnes. Il y a donc peu d'observations directes mais il existe de nombreux moyens pour confirmer leur présence. La majorité des données de présence ont été validées par des traces indirectes : empreintes et excréments pour les grands mammifères et les Carnivores, restes de nourriture comme les noisettes rongées ou observation de nids pour certaines espèces comme le Muscardin ou l'Écureuil roux. Les collisions routières nous ont (mal)heureusement permis de noter des espèces, notamment les Mustélidés (Putois...) ou encore le Hérisson d'Europe.

Les zones les plus favorables à la recherche d'indices sont les chemins de terre en lisière de bois où les empreintes, les excréments et les restes de nourriture peuvent être trouvés. Pour les espèces inféodées aux zones humides, les berges des ruisseaux sont très intéressantes.

Ils sont observables toute l'année mais l'hiver reste la période la plus favorable pour permettre l'observation des empreintes et noter la présence des nids puisque les feuilles ne les dissimulent plus.

c. Chiroptères

Les prospections réalisées en 2019 se sont réparties de la période d'hibernation à la période estivale. En hibernation, un comptage et une détermination à vue des chiroptères présents dans les carrières de Laigneville et Monchy-Saint-Eloi a été réalisé. Ces prospections se font en groupe restreint pour allier à la fois une prospection sécurisée en milieu souterrain et pour limiter le dérangement des chiroptères en léthargie profonde. La détermination des espèces se fait à vue le plus rapidement possible en éclairant les individus à la lampe avec l'intensité choisie la plus faible pour éviter tout réveil de l'animal. Un passage unique est réalisé sur chaque site. En effet, tout double comptage entraînerait un risque supplémentaire de dérangement pouvant être délétère à cette période de l'année.

Les inventaires en période estivale ont été réalisés sur terrain de chasse à l'aide de détecteurs à

ultrasons. Deux méthodes ont été utilisées : la détection active à l'aide d'un D240X de chez Petterson et la détection passive à l'aide d'enregistreurs automatiques passifs (SM3 de chez Wildlife acoustic). Ces méthodes d'inventaires non invasives permettent de déterminer les espèces fréquentant les habitats du territoire en chasse ou en déplacement. Elles ne permettent pas cependant de faire des suivis de populations mais peuvent apporter une information sur les flux d'activité de chiroptères dans certains habitats ou sur certains axes empruntés. En outre, plusieurs espèces qui ne sont peu ou pas contactées dans les sites souterrains d'hibernation (dont les espèces arboricoles comme les Noctules ou les espèces anthropophiles comme les Pipistrelles ou la Sérotine commune) sont ainsi contactées par la méthode d'inventaire acoustique. Les inventaires acoustiques ont été réalisés dans différents habitats favorables à l'activité des chiroptères en prenant en compte la variabilité des exigences écologiques des différentes espèces. Ainsi, les prospections ont été réalisées au niveau des zones humides, lisières de bois, haies, prairies et au cœur des villages dans le but de contacter un maximum d'espèces.

Aucun inventaire du bâti en période estivale n'a été mené en 2019. Les connaissances des maternités dans les bâtiments du territoire datent des inventaires réalisés précédemment. Le suivi de telles colonies a également toute son importance dans la veille de la bonne santé des populations de chiroptères locaux.

d. Poissons et Crustacés d'eau douce

Il n'y a pas eu d'inventaire de ce groupe sur la période d'inventaires de l'ABC, les données collectées durant cette période proviennent d'observations faites par des propriétaires d'étangs ou par l'association locale de pêche.

e. Amphibiens

Les observations pour ce groupe ont été faites principalement au printemps quand les adultes se regroupent dans les mares pour la reproduction. Les Anoures sont plus faciles à contacter car les mâles chantent et les chants sont reconnaissables. Pour les Urodèles, la pêche au filet troubleau permet d'observer quelques individus sinon il faut observer la surface de l'eau et les berges, de nuit quand les animaux sont plus actifs. Beaucoup de données sont également obtenues en lien avec des problématiques routière, ces points noirs sont souvent observés au printemps et à l'automne quand les animaux changent de milieu et qu'une route les séparent. Des suivis annuels sont ainsi réalisés en période de migration pré-nuptiale par le Syndicat mixte des marais de Sacy et la Communauté de Communes du Liancourtois sur la commune de Rosoy en bordure des marais de Sacy.

On les trouve surtout dans les mares et zones humides où les poissons n'ont pas accès car ces derniers mangent leurs œufs. Seul le Crapaud commun pond sans se préoccuper des poissons dans les étangs car ses œufs sont toxiques. On trouve régulièrement des grenouilles dans les bassins de jardin.

f. Reptiles

Ils sont difficiles à observer car ils détectent notre présence plus vite que nous et fuient à l'abri des

regards ; de plus, ils ont de longues périodes d'inaction. La meilleure méthode consiste à poser des plaques refuges. Ces plaques sombres accumulent la chaleur du soleil et attirent les reptiles qui cherchent à atteindre leur optimum thermique en se glissant en dessous. Une fois posées au sol dans la végétation herbacée, il suffit au prochain passage de les soulever pour voir si des animaux y ont élu domicile. Il est préférable d'y aller le matin quand il ne fait pas encore trop chaud pour avoir les meilleurs résultats. Cette méthode a notamment été utilisée sur le site de pelouse gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels à Monchy Saint-Eloi.

Ces animaux peuvent être observés du mois de mars au mois d'octobre si les conditions sont bonnes (temps ensoleillé). Les zones les plus favorables à l'observation des reptiles sont les lisières de bois bien exposées, les carrières et les coteaux légèrement embroussaillés.

g. Insectes

● Rhopalocères (Papillons de jour)

La méthode de prospection pour ce groupe est assez simple, il s'agit principalement d'une identification à vue, elle peut être aidée par des jumelles ou d'un filet à papillon. Pour les plus expérimentés, il est possible de rechercher les chenilles quand la plante hôte est connue à l'aide d'un filet fauchoir ou d'un parapluie japonais.

A partir du mois de mars, les premières éclosions ont lieu mais c'est surtout de mai à août que les inventaires sont les plus efficaces. Les zones densément fleuries comme les prairies, les friches et les talus offrent la nourriture dont les papillons ont besoin. On rencontre moins d'espèces dans les bois mais elles sont différentes, les clairières et les lisières de bois ensoleillées n'ont donc pas été négligées.

● Odonates

Comme pour les papillons de jour, les inventaires ont été réalisés à vue à l'aide d'un filet à papillon ou de jumelles. Quelques exuvies (mues) ont également été récoltées et identifiées à Labruyère, cela permet de savoir si l'espèce est bien reproductrice sur le site et non seulement de passage.

Une seule espèce est capable de survivre l'hiver chez nous (le Leste brun), les inventaires se font donc au printemps et en été comme pour les autres groupes d'insectes. Les milieux à privilégier sont les zones humides ; mares, étangs, cours d'eau mais également les lisières de bois et les prairies où les imagos vont aller chasser.

● Orthoptères

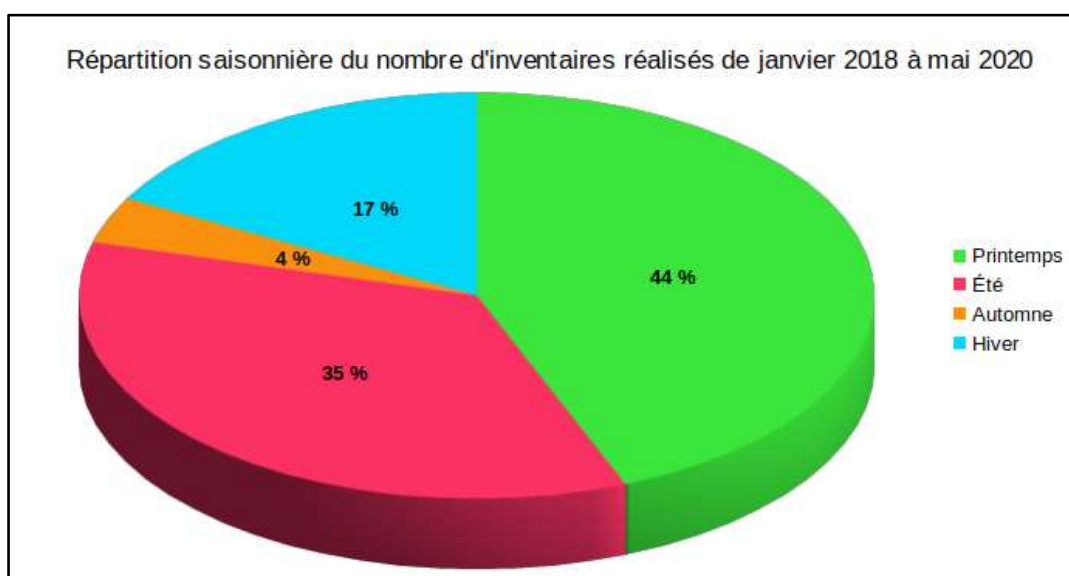
Il existe plusieurs méthodes pour inventorier les Orthoptères. La méthode de l'observation à vue est à coupler avec la détermination des stridulations des mâles car de nombreuses espèces sont difficiles à repérer à vue. Certaines espèces ne sont pas audibles par l'homme et comme pour les chauves-souris, il faut se munir d'un détecteur à ultrasons, et prospecter de nuit ou au crépuscule pour les entendre.

La meilleure période pour observer les Orthoptères est en été, beaucoup d'espèces ne sont matures qu'à partir du mois de juillet et la plupart des larves ne sont pas identifiables. Les terrains secs comme les pelouses calcaires sont les plus riches en Orthoptères mais certaines espèces se rencontrent uniquement dans les prairies humides.

2. Les inventaires réalisés

Carte 12 : répartition des données collectées sur la période de l'ABC (2018-2020)

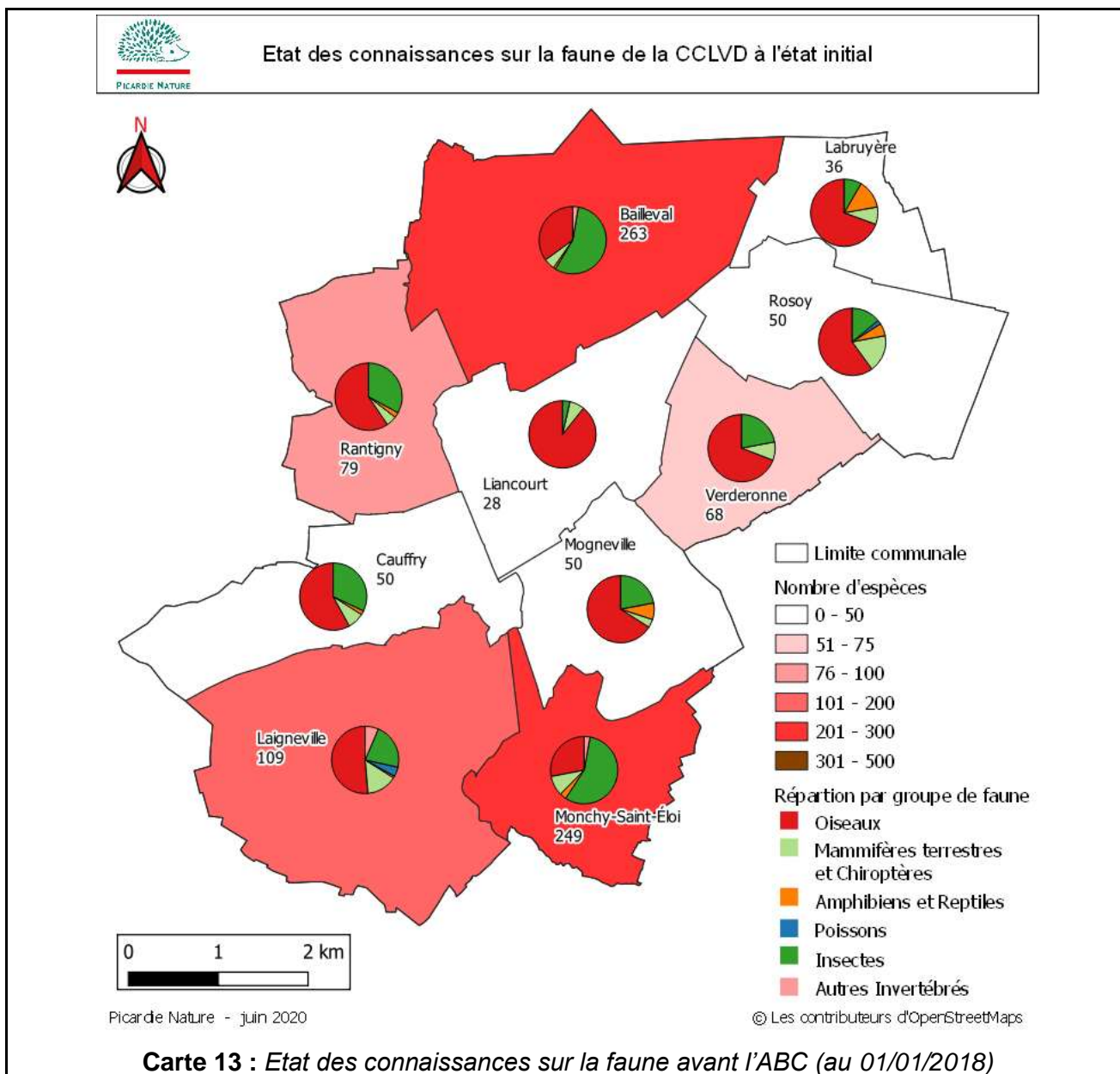
Les compléments d'inventaires faunistiques orientés sur les 6 communes les moins bien connues du territoire se sont déroulées sur **82 journées entre janvier 2018 et mai 2020** majoritairement à la belle saison. C'est en effet au printemps et en été qu'un maximum d'espèces peuvent être contactées. Des compléments ont été réalisés pour certains groupes de faune en période hivernale. C'est notamment le cas pour les chauves-souris suivies dans leurs sites souterrains d'hibernation entre décembre et février.

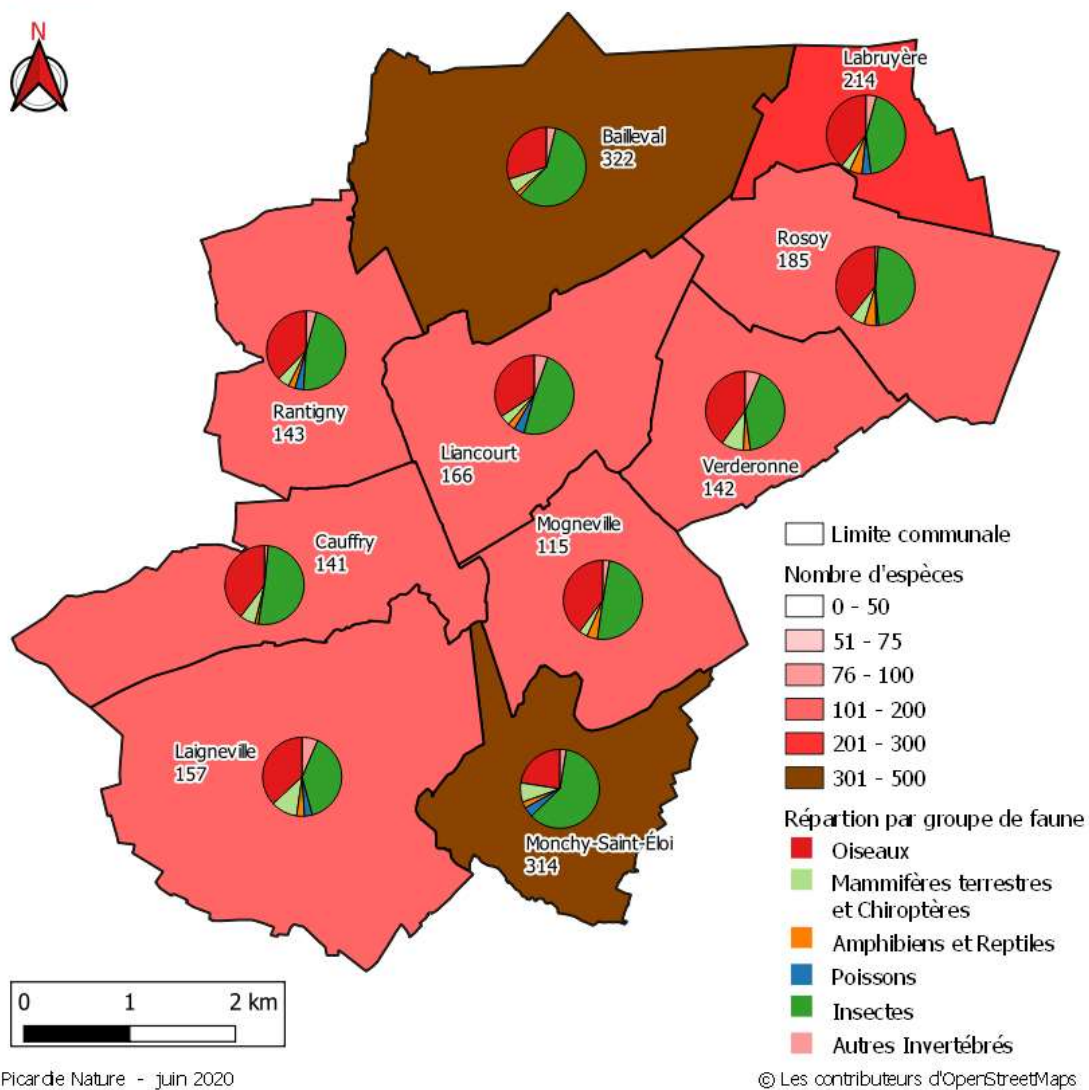


Sur cette période, **2437 données ont ainsi été saisies ou importées dans la base de données clicnat** (soit plus de 50 % du nombre de données faunistiques total enregistré sur le territoire).

42 observateurs ont participé aux inventaires complémentaires sur la période de l'ABC de janvier 2018 à mai 2020.

3. Evolution de la diversité spécifique connue





Carte 14 : Etat des connaissances sur la faune suite à l'ABC (au 25/05/2020)

Nombre d'espèces	Oiseaux	Mammifères terrestres et Chiroptères	Amphibiens et Reptiles	Poissons	Insectes	Autres invertébrés	Total
état initial	120	35	13	6	266	15	455
état final	133	38	14	21	385	36	627
progression	13	3	1	15	119	21	172

Tableau 5 : Evolution de la connaissance par groupe de faune sur le territoire de la CCLVD sur la période de l'ABC

Sur la période de l'ABC, **172 espèces ont ainsi été ajoutées à l'état initial** des connaissances sur la faune du territoire de la CCLVD. **92 espèces ont été ajoutées en moyenne par commune** contre 113 espèces ajoutées pour les communes prioritaires qui ont bénéficiées d'une prospection plus importante. La progression la plus importante concerne les insectes, ce qui s'explique naturellement par la grande diversité d'espèces présentes dans ce groupe. Les communes présentant la plus grande diversité faunistique sont également celles où le nombre d'espèces d'insectes est le plus important. Cette diversité est notamment liée à la présence d'habitats remarquables en particulier les zones de marais et les coteaux calcicoles.

Parmi les espèces découvertes sur le territoire sur la période de l'ABC, nous pouvons ainsi citer :

- plusieurs espèces de libellules et de papillons de zones humides, contactées notamment dans les parcelles privés des marais de Sacy



Argus frêle *Cupido minimus*
© Tondellier Bruno - clicnat



Libellule à 4 taches *Libellula quadrimaculata*
© MAILLIER Sébastien



Aesche printanière *Brachytron pratense*
© SENGEZ Pierre



agrion gracieux *Coenagrion pulchellum*
© MAILLIER Sébastien - clicnat

- des insectes liés aux friches fleuries et coteaux thermophiles



**Azuré bleu céleste *Polyommatus bellargus* ©
BOURG Sylvain**



**Mégère *Lasiommata megera*
© DUTOUR lucie - clicnat**



**Némusien *Lasiommata maera*
© WALBECQUE Catherine**



**Petite violette *Clossiana dia*
© DUTOUR lucie - clicnat**

- des espèces liés aux vieux bois et arbres creux



Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus*
© Steinmetz Marc - clicnat

- des espèces exotiques envahissantes



Ecrevisse américaine *Orconectes limosus*
© HALLART Guénael - clicnat



Frelon asiatique *Vespa velutina*
© TONDELLIER Bruno



Pyrale du buis *Cydalima perspectalis*

Nombre d'espèces	Bailleval	Labruyère	Rosoy	Rantigny	Liancourt	Verderonne	Cauffry	Mogneville	Laigneville	Monchy-saint-Eloi
état initial	263	36	50	79	28	68	50	50	109	249
état final	322	214	185	143	166	142	141	115	157	314
progression	59	178	135	64	138	74	91	65	48	65
% de progression	+ 18 %	+83 %	+72 %	+44 %	+83 %	+52 %	+64 %	+56 %	+30 %	+20 %

Tableau 6 : Evolution de la connaissance faunistique par commune sur le territoire de la CCLVD sur la période de l'ABC

L'ABC a également permis, en plus de cette amélioration de connaissance, de réactualiser de nombreuses données anciennes comme celles de la Bouscarle de Cetti contactée en 2008 puis en 2018, du Gomphe gentil contacté en 1996 puis en 2019 ou du Grand mars changeant contacté en 2000 puis en 2019.

III- Synthèse des enjeux identifiés

1. Évaluation de la patrimonialité des espèces

Pour l'évaluation de la valeur patrimoniale des espèces animales et végétales et des habitats, les documents de référence utilisés sont relatifs :

- au statut juridique de ces espèces ou habitats (Directives « Oiseaux » ou « Habitats », arrêtés ministériels ou préfectoraux fixant des listes d'espèces protégées

et/ou

- à leur statut de conservation, tel qu'évalué dans des Listes rouges, quand elles sont disponibles pour les groupes taxonomiques considérés.

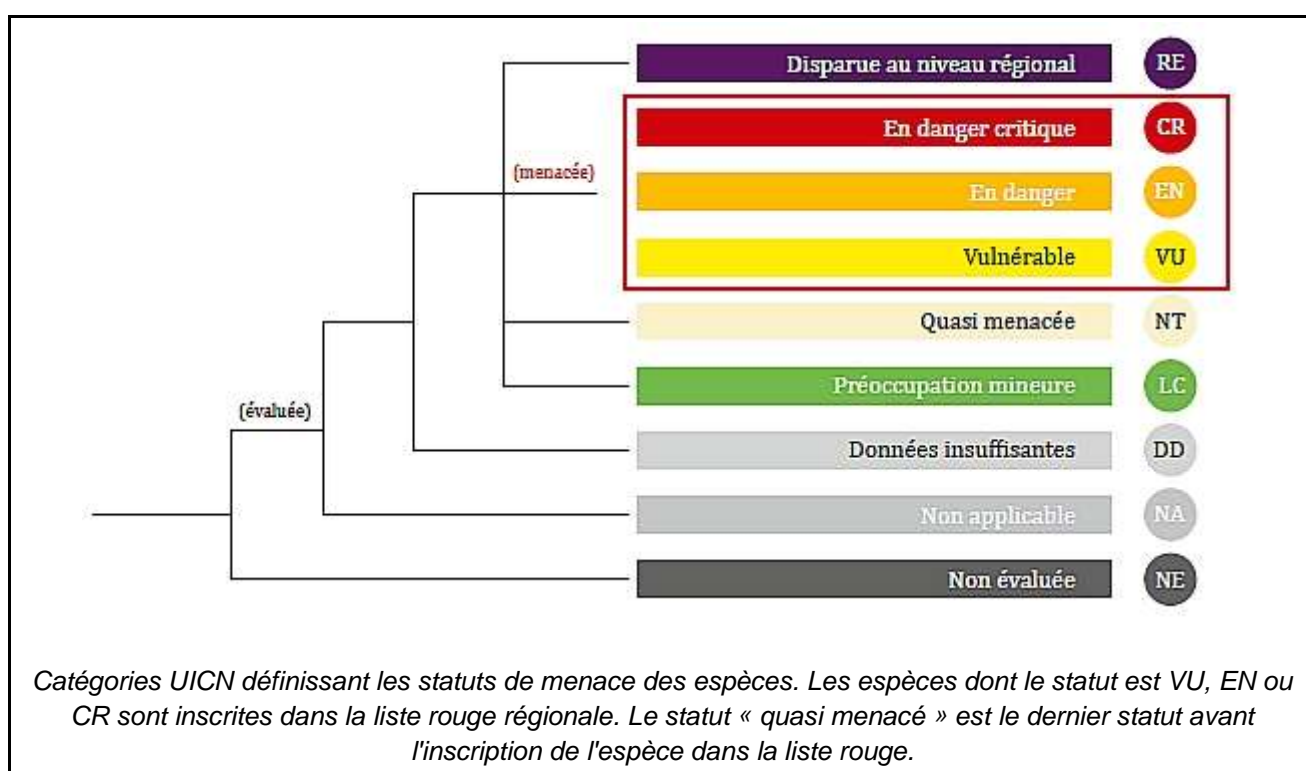
et/ou

- à leur inscription à la liste des espèces déterminant les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique,

La liste rouge permet d'évaluer l'ampleur du risque d'extinction d'une espèce ou d'un groupe d'espèces à un instant t et à l'échelle d'un territoire donné. Les problématiques ne sont pas les mêmes en fonction de l'échelle géographique considérée. Il existe 4 Listes rouges ; une Mondiale, une Européenne, une Française et une Régionale.

Au niveau régional, elles vont répondre à des besoins concrets localement comme l'élaboration des trames vertes et bleues, identifier des priorités d'actions ou encore définir des stratégies d'aires protégées.

La détermination des statuts de menace, et donc l'élaboration de la Liste rouge, se fait selon la méthodologie mondialement reconnue de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et d'un appui de son Comité national. Une fois finalisée, elle est soumise à validation du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et du Comité français de l'UICN. Chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des 11 catégories en fonction de son risque de disparition dans la région.



En Picardie, **9 groupes faunistiques ont ainsi été évalués et labellisés par l'UICN**. il s'agit :

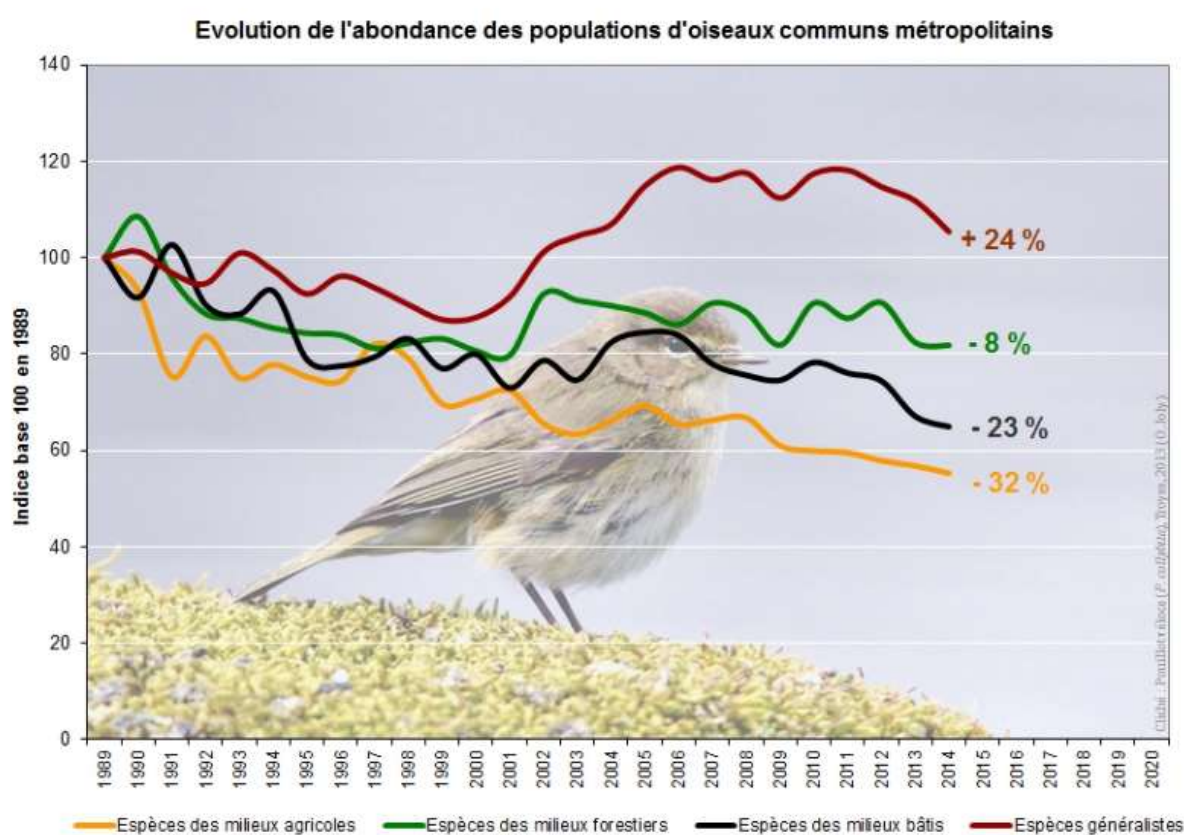
- des Chiroptères
- des Mammifères terrestres
- des Mammifères marins
- des Reptiles/Amphibiens
- des Odonates
- des Orthoptères
- des Papillons de jours et Zygènes
- des Araignées "orbitèles"
- des Coccinelles

Les statuts des différentes espèces évaluées sont disponibles en annexe de ce document.

2. Les enjeux faune

a. Les oiseaux

Les oiseaux sont de très bon indicateurs de la biodiversité notamment parce qu'ils sont souvent les derniers maillons du réseau trophique. En outre, les espèces sont généralement associées à un habitat particulier et l'évolution de leur population est généralement corrélée à l'évolution de leur milieu de vie. Ce groupe faunistique est également celui le mieux étudié par les naturalistes depuis plusieurs décennies. Des études à grande échelle ont ainsi permis de connaître les tendances de population de nombreuses espèces, notamment les oiseaux communs spécialistes à l'échelle nationale :



Source : MNHN (CESCO), 2015.

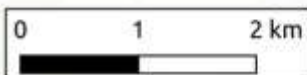
Sur le territoire de la CCLVD, **136 espèces d'oiseaux dont 110 espèces potentiellement nicheuses** (contactées en période de nidification dans des habitats favorables) ont été recensées ce qui représente 62% de la diversité d'oiseaux nicheurs connue en Hauts-de-France.

Sur les 110 espèces potentiellement nicheuses, 16 sont considérées comme patrimoniales (inscrites en liste rouge Picarde ou à l'annexe II de la directive Oiseaux) :

- 10 espèces en liste rouge
- 9 espèces inscrites à l'annexe I de la Directive oiseaux européenne.





















Localisation des données d'Oiseaux remarquables contactés en période de reproduction sur le territoire de la CCLVD



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

 Limites communales	Milieux humides	Milieux boisés
Périodes	 Busard des roseaux (Vu / Ann. II DO)	 Pic mar (Ann. II DO)
 Période ABC (janv. 2018 à mai 2020)	 Butor étoilé (CR / Ann. II DO)	 Pic noir (Ann. II DO)
 avant ABC	 Fuligule milouin (EN)	 Pouillot siffleur (VU)
Milieux anthropisés	 Fuligule morillon (VU)	Milieux de transition
 Bruant zizi (VU)	 Gorgebleue à miroir (Ann. II DO)	 Epervier d'Europe (Ann. II DO)
 Cochevis huppé (EN)	 Locustelle lusciniôïde (EN)	 Bondrée apivore (Ann. II DO)
	 Martin-pêcheur d'Europe (Ann. II DO)	
	 Sterne pierregarin (VU / Ann. II DO)	
	 Vanneau huppé (VU)	

carte 15 : Localisation des espèces d'oiseaux patrimoniaux potentiellement nicheurs sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* Ann. II DO : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Oiseaux européenne.

Les enjeux les plus forts sur le territoire pour les oiseaux concernent les zones humides et notamment les communes de Rosoy et Labruyère sur les marais de Sacy. Le secteur est riche en passereaux paludicoles (Locustelle lusciniôïde, Gorgebleue à miroir...) qui recherchent particulièrement les zones de végétation dense à proximité des étangs (roselières, phragmitaies,...). Les oiseaux d'eau dont plusieurs espèces de canards trouvent également dans les étangs bordés de végétation les conditions favorables à leur reproduction. Notons ici l'observation du Butor étoilé dont la seule station désormais connue à l'intérieur des terres est celle des marais de Sacy. Ainsi, ce Héron en danger critique d'extinction en Picardie a été observé sur le territoire en hivernage mais aussi en période de reproduction sans pour autant que cette dernière ne soit prouvée sur les marais. En effet, les effectifs de l'espèce sont très faibles ce qui rend l'oiseau très discret dans son habitat.

La présence d'arbres âgés notamment des chênes sur les buttes boisées au nord du territoire sont favorables à une avifaune troglophile remarquable comme les Pic noir et Pic mar ou le Rougequeue à Front blanc qui profite des loges des années précédentes que les pics ont délaissés.

Certaines de ces espèces patrimoniales sont présentes dans des milieux plus urbanisés. C'est le cas du Bruant zizi dont l'observation dans les jardins est de plus en plus fréquente. En effet, cette espèce d'origine méridionale semble bénéficier du réchauffement climatique dans les zones plus septentrionales.

A contrario, la tendance de population du Cochevis huppé est moins enviable. Cette espèce dont les populations semblent en déclin à l'échelle européenne a été observée une unique fois sur la commune de Rantigny en 2000.

Notons également la présence sur le territoire de nombreuses espèces dites "non patrimoniales" mais représentatives d'habitats spécifiques et dont les populations sont en déclin au niveau national (Vigie Nature, 2020). C'est le cas notamment :

- de la tourterelle des bois : elle fréquente des milieux variés (bois, jardins, vallées avec haies) où elle niche dans les arbres et se nourrit souvent dans les champs cultivés.
- de l'Alouette des champs : cette espèce des milieux agricoles subit également une forte chute de ses populations.
- du Tarier pâtre : cet oiseau des milieux bocagers subit de plein fouet la raréfaction des prairies et des haies. La seule donnée de cette espèce sur le territoire date de 1995 sur la commune de Labruyère. Le Tarier pâtre n'a pas été revu depuis.
- de l'Hirondelle de fenêtre : comme sa cousine, l'Hirondelle rustique, l'Hirondelle de fenêtre est également en déclin. Une remarquable colonie de cette espèce est présente à l'Hôpital Paul Doumer à Labruyère (135 individus, 107 nids dont 59 occupés). Les gestionnaires de l'hôpital se sont engagés à préserver la colonie et à la valoriser en installant le panneau "ici, nous vivons avec les hirondelles".



Delichon urbica © DUTOUR Lucie

Zoom sur quelques espèces

- Locustelle luscinioides (*Locustella luscinioides*) - espèce **En Danger** en Picardie

Cette Locustelle émet de longs trilles monotones dans les grandes roselières inondées, les vastes marais ou les queues d'étangs avec phragmites et massettes,...

Elle est migratrice et passe l'hiver en Afrique équatoriale.

La Locustelle luscinioides est rare dans le nord de la France et est présente dans l'Oise presque uniquement dans les marais de Sacy. L'espèce a été classée "en danger" (EN) dans la dernière liste rouge de Picardie en 2009.



Locustella luscinioides © PERSYN Jacques

- Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) - Espèce **En Danger Critique d'Extinction** en Picardie

Le Butor étoilé est un héron discret qui fréquente les roselières denses des marais. Historiquement, l'espèce était présente dans les 3 départements picards mais elle ne se reproduit plus aujourd'hui

que dans les marais arrière littoraux de la Somme. Dans l'Oise, les marais de Sacy étaient également un habitat de reproduction pour l'espèce. L'oiseau y est toujours présent aujourd'hui où on l'observe en hiver et en été mais sa reproduction reste hypothétique. Le Butor étoilé subit notamment les fortes variations de niveau d'eau. Ainsi, la végétation composée d'hélophytes en eau doit être présente sur une vingtaine d'hectares pour sa reproduction. Le maintien d'un niveau d'eau élevé et constant en période d'élevage des jeunes semble primordial à la réussite reproductive de l'espèce.

Il chasse au crépuscule, en bordure des roselières et au sein de celles-ci. Il s'observe alors très difficilement, car la couleur de son plumage se confond parfaitement aux roseaux. De plus, il est capable de rester immobile, le cou tendu, durant de longs moments et est alors introuvable dans la végétation. Son chant caverneux caractéristique, est bien souvent le seul indice de sa présence au printemps.

C'est une espèce migratrice, faisant l'objet de mesures spéciales de conservation en particulier en ce qui concerne son habitat (Zones de Protection Spéciales, inscrite en Annexe I de la Directive Oiseaux). Le Butor étoilé a été classé "en danger critique d'extinction" (CR) dans la dernière liste rouge de Picardie en 2009.

- Pouillot siffleur (*Phylloscopus sibilatrix*) - Espèce **Vulnérable** en Picardie

Il niche dans presque toute l'Europe, mais passe l'hiver au sud du Sahara. En Picardie, il fréquente les bois et les forêts claires, d'une taille suffisamment importante.

La raréfaction des forêts et des bois de grande taille sont des menaces pour cette espèce. Les contacts du Pouillot siffleur restent rares en Picardie après un fort déclin des populations en 1989 et 2010 (Commeccy, 2013). Sur le territoire de la CCLVD, le Pouillot siffleur semble être présent dans les boisements de Bailleval et Rosoy.

b. Les mammifères terrestres

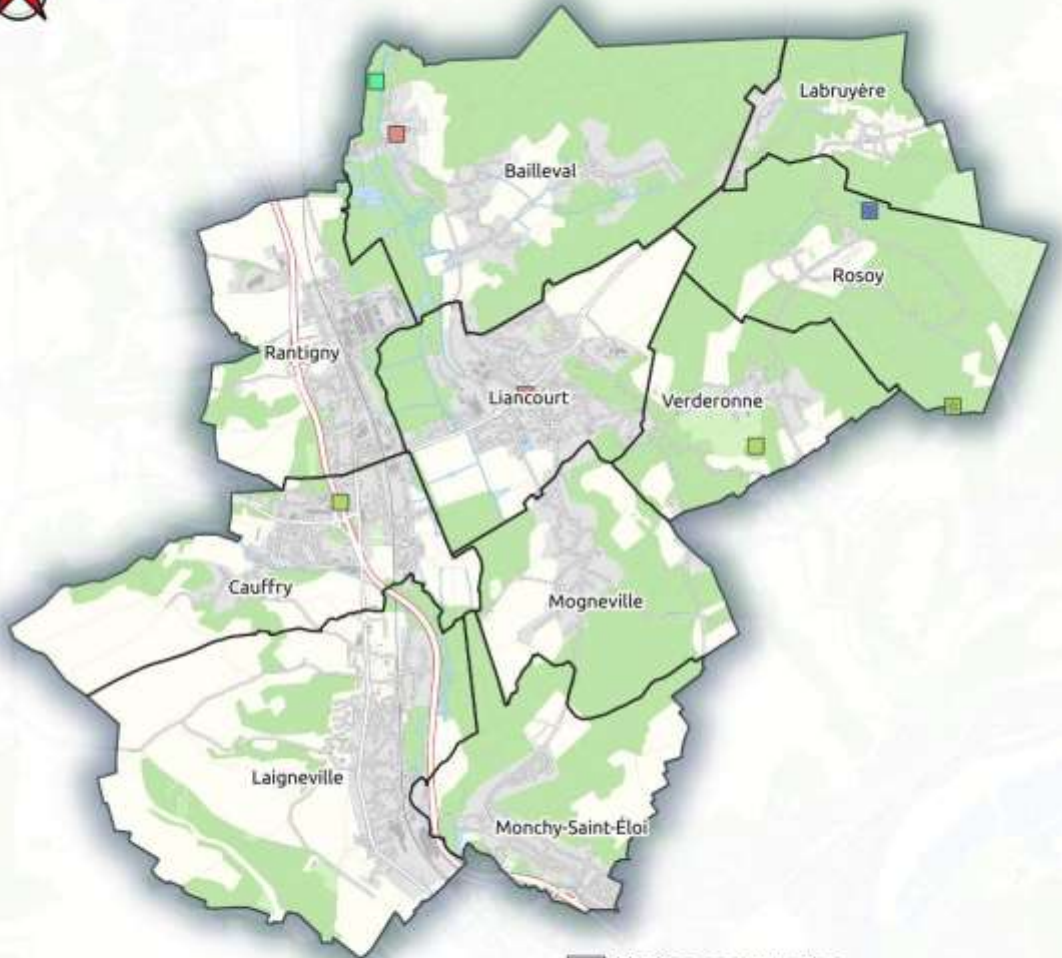
25 espèces de mammifères terrestres sont recensées sur le territoire soit près de la moitié des espèces présentes en Hauts-de-France. On y retrouve des mammifères forestiers comme l'Écureuil roux, le Mulot à collier roux, le Chevreuil ou le Campagnol roussâtre. Ces espèces sont communes à l'échelle régionale mais peuvent subir localement des pressions impactant leurs populations comme la fragmentation de leur habitat boisé par les routes et les collisions avec les voitures. Pour l'Écureuil roux, la concurrence avec le *Tamias* de Sibérie, espèce exotique envahissante (EEE) utilisant quasiment la même niche écologique semble lui être préjudiciable (voir paragraphe sur les EEE). C'est dans les espèces de lisière et de bocage que l'on retrouve le Muscardin, inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore et classé "Quasi Menacé" en Picardie. Plusieurs espèces de petits mammifères sont ainsi liées aux linéaires arborés aussi bien au niveau de haies en milieux agricoles, dans les jardins ou au niveau des lisières boisées. C'est le cas du Lérot ou de

la Musaraigne musette. Les discontinuités dans ces linéaires sont ainsi préjudiciables à la plupart de ces espèces. D'autres mammifères sont particulièrement anthropophiles comme la Fouine ou le Lérot dont les capacités de grimpe leur permettent d'accéder aux combles et greniers facilement. Enfin, plusieurs espèces sont liées aux zones humides. C'est le cas du Putois d'Europe présent en vallée de la Brèche qui apprécie la proximité de l'eau même s'il peut s'adapter à différents milieux notamment forestiers.

L'espèce de mammifère la plus remarquable du territoire est semi aquatique. **Il s'agit du Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)** observé en 1991 dans les marais de Rosoy. L'espèce n'est présente qu'au sud de la Picardie et est classée EN (en danger) dans la liste rouge picarde (2016).



Localisation des données de mammifères terrestres remarquables sur le territoire de la CCLVD



□ Limites communales

Périodes

- Période ABC
(janv. 2018 à mai 2020)
- Avant 2018

Mammifères terrestres patrimoniaux

- Campagnol amphibie (ZNIEFF, DH4, EN)
- Lérot (ZNIEFF)
- Mulot à collier roux (ZNIEFF)
- Muscardin (ZNIEFF, DH4)

Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 16 : Localisation des espèces de mammifères terrestres patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

*ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zoom sur quelques espèces

- Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) - Espèce **En Danger** en Picardie

Ce mammifère semi-aquatique se rencontre le long des cours d'eau, des drains et des étangs bien végétalisés, Il creuse des terriers dans les berges ou dans les touradons de molinie ou de laïches. Le terrier comprend un accès direct à l'eau par un trou submergé et une entrée principale au-dessus du niveau de l'eau, là où se trouve un emplacement qui sert de réfectoire.

Le Campagnol amphibie n'est présent qu'en France et dans la péninsule ibérique. De plus, ses milieux sont en régression (surpâturage des berges, artificialisation des berges, assèchements...). Le sud de la Picardie représente sa limite nord de répartition. Il souffre également de la compétition avec le Rat musqué et le Ragondin et de la lutte non sélective contre ces derniers.

Son aire de répartition limitée, sa relative rareté, sa régression, et les menaces pesant sur l'espèce ont amené à sa protection nationale en septembre 2012. L'espèce est classée "en danger" dans la liste rouge picarde (2016).

- Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) - Espèce **Quasi menacée** en Picardie

Ce rongeur de la taille d'une souris est arboricole comme les autres espèces de sa famille : les Gliridés (comme le Léroty et le Loir). Le Muscardin a un pelage roux-doré d'où son surnom de « Rat d'or » et une queue presque aussi longue que son corps, ce qui lui permet de se déplacer plus facilement dans les arbres. Il a un régime alimentaire de type omnivore, où au printemps il va se nourrir de bourgeons, d'écorces et d'insectes puis essentiellement de graines et de fruits en été et à l'automne. Du mois d'octobre au mois d'avril, il sera en phase d'hibernation.

Le Muscardin se rencontre dans les milieux à couverture végétale dense comme les lisières de bois, les taillis de noisetiers, les ronciers, les haies mixtes. Il pourra y dissimuler un ou plusieurs nids formant une boule, fabriqués avec des feuilles sèches, de l'herbe et de la mousse.

Il a été observé à Rosoy, Cauffry et Verderonne, au niveau de lisières boisées ou de haies denses où l'espèce peut trouver refuge et nourriture. Depuis quelques années, grâce aux prospections ciblées (recherche de noisettes rongées en hiver), les connaissances sur cette espèce se sont bien développées. Elle est désormais classée « quasi-menacée » sur la liste rouge picarde. La dégradation de son habitat causée par l'évolution des pratiques agricoles et sylvicoles ainsi que la disparition des haies et bandes boisées entraînent des ruptures de continuités écologiques, ce qui peut provoquer sa disparition ou sa raréfaction dans de nombreux secteurs. Cette espèce est inscrite en Annexe IV de la Directive Habitat.

- Putois (*Mustela putorius*)

Le Putois est adapté à de nombreux habitats comme les milieux bocagers, les lisières boisées voire des milieux relativement ouverts. Cependant, le Putois étant excellent nageur, on le retrouve surtout dans les zones humides et en bordure de cours d'eau. Animal nocturne, il quitte son terrier le soir et peut effectuer des déplacements de plusieurs kilomètres.

Malgré un statut encore commun aujourd'hui, la vigilance quant à sa conservation doit s'accroître au regard de ses effectifs qui ont fortement baissé depuis le milieu du XX^e siècle (SFEPM, 2017).

c. Les chiroptères

Les Chauves-souris sont les seuls mammifères capables de voler en Europe. Toutes les espèces européennes sont insectivores et ont des mœurs nocturnes. Leur système de sonar leur donne une grande efficacité pour se déplacer dans leur environnement et repérer leurs proies en vol. Leur cycle biologique est calqué sur celui des saisons et l'abondance de leurs proies. Ainsi, elles utilisent des types de gîtes différents selon les périodes de l'année. Entre mai et août les femelles vont se regrouper en maternité dans des gîtes chauds pour mettre bas et élever leurs jeunes ensemble. En fonction des espèces, ces gîtes seront très différents. Les espèces arboricoles comme les noctules ou le Murin de Bechstein choisissent un réseau d'arbres creux. Les espèces dites anthropophiles s'installent dans le bâti ; les vastes greniers sont recherchés notamment par le Grand murin ou le Petit rhinolophe alors que la Pipistrelle commune ou la Sérotine commune se feront plus discrètes en s'installant dans des interstices sous les toitures. Après l'émancipation des jeunes et une période automnale de chasse intensive ou de migration pour certaines espèces, les chiroptères vont se diriger vers leur site d'hibernation. Il s'agit de gîtes hors gel où les chiroptères vont entrer en léthargie pour une période d'environ 4 à 6 mois. Les carrières souterraines du territoire de la CCLVD offrent ainsi un réseau de gîtes favorables pour l'hibernation de quelques dizaines d'individus. Les chauves-souris sont des très bon marqueurs de la qualité des milieux et de leur fonctionnalité. En effet, elles recherchent des habitats où la richesse en insectes proies est abondante et un territoire facilitant leur déplacement entre leurs gîtes et leurs zones de chasse.

10 espèces de chauves-souris sur les 22 espèces présentes en Hauts-de-France ont été recensées sur le territoire de la CCLVD. L'ensemble des espèces de chauve-souris ainsi que leurs habitats sont désormais protégés par l'arrêté ministériel du 23 avril 2007. En outre, 11 espèces de chauves-souris des Hauts-de-France sont identifiées comme espèces cibles prioritaires dans la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des chiroptères 2016-2025. **7 des 10 espèces recensées sur le territoire font ainsi partie de cette liste d'espèces prioritaires** (Pipistrelle commune, Sérotine commune, Noctule commune, Noctule de Leisler, Grand rhinolophe, Grand murin, Murin de Bechstein).

La moitié de ces espèces est considérée comme remarquable de par leur statut de menace dans la liste rouge picarde (2016) et/ou lorsqu'elles sont inscrites en annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne. Il s'agit notamment ici du Grand murin présent en effectif restreint dans les sites souterrains d'hibernation de Monchy-Saint-Eloi et également contacté en période estivale sur terrain de chasse à Bailleval. Aucune maternité n'est connue pour cette espèce remarquable sur le territoire de la CCLVD ni dans un rayon proche. Le Grand murin a en effet des capacités de dispersion de plusieurs dizaines de kilomètres entre ces gîtes estivaux et hivernaux. Le Grand rhinolophe contacté quant à lui uniquement en hibernation également en très petit effectif est une espèce plus sédentaire même si il peut faire une trentaine de kilomètres entre ces gîtes d'hibernation et d'estivage. La reproduction de cette espèce sensible est suspectée sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise Pays de France sans que cela ait pu être prouvé à ce jour. Le Murin à oreilles échancrées, espèce troglophile également présente dans les sites souterrains du territoire est quant à elle inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats. Cette espèce semble cependant en expansion en France et est actuellement non menacée dans la liste rouge régionale. Deux autres espèces remarquables sont plutôt arboricoles Il s'agit d'une part du Murin de Bechstein, espèce strictement forestière liée aux vieux boisements et recherchant des réseaux d'arbres gîtes en période estivale. Elle est aussi susceptible de fréquenter les sites souterrains du territoire comme à Monchy Saint Eloi en période d'hibernation. La Noctule commune utilise également des réseaux d'arbres gîtes tant en été qu'en

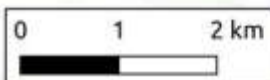
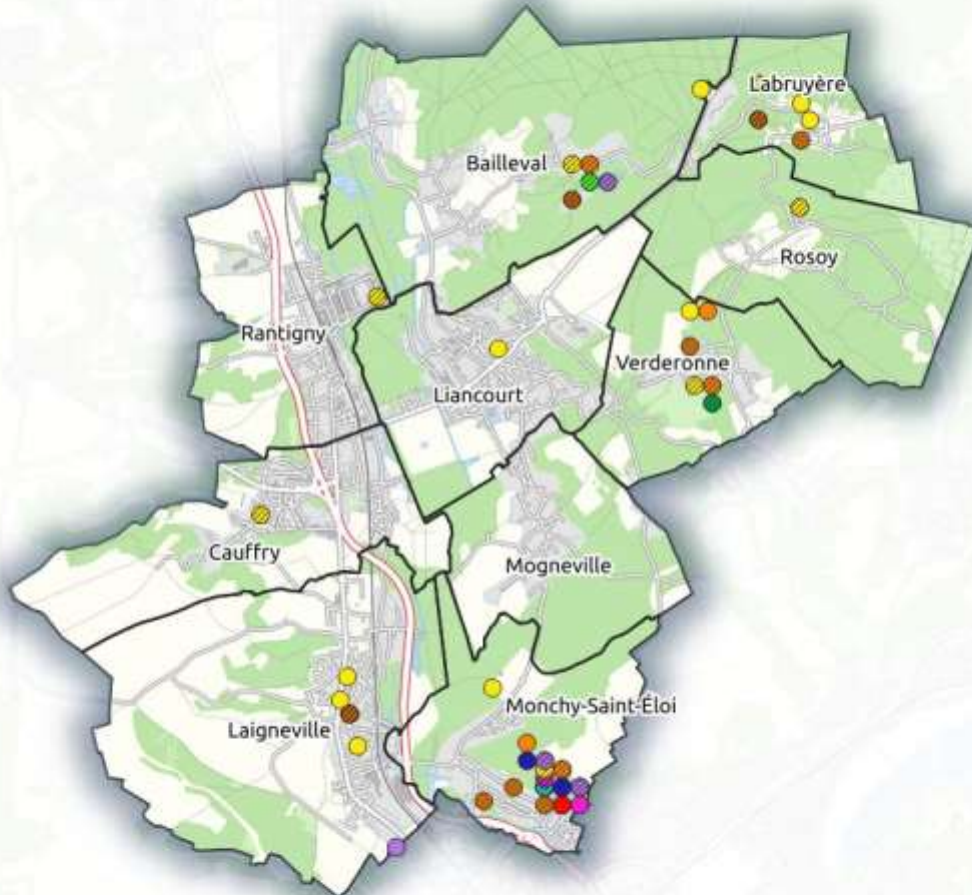
hiver mais chasse plutôt en espace ouvert notamment au-dessus de plans d'eau en période d'activité. Ces espèces sont donc tributaires d'une gestion forestière préservant les boisements âgés et les arbres creux.

Plusieurs espèces plus communes et liées au bâti sont également présentes sur le territoire. Il s'agit ici de la Pipistrelle commune, espèce anthropophile et ubiquiste, dont les maternités s'installent discrètement sous les toitures et dont les individus fréquentent facilement les parcs et jardins en chasse. Malgré le caractère commun et non menacé de l'espèce, une étude nationale a montré un déclin de la population d'environ 9% (période 2006-2019). L'espèce a été contactée en chasse dans des habitats variés en période estivale sur 8 des 10 communes du territoire. Il est très probable que plusieurs maternités de Pipistrelle commune soient installées dans les différentes communes de la CCLVD. La Sérotine commune, également anthropophile, présente un déclin de population autrement plus inquiétant à l'échelle nationale (-30% entre 2006 et 2019). Une maternité d'une vingtaine d'individus de cette espèce a été découverte en 2014 sur la commune de Labruyère. Les enjeux autour de ces espèces anthropophiles en déclin sont ainsi relativement forts sur le territoire de la CCLVD présentant à la fois des habitats de chasse variés et très favorables à ces espèces et une urbanisation assez dense.

La proximité des marais de Sacy et de la vallée de la Brèche est particulièrement favorable aux chiroptères qui trouvent dans ces habitats une ressource importante en insectes proies. Certaines espèces contactées sur le territoire sont inféodées au milieu aquatique. C'est le cas du Murin de Daubenton qui chasse les insectes à la surface des eaux calmes comme les plans d'eau.



Localisation des données de chiroptères remarquables sur le territoire de la CCLVD



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

☐ Limites communales

Chiroptères patrimoniaux

Périodes

- ⊗ Période ABC
(janv. 2018 à mai 2020)
- Avant 2018

- Grand murin (ZNIEFF, DH2/DH4, EN)
- Grand rhinolophe (ZNIEFF, DH2/DH4, VU)
- Murin à oreilles échancrées (ZNIEFF, DH2/DH4)
- Murin de Bechstein (ZNIEFF, DH2/DH4, VU)
- Murin de Daubenton (ZNIEFF, DH4)
- Noctule commune (ZNIEFF, DH4, VU)
- Noctule de Leisler (ZNIEFF, DH4)
- Oreillard roux (ZNIEFF, DH4)
- Pipistrelle commune (ZNIEFF, DH4)
- Sérotine commune (ZNIEFF, DH4)

carte 17 : Localisation des espèces de chiroptères patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zoom sur les gîtes

- sites hibernation

Plusieurs sites souterrains sur le territoire abritent des chauves-souris en hibernation de novembre à mars. Les anciennes carrières souterraines de Laigneville ont une capacité d'accueil très importante au regard des dimensions des galeries. Cependant le nombre d'individus contactés en hibernation est très faible. Les sites souterrains de Monchy-Saint-Eloi de plus petites dimensions proposent des conditions probablement plus favorables, au regard des effectifs et de la diversité d'espèces présentes dans les sites. Ainsi, le site le plus important abrite 8 espèces pour une quinzaine d'individus en hibernation. La carrière est désormais fermée par une grille par la commune de Monchy pour préserver les chauves-souris de tout dérangement délétère en hiver.

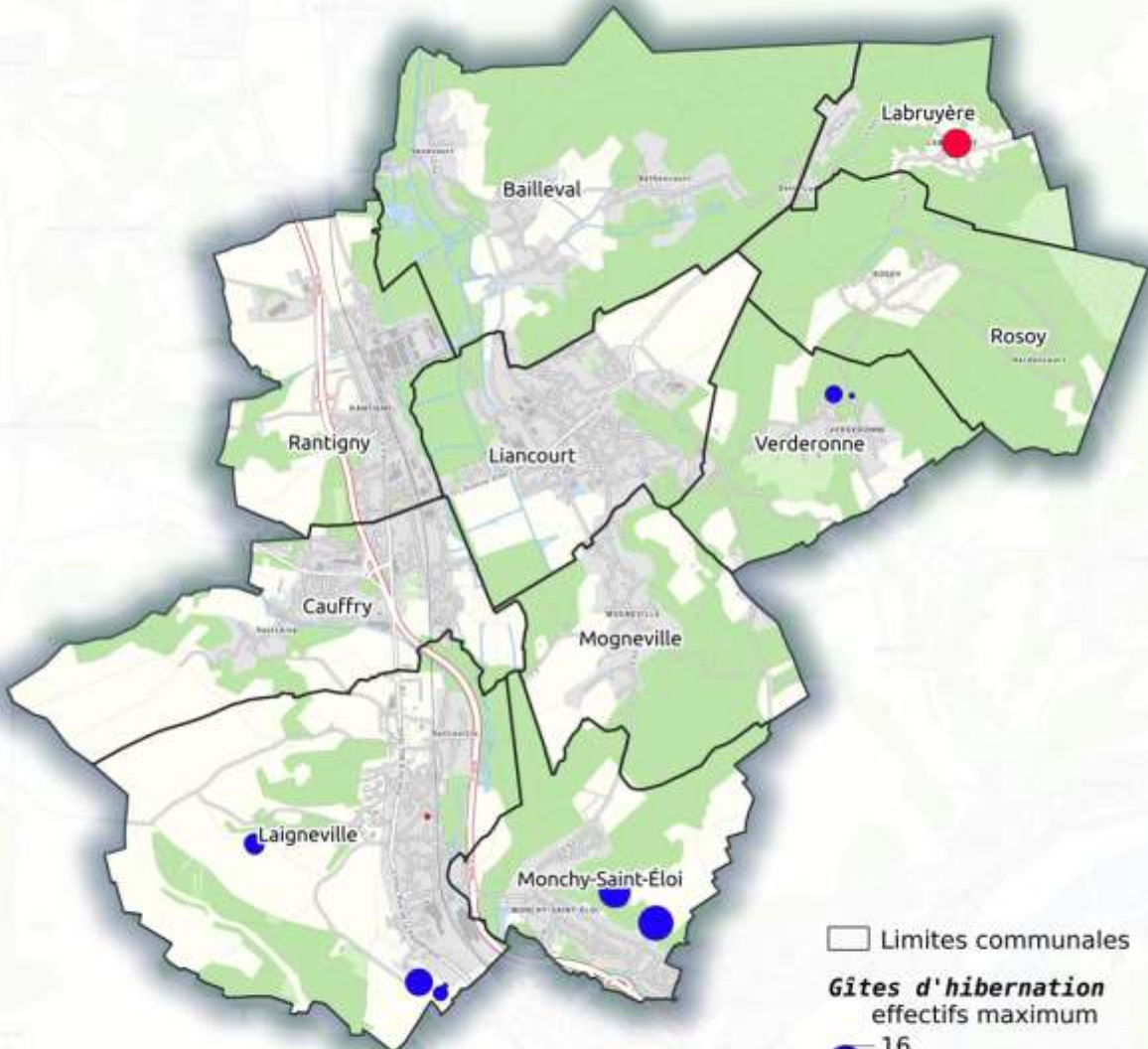
Les caves sur le territoire doivent également être une source non négligeable de gîtes d'hibernation pour les chauves-souris. C'est notamment le cas au château de Verderonne où 1 cave maçonnée et 1 glacière présentes dans le parc abritent quelques murins en hibernation (Murin à moustaches/brandt/alcathe et Murin de Natterer).

- sites estivage

Le seul site connu accueillant une maternité de chauves-souris (groupe de femelles mettant bas et élevant leur jeune dans un même site) se trouve sur la commune de Labruyère chez un particulier. Il s'agit d'une colonie d'une vingtaine de Sérotine commune installées dans les combles d'une maison de particulier. Il est probable que d'autres espèces dites "anthropophiles" aient installé leurs maternités dans le patrimoine bâti du territoire. On peut estimer qu'au moins une maternité de Pipistrelle commune soit ainsi installée dans chaque village. En outre, l'offre en boisements doit permettre à plusieurs espèces arboricoles de trouver refuge dans les arbres creux.

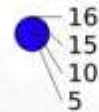


Localisation des Gîtes à chiroptères connus sur le territoire de la CCLVD

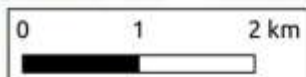
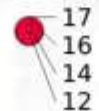


□ Limites communales

Gîtes d'hibernation
effectifs maximum



Gîtes de maternités
effectifs maximum



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

Zoom sur quelques espèces

- La Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) - Espèce **Quasi menacée** en Picardie

La Sérotine commune est une chauve-souris anthropophile dont les maternités s'installent sous les toitures des bâtiments ou dans les espaces étroits des greniers. En hiver, cette chauve-souris fréquente souvent les mêmes bâtiments où elle gîte l'été. On peut également la retrouver en hibernation dans les anfractuosités des sites souterrains. Appréciant les milieux en mosaïque, il est possible de l'observer tant dans les espaces agricoles que dans les villes et villages ou en milieu boisé où elle chasse le long des lisières. Comme beaucoup de chauves-souris, la Sérotine commune est fidèle à son gîte d'où l'importance de la protection de ce dernier pour la préservation de l'espèce. Au niveau national, les tendances de population pour cette espèce sont fortement négatives avec une baisse évaluée à -30% entre 2006 et 2019 (Vigie chiro, 2020). La Sérotine commune, comme la plupart des chiroptères, subit la raréfaction de sa ressource alimentaire due à la dégradation et l'homogénéisation des habitats mais aussi des pressions plus récentes comme les rénovations énergétiques du bâti limitant l'accès à leurs gîtes ainsi que la pollution lumineuse. Une maternité d'une vingtaine d'individus de cette espèce cible du plan national d'actions en faveur des chauves-souris, est recensée sur le territoire de la CCLVD à Labruyère.

- La Noctule commune (*Nyctalus noctula*) - Espèce **Vulnérable** en Picardie

Cette chauve-souris arboricole utilise les arbres creux comme gîte d'été pour la mise-bas et l'élevage des jeunes mais aussi comme gîte d'hibernation en hiver. Ces gîtes étant très difficiles à découvrir, la plupart des données collectées concernent des individus contactés en vol en déplacement ou sur terrain de chasse. La Noctule commune est une espèce migratrice. La migration concerne exclusivement les femelles : elles partent au début du printemps vers l'Europe de l'Est pour la mise bas, puis elles reviennent dans nos régions pour l'accouplement et l'hibernation, accompagnées des juvéniles. Néanmoins des colonies de mise-bas sont parfois constatées en France, tous les individus ne migrent donc pas. Cette chauve-souris a la capacité de voler en altitude et est ainsi particulièrement impactée par l'éolien. Les Noctules communes subissent en outre la sylviculture intensive et le rajeunissement des forêts entraînant une réduction de l'offre en gîtes arboricoles. Le territoire de la CCLVD peut être favorable à cette espèce notamment par l'offre en gîtes arboricoles au niveau des boisements et parcs urbains mais aussi par la présence de zones humides, marais et plans d'eau particulièrement appréciée par cette espèce pour la chasse.

©Observations.Be

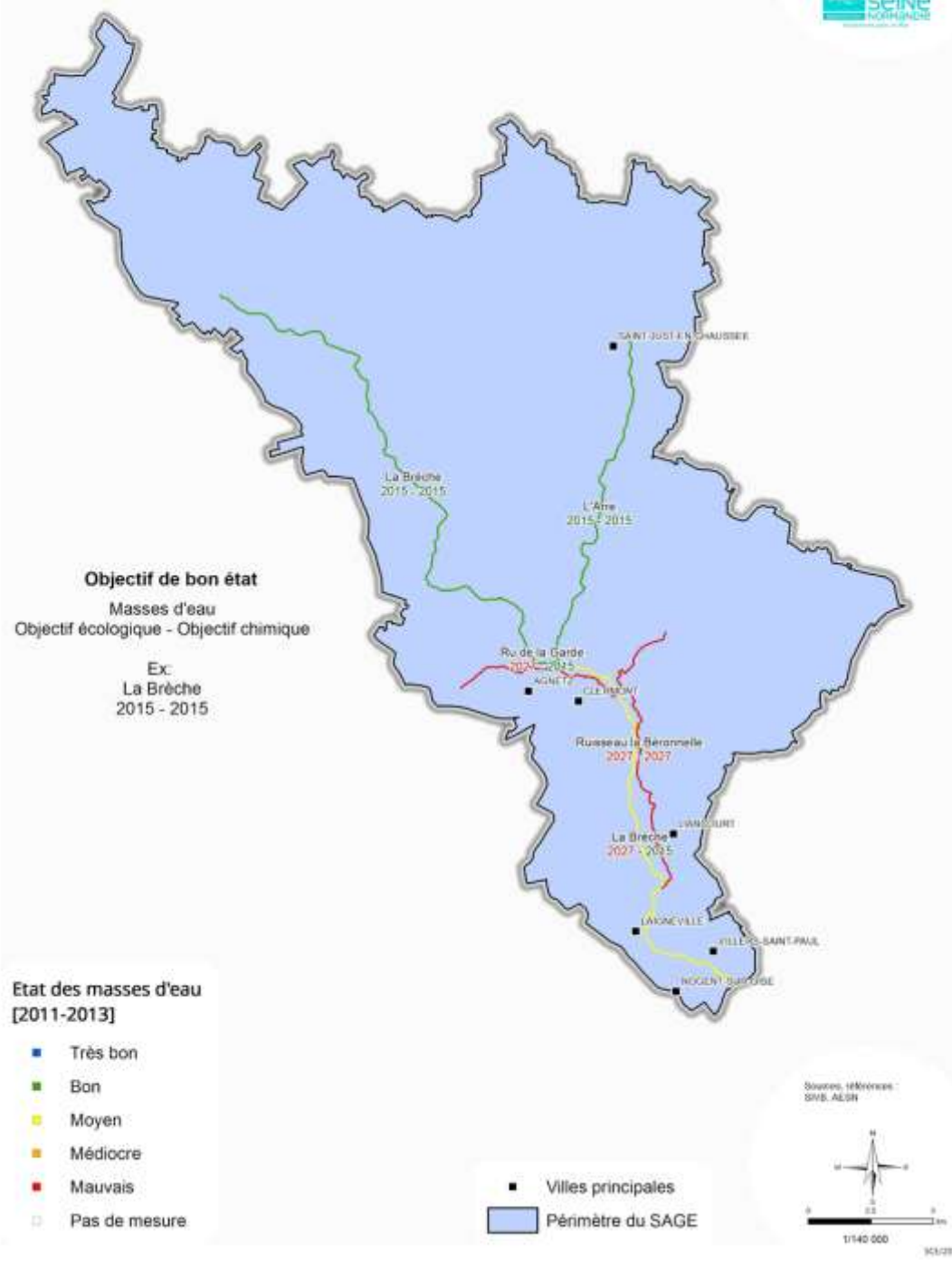
- le Grand Murin (*Myotis myotis*) - Espèce **En Danger** en Picardie

Le Grand murin est inscrit dans la Liste Rouge des chiroptères menacés de Picardie dans la catégorie « en danger ». Il s'agit d'une des plus grandes espèces du nord de la France avec ses 40 cm d'envergure. Le Grand murin recherche des sites d'hibernation souterrains avec des fissures et peu dérangés. En été, les maternités s'installent dans de vastes combles chauds de grands bâtiments. L'espèce est particulièrement sensible au dérangement et à toute modification thermique de son gîte. En Picardie, plusieurs maternités estivales majeures ont disparu ou ont quitté partiellement leur gîte suite à des perturbations environnementales. À l'heure actuelle, 4 maternités majeures sont connues en Picardie et 2 autres ont vu leurs effectifs très largement réduits ces dernières années. L'espèce est présente en faible effectif en hibernation sur le territoire de la CCLVD et aucune maternité ne concerne le territoire directement. En revanche, plusieurs données de détection en période estivale montrent une fréquentation du secteur par l'espèce.

d. Les poissons et crustacés d'eau douce

Malgré une qualité des eaux de surface moyenne à mauvaise sur le tronçon de la Brèche et de la Béronelle, quelques espèces de poissons patrimoniaux ont été recensées sur la période de l'ABC. Il s'agit notamment de données de **Brochet ou d'Anguille ainsi que de la Lamproie de Planer** qui recherche des ruisseaux bien oxygénés. La pérennité de ces espèces sensibles sur le long terme devra donc passer par une amélioration de la qualité des eaux des cours d'eau où elles sont présentes.

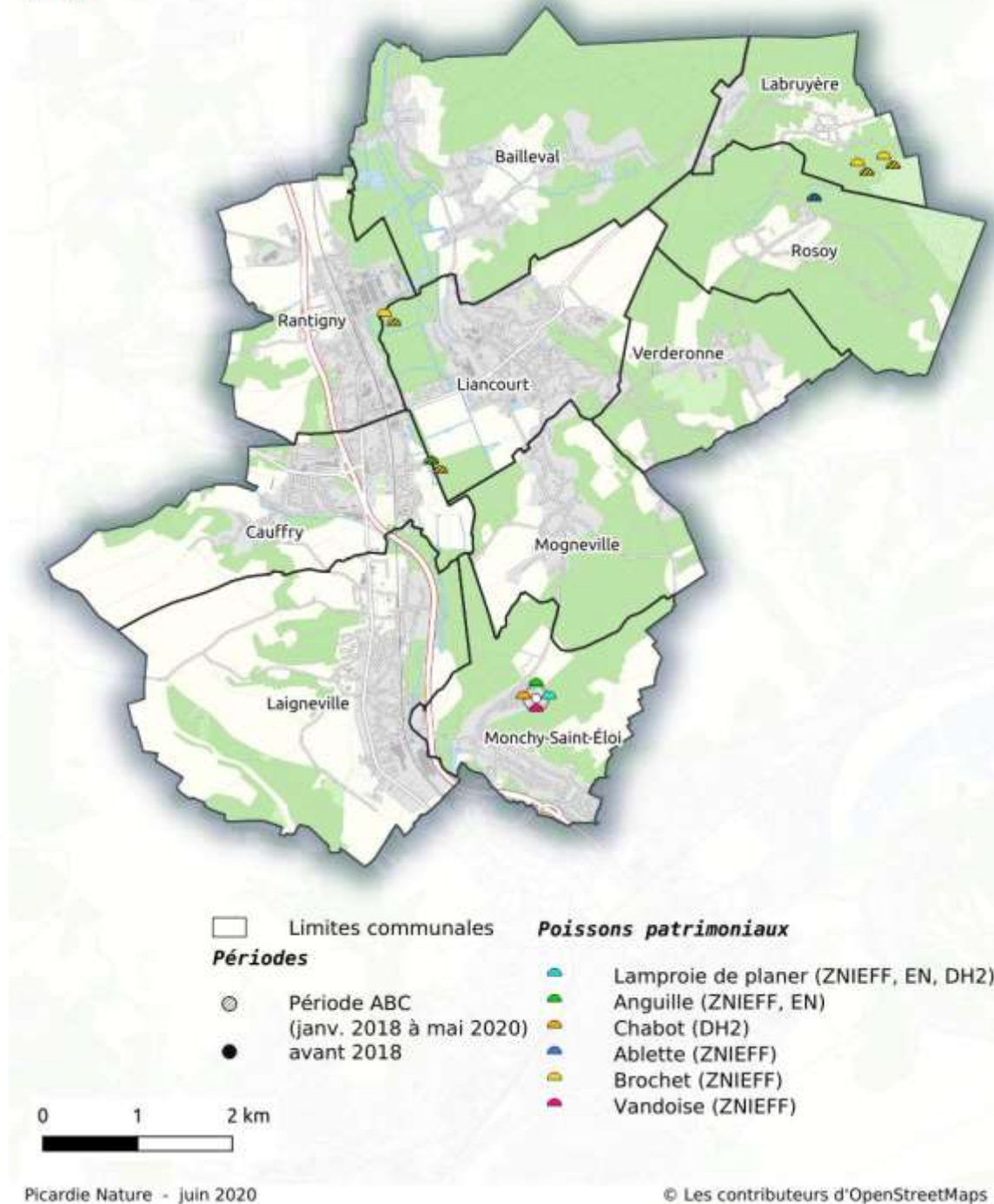
Carte 2 : masses d'eau superficielles – état écologique et objectif de bon état



source : atlas cartographique du SAGE / syndicat mixte du bassin versant de la Brèche.



Localisation des données de poissons remarquables sur le territoire de la CCLVD



carte 19 : Localisation des espèces de poissons patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zoom sur quelques espèces

- le Brochet (*Esox lucius*) - Espèce **Quasi-menacée** en Picardie

Le Brochet est l'un des plus grands prédateurs d'eau douce. Il est reconnaissable par son corps fuselé, très allongé pouvant atteindre jusqu'à 130 cm. La tête du brochet est large et aplatie, sa gueule est tapissée de plus de 700 dents acérées, dirigées vers l'arrière. Sa coloration est généralement vert-brun avec un ventre argenté. Cependant, sa teinte peut varier selon le milieu où il évolue, cette capacité de mimétisme et sa forme hydrodynamique sont donc parfaitement adaptées à son mode de chasse à l'affût. Il chasse essentiellement de jour, capturant de préférence des poissons affaiblis ou malades, des amphibiens, des rongeurs et des poussins d'oiseaux d'eau.

Le brochet recherche des eaux transparentes et à couvert végétal dense. On le rencontre dans les cours d'eau à courants lents, à méandres riches en végétation aquatique, dans les plans d'eau, étangs, canaux et lacs et dans les annexes hydrauliques (zones humides alluviales, lit majeur inondable, bras morts, noues, etc.) indispensables à sa reproduction. Sur le territoire de la CCLVD, le Brochet a été observé sur la Brèche à Liancourt et dans les marais de Sacy à Labruyère. L'espèce a un statut "quasi menacé" au niveau de la Picardie.

L'assèchement des zones inondables (drains, digues...), la mise en culture céréalière des prairies inondables, l'urbanisation croissante en bordure des rivières contribuent à la disparition des zones de reproduction du brochet. La canalisation des rivières et les aménagements de berges limitent la survie et la pérennité de l'espèce dans notre région. On peut également ajouter que la pollution des eaux perturbe l'ensemble de la chaîne alimentaire, fragilisant les poissons et les rendant plus sensibles à diverses maladies (rhabdovirose et septicémie virale).

- l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) - Espèce **En Danger** en Picardie

Ce poisson mesurant jusqu'à 1m50 de long est bien connu du grand public. Elle possède un corps allongé comme celui d'un serpent et a une coloration brune avec la gorge et le dessous du corps blanchâtre. Cette espèce est remarquable par son cycle de vie et sa grande migration. Au cours de sa vie, l'anguille va passer par des milieux présentant différents taux de salinité ; de la mer pour la reproduction vers l'eau douce puis à nouveau vers la mer. Elle a une activité principalement nocturne et cette prédatrice se nourrit d'êtres vivants qu'elle trouve au fond de l'eau. On la retrouve dans tous les milieux humides qui sont accessibles depuis le milieu marin ou les estuaires d'eau saumâtre. Elle a été observée en vallée de la Brèche à Liancourt et Monchy-Saint-Eloi en 2017 et 2018. Ses populations ont extrêmement diminué depuis les années 1980, elle est même considérée comme une espèce menacée ou en risque d'extinction en Europe. En Picardie, elle fait partie des espèces présentes sur la liste rouge sous le statut "en danger".

Du fait de son développement dans de nombreux milieux, les menaces sont multiples. Dans les eaux douces, la pollution des eaux, la surpêche des jeunes anguilles (les civelles), le braconnage ainsi que les obstacles comme les barrages et les écluses bloquant la remontée des individus sont des causes de cette diminution. Un parasite contamine également cette espèce, ce qui contribue également au déclin de la population.

- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) - Espèce **En Danger** en Picardie

La Lamproie de Planer est une espèce d'eau douce qui vit dans les têtes de bassin et les ruisseaux bien oxygénés. Elle ne supporte pas les températures trop élevées. Les larves vivent 3 à 6 ans dans les sédiments vaseux, voire sableux et se nourrissent en filtrant les débris organiques et diatomées apportés par le courant. Après la métamorphose, les adultes ne se nourrissent pas. Contrairement à la Lamproie de rivière (*Lampetra fluviatilis*) et à la Lamproie de mer (*Petromyzon marinus*), la Lamproie de Planer est une espèce non parasite.

e. Les amphibiens

Les Amphibiens (ou Batraciens) sont séparés en deux sous-ordres en Picardie : les Anoures et les Urodèles. Les grenouilles et les crapauds font partie des Anoures, ils n'ont pas de queue et ont des longs membres postérieurs permettant le saut. Chez les Urodèles, on retrouve les tritons et les salamandres qui ont un corps très allongé, une longue queue et des pattes de petite taille. Toutes ces espèces ont un cycle de vie complexe et ont besoin de milieux terrestres et aquatiques pour se développer. Les larves se développent dans l'eau et respirent à l'aide de branchies. Les adultes qui sont dotés de poumons, ont une phase aquatique pour la reproduction et une phase terrestre pour le reste de l'année. A l'exception des grenouilles vertes, toutes les espèces picardes passent l'hiver à l'abri du froid dans les bois et les haies. Ce sont donc de bons indicateurs de l'état général des écosystèmes du fait de leur vulnérabilité et leur statut juridique puisque toutes les espèces d'Amphibiens sont protégées.

Malgré un secteur riche en milieux humides, seules **8 espèces d'amphibiens** ont été recensées sur le territoire de la CCLVD (Crapaud commun, Grenouille rousse, Grenouille agile, Triton palmé, Triton ponctué, Salamandre tacheté, Rainette verte, Grenouille verte). Plusieurs sites de reproduction potentiels sont présents mais parfois gérés intensivement pour la pêche. Les berges abruptes et le manque d'herbiers aquatiques de certains étangs ne sont en effet pas favorables à la reproduction des amphibiens. En outre, le réseau de mares est peu étendu sur le territoire ce qui explique la faible population de tritons dont la phase aquatique est peu compatible avec la présence de poissons.



Localisation des données de amphibiens remarquables sur le territoire de la CCLVD



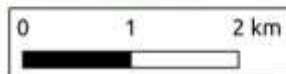
□ Limites communales

Périodes

- ⊙ Période ABC (janv. 2018 à mai 2020)
- Avant 2018

Amphibiens remarquables

- ◆ Grenouille agile (ZNIEFF, DH4)
- ◆ Rainette verte (ZNIEFF, DH4, VU)
- ◆ Salamandre tachetée (ZNIEFF)
- ◆ Triton ponctué (ZNIEFF)



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 20 : localisation des amphibiens patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

*ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

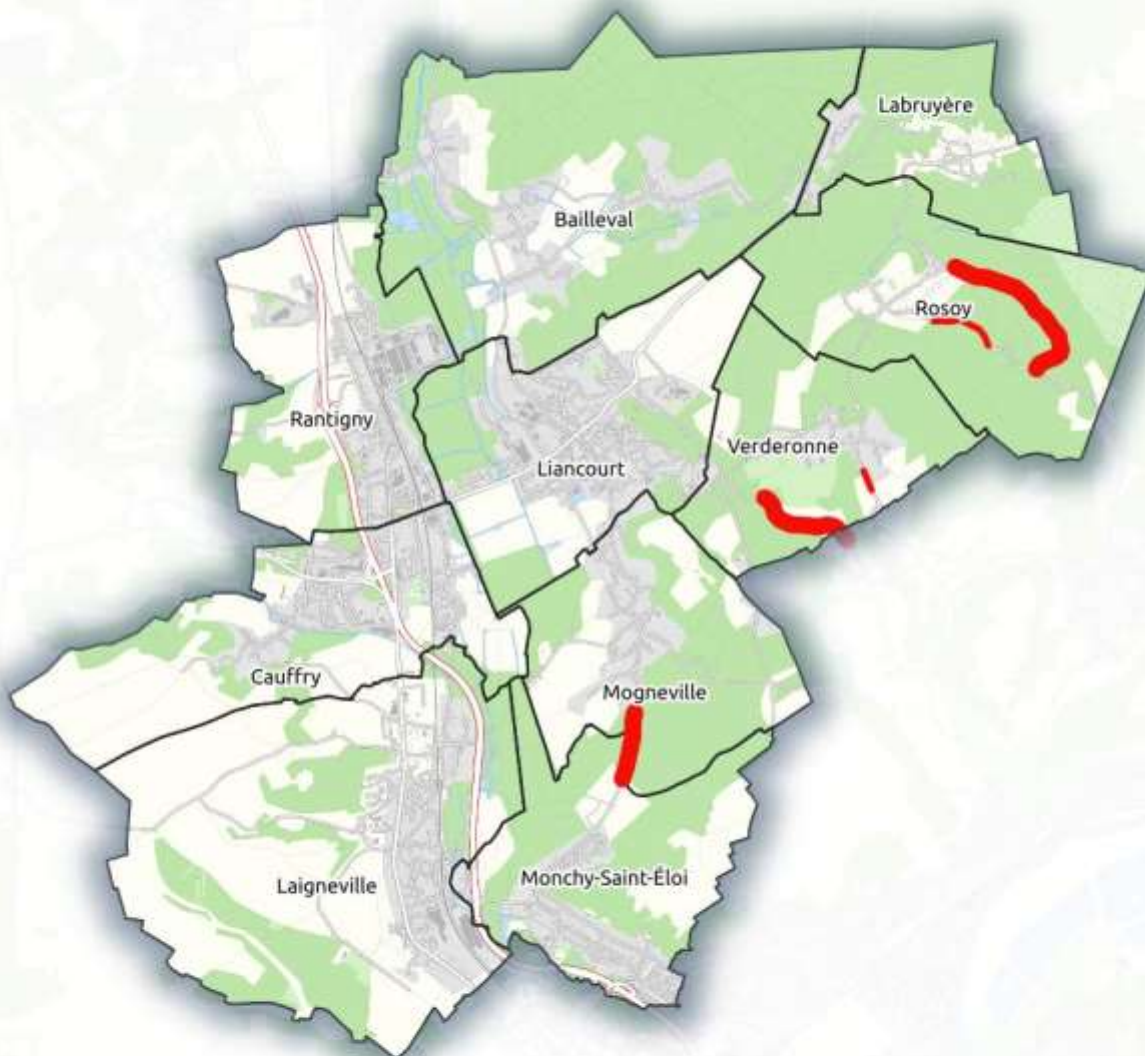
Les enjeux pour ce groupe faunistique sont essentiellement concentrés au niveau des marais de Sacy sur Rosoy et Labruyère où plusieurs espèces patrimoniales ont été recensées dont la **Rainette verte (*Hyla arborea*)**, classée **Vulnérable** dans la liste rouge des amphibiens de Picardie.

Plusieurs secteurs du territoire sont néanmoins encore fréquentés par de belles populations d'espèces plus communes comme le Crapaud commun, la Grenouille rousse ou le Triton palmé. Cependant, ces espèces peuvent être particulièrement impactées par les collisions routières lors des phases de migrations saisonnières.

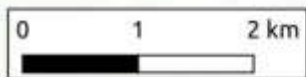
Plusieurs tronçons routiers ont ainsi été identifiés comme étant particulièrement mortifères pour ces espèces :



Tronçons routiers mortifères pour les amphibiens en période de migration prénuptiale sur le territoire de la CCLVD



- Limites communales
- Tronçons routiers mortifères effectifs**
- 1-5
- 5-10
- 10-20
- 20-40



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 21 : Relevés des tronçons routiers mortifères pour les amphibiens en période de migration prénuptiale (relevés en mars 2019)

Le tronçon routier présentant les plus forts enjeux pour les amphibiens est situé en bordure des marais de Sacy à Rosoy. Ce tronçon est suivi chaque année depuis 2016 par le Syndicat mixte des marais de Sacy en partenariat avec la CCLVD sur la période principale de migration prénuptiale des amphibiens afin d'inventorier les espèces et de réaliser le sauvetage des individus traversant la route vers leur milieu de reproduction.

A titre d'exemple, 151 cadavres ont été recensés sur la période de migration prénuptiale du 2 février au 16 mars 2017 et 127 individus ont été sauvés cette même année grâce à ce dispositif. Les effectifs relevés les années suivantes sont comparables sur une période plus étalée du dispositif prenant en compte l'avancée de la période de redoux dans l'année.

Notons qu'aucun cadavre de Rainette verte n'est à déplorer dans ces comptages. La migration entre le bois et les marais concerne ici 5 espèces essentiellement : Crapaud commun, Grenouille agile, Grenouille rousse, Triton palmé et Triton ponctué.

Zoom sur quelques espèces

- la Rainette verte (*Hyla arborea*) - Espèce **Vulnérable** en Picardie

La Rainette verte se distingue des grenouilles par sa petite taille (jusqu'à 5 cm), sa peau est d'un vert pomme, lisse sur le dos et blanc-grisâtre, finement granuleuse au niveau du ventre. Un liseré noir et crème partant de la cuisse jusqu'à l'œil, sépare très nettement le ventre du dos. Elle est également appelée Rainette arboricole car elle a la particularité d'avoir l'extrémité des doigts en forme de ventouse, lui permettant un mode de vie arboricole.

On la rencontre dans les eaux stagnantes peu profondes et ensoleillées, entourées d'une végétation structurée : buissons, arbustes, ronciers et roseaux où les adultes se réfugient la journée. Même si l'espèce est bien présente sur le littoral picard, elle est très localisée sur le reste du territoire. Dans le département de l'Oise, elle est principalement observée au niveau de la vallée de l'Oise et dans le Pays de Bray.

Cette espèce n'a été observée qu'à 5 reprises sur le territoire dans les marais de Sacy sur les communes de Rosoy et Labruyère. Les marais de Sacy sont en effet un des sites majeurs pour la conservation de cette espèce classée « vulnérable » sur la liste rouge picarde.

Les menaces sont la destruction et l'altération des zones humides comme le remblaiement des mares prairiales. De nombreuses populations sont désormais isolées par le manque de milieux favorables, ce qui entraîne des dérives génétiques et la régression de l'espèce.

- Triton ponctué (*Lissotriton vulgaris*) - Espèce **Quasi menacée** en Picardie

En déclin en France, sans doute à cause de la destruction et de la fragmentation de ses habitats. La baisse de la qualité des eaux est également à prendre en considération.

Aménager des plans d'eau peu profonds exposés au soleil, sans poissons et proches d'une forêt, créer des mares à pentes douces, installer des crapauds entre leurs zones d'hivernage et leurs zones de reproduction serait prioritaire.

Certaines populations semblent se maintenir sur le littoral picard et en Thiérache mais le Triton ponctué semble plutôt en déclin à l'échelle de la Picardie.

Il vit dans les eaux claires riches en végétation aquatique, dans les zones de culture et les prairies. Il fréquente les mares peu profondes et ensoleillées, les petits ruisseaux et les gravières. Le Triton ponctué hiberne en zones boisées comme en milieux ouverts.

Sur le territoire, l'espèce n'est plus présente qu'au niveau des marais de Sacy sur la commune de Rosoy. Plusieurs données d'individus écrasés en période de migration ont été relevées au niveau de la rue du marais à Rosoy. L'espèce est également connue historiquement sur la commune de Rantigny (1986) mais elle n'a pas été revue depuis.

f. Les reptiles

Les Reptiles sont des animaux dont le corps est recouvert d'écailles et contrairement aux Amphibiens, ils muent quand leur corps grandit. En France, on trouve des Squamates (lézards et serpents principalement) et des Chéloniens (les tortues). Ils entrent en hibernation durant la saison froide après avoir trouvé un endroit avec une température stable. Comme les Amphibiens, tous les reptiles sont protégés au niveau national, il est donc strictement interdit de les tuer. Malgré les nombreuses superstitions, ils ne représentent aucun danger pour l'homme.

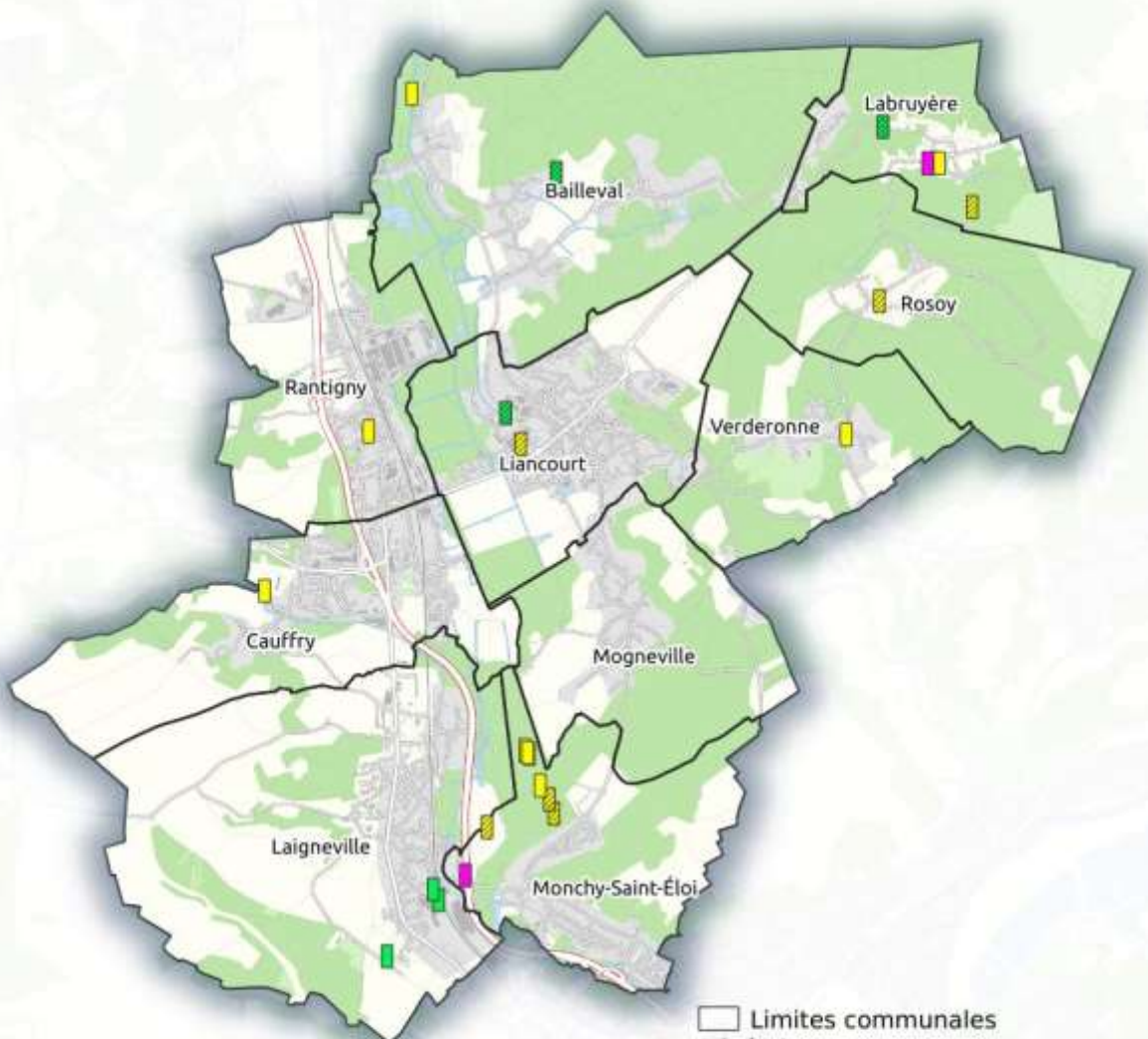
5 espèces de reptiles ont été recensées sur le territoire de la CCLVD (sur les 9 espèces non exotiques picardes). Des données concernant ce groupe difficile à observer concernent la quasi-totalité des communes du territoire. 3 espèces semblent notamment bien représentées : la Couleuvre à collier, le Lézard des murailles et l'Orvet fragile. Le Lézard des murailles est une espèce de milieux pierreux, favorisée par la proximité de l'homme (il apprécie les bermes de voies ferrées, les cimetières, murets de jardins...). Il est plus fréquent dans le sud de la région. La Couleuvre à collier quant à elle est une espèce semi-aquatique qui est notamment présente en vallée de la Brèche, dans les marais de Monchy-Saint-Eloi et à proximité des marais de Sacy. Enfin, l'Orvet fragile est une espèce de Lézard apode (sans patte) que l'on retrouve dans des milieux avec un taux d'humidité élevé notamment dans les prairies, sous bois, herbes hautes denses. On le retrouve également dans les jardins sous les haies ou dans les tas de compost où il se nourrit d'insectes, de limaces et de vers de terre.

L'espèce la plus remarquable du territoire est la **Coronelle lisse, espèce vulnérable en Picardie**, qui recherche tout particulièrement des milieux herbacés chauds et secs. Elle est notamment présente sur le coteau de Monchy-Saint-Eloi.

Rappelons que toutes les espèces de reptiles indigènes sont protégées.



Localisation des données de reptiles remarquables sur le territoire de la CCLVD



□ Limites communales

Périodes

○ Période ABC
(janv.2018 à mai 2020)

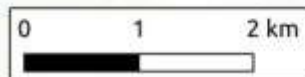
● Avant 2018

Reptiles remarquables

■ Coronelle lisse (ZNIEFF, DH4, VU)

■ Couleuvre à collier (ZNIEFF)

■ Lézard des murailles (ZNIEFF)



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 22 : localisation des reptiles patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

Zoom sur quelques espèces

- la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*) - Espèce **Vulnérable** en Picardie

La Coronelle lisse est l'un des plus petits serpents de Picardie avec une longueur de 50 à 70 cm. Elle est reconnaissable par ses grosses écailles sur la tête, une tache sombre en forme de U sur la nuque ainsi qu'une bande brune allant des narines au cou en passant par les yeux. Le dessus du corps varie du brun au gris avec des motifs plus sombres, formant de petites taches souvent disposées par paires et qui s'étalent tout le long du corps. La pupille est bien ronde contrairement à celle de la Vipère péliade qui est fine et verticale. Comme les couleuvres, la Coronelle lisse n'est pas venimeuse et ne présente aucun danger pour l'homme. Elle chasse en journée, principalement de reptiles comme les lézards et des rongeurs.

On la rencontre principalement dans les stations ensoleillées pourvues de nombreuses cachettes comme les coteaux, les talus bien exposés, le long des anciens chemins de fer, les carrières et les forêts claires. Cette espèce qui fait partie de la liste rouge de Picardie et ayant le statut « vulnérable » a été observée à Labruyère en 1998. Une donnée plus récente concerne un individu mort en contrebas du coteau de la Garenne Caucriaumont à Monchy-Saint-Eloi en 2011. Un individu probable de Coronelle lisse a également été contacté lors d'une sortie nature menée en 2019 sur la coteau. Ce site géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France est particulièrement favorable à la reproduction de l'espèce. Il est ainsi probable qu'une population de Coronelle lisse soit présente sur ce coteau.

Comme tous les serpents, l'espèce est difficile à observer, elle est surtout présente dans l'Oise et dans l'Aisne mais semble remonter dans le nord de la région avec la hausse des températures (changement climatique). Les principales menaces sont la disparition de ses habitats, notamment l'embroussaillage des pelouses calcaires et l'agriculture intensive. Les pesticides ont aussi un impact car sans les insectes, les lézards, qui sont ses proies favorites, disparaissent également. Une gestion inappropriée du milieu est une autre menace non négligeable (destruction directe lors d'opérations d'entretien), comme la destruction directe par crainte des serpents.

- Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)

Le lézard des murailles vit dans les milieux pierreux secs, ensoleillés et pauvres en végétation tels que les murs de pierres sèches, les ruines, les terrils qu'ils ont atteint via les voies de chemins de fer, les éboulis rocheux, les rocailles, les falaises, les carrières, les talus des voies ferrées. Souvent

à proximité de l'habitat humain, il pénètre parfois même jusqu'au cœur des villes.

Comme les autres reptiles, il est menacé par la dégradation de ses habitats (fermeture des milieux ouverts secs...), la restauration des murs colmatant le moindre interstice, la réduction des populations d'insectes par les traitements phytosanitaires. Non menacé, ce lézard figure toutefois sur la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire français. Le Chat domestique a également un impact non négligeable sur les populations de Lézard des murailles.

g. Les insectes

• **Les Rhopalocères (papillons de jour)**

On distingue les papillons de jour des papillons de nuit par la forme de leurs antennes ; les Rhopalocères ont toujours les antennes se terminant « en massue » alors que les papillons de nuit ont les antennes filiformes, pectinées ou « en crosse ». Il existe de nombreux papillons de nuit (Hétérocères) qui sont actifs uniquement la journée comme la famille des Zygaenidae ou les Sesiidae. Une grande partie des espèces de papillons sont liées à une espèce végétale, on parle alors de plante hôte (seule plante que la chenille est capable de manger pour se développer). Si le milieu contenant la plante hôte disparaît ou est modifié, alors le papillon risque de disparaître à son tour. La forte sensibilité des papillons aux modifications des communautés végétales leur confère donc un rôle de bio-indicateur de l'état de l'écosystème.

En Picardie, 29 % des Rhopalocères et des Zygènes sont menacées, sur les 129 espèces connues, 16 ont déjà disparu de notre région et 16 autres sont en danger critique d'extinction. **39 espèces ont été recensées sur le territoire de la CCLVD**. Cette diversité d'espèces est remarquable et s'explique notamment par la variété de milieux où elles évoluent : clairières et lisières de boisements, prairies humides, coteaux secs et friches fleuries, jardins.

La diversité d'habitats présents sur le territoire favorise ainsi la diversité d'insectes et notamment de Rhopalocères :

- les zones humides comme l'indique la présence du Miroir, observable presque uniquement dans la vallée de l'Oise.
- les zones thermophiles comme les pelouses calcaires de Monchy-Saint-Eloi où l'on va retrouver l'Azuré bleu-céleste, le Semi-argus, la Petite violette. Les chenilles de ces espèces dépendent de plantes hôtes que l'on retrouve principalement sur les zones thermophiles.
- les zones boisées (ou semi-boisées) où l'on peut observer le Grand et le Petit Mars Changeant, le Thécla de la ronce et de l'orme ou encore le Petit sylvain et le Tabac d'Espagne.
- les zones floricoles herbacées comme les friches encore présentes sur de nombreuses communes, favorables au Fadet commun, Grisette, Collier de corail, Machaon ou encore Demi-Deuil.

Ces espèces qui ont déjà fortement régressé en Picardie à cause de l'intensification des pratiques agricoles, ont donc besoin d'une bonne gestion de ces milieux pour se maintenir. La présence de zones fleuries est primordiale pour un épanouissement de ces espèces.

Une espèce citée dans la liste rouge de Picardie est présente sur la commune de Rosoy. Il s'agit du **Miroir (*Heteropterus morpheus*)**, espèce vulnérable inféodée aux prairies humides et bois clairs marécageux.

Notons également la présence de plusieurs espèces « quasi menacées » :

- le Petit Mars (*Apatura ilia*) et le Grand Mars changeant (*Apatura iris*) sont des espèces de milieux boisés. Elles ont toutes deux été observées dans des boisements humides dans les marais de Labruyère pour le Grand mars changeant et dans les marais de Monchy-Saint-Eloi pour le Petit mars changeant.

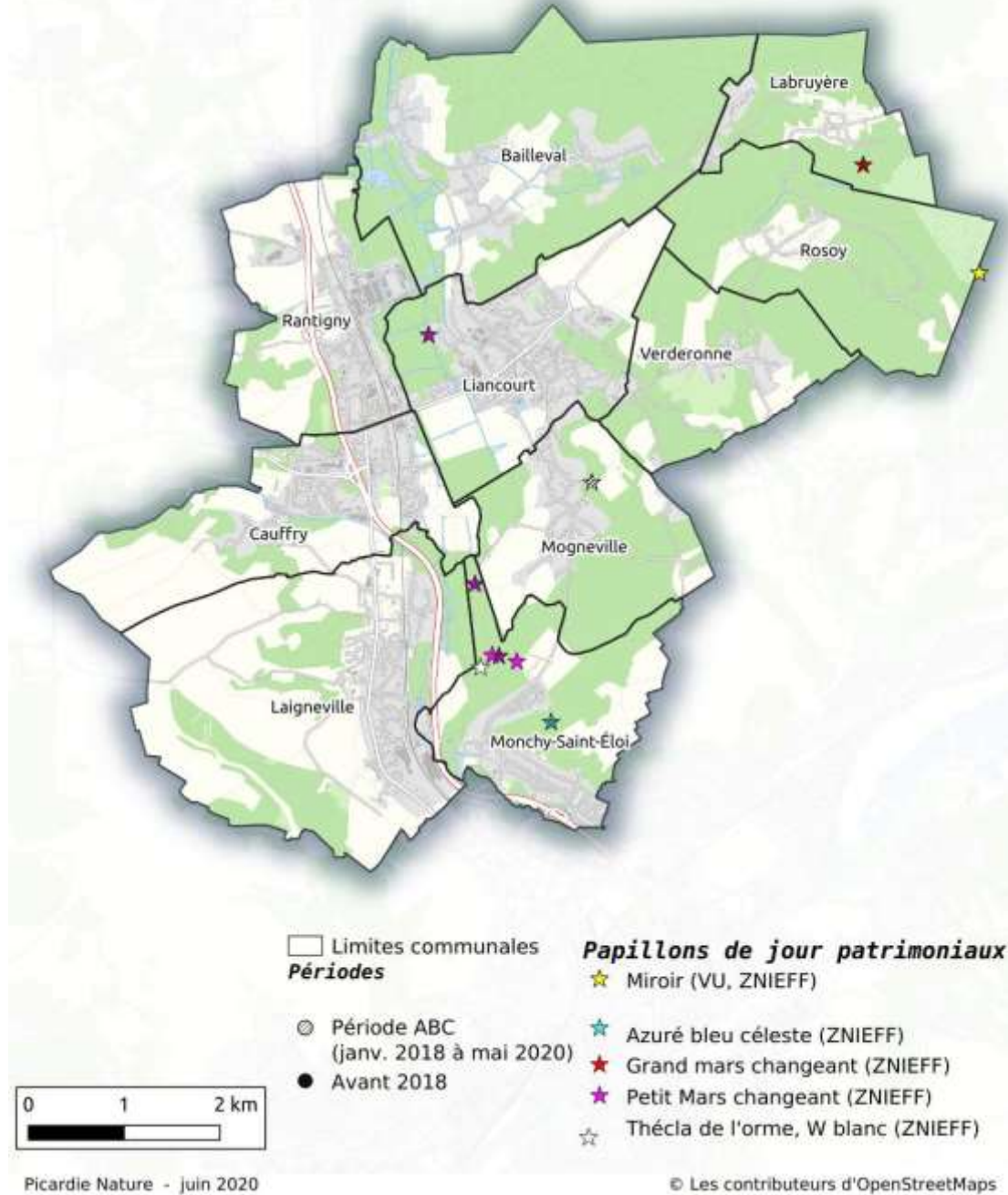
- l'Argus frêle (*Cupido minimus*) et l'Azuré bleu Céleste (*Lysandra bellargus*) sont des papillons qui évoluent dans des milieux herbacés secs souvent bien exposés. Tous deux ont ainsi été contactés sur la période de l'ABC sur le coteau calcicole de Monchy-Saint-Eloi.

- le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) affectionne les prairies de fauche où poussent l'Oseille (*Rumex sp.*), plante hôte de la chenille. La dernière donnée de cette espèce date de 1962 à Laigneville.

La présence du **Némusien (*Lasiommata maera*)** peut également être indiquée sur Laigneville en 2019. Cette espèce très rare n'est pas inscrite en liste rouge car trop peu de données sont recensées en Picardie. Ce papillon des milieux plutôt minéraux peut notamment fréquenter les carrières mais aussi les murets de jardins. Elle semble régresser à grande échelle et disparaît notoirement de la moitié occidentale de la France ; ses populations sont de plus en plus dispersées et localisées. Le Némusien semble menacé par le réchauffement climatique et les atteintes anthropiques directes (plantations, fauches, etc.).



Localisation des données de papillons de jour remarquables sur le territoire de la CCLVD



carte 23 : localisation des papillons de jour (rhopalocères) patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Zoom sur quelques espèces

- Miroir (*Heteropterus morpheus*) - Espèce **Vulnérable** en Picardie

Il fréquente les clairières des bois, les zones humides à Molinie, marécages, franges des tourbières et sur certains coteaux exposés nord à Brachypodes. La chenille se trouve sur la Molinie bleue et les Brachypodes.

En Picardie, le Miroir n'est présent que dans le département de l'Oise et plus particulièrement dans la vallée de l'Oise. Il est **vulnérable** dans la liste rouge picarde et est inscrit dans la liste Rouge Européenne. Sur le territoire de la CCLVD, le Miroir n'est présent que sur la commune de Rosoy à l'extrémité ouest des marais de Sacy.

- Azuré bleu-céleste (*Lysandra bellargus*) - Espèce **quasi menacée** en Picardie

Ce papillon bleu est très largement inféodé aux pelouses calcicoles xérothermophiles où il trouve sa plante hôte l'Hippocrépide à toupet. Les adultes recherchent les milieux secs herbacés riches en fleurs nectarifères. En Picardie, l'Azuré bleu céleste est menacé par la fermeture des milieux de pelouses sur coteau dont les surfaces ont très fortement diminué suite à la déprise agricole. L'espèce est présente sur les coteaux calcicoles de Monchy-Saint-Eloi gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France.

- Collier de corail (*Aricia agestis*)

Ce papillon mésothermophile recherche des milieux herbacés fleuris où il pond sur l'Hélianthème commun. Les adultes apprécient particulièrement les tapis d'Origan sur lesquels ils puisent le nectar des fleurs une grande partie de l'été. Le Collier de corail fréquente ainsi les pelouses, friches, prairies et jardins fleuris. Ce papillon a été observé sur presque toutes les communes du territoire de la CCLVD.

- Grand mars changeant (*Apatura iris*) - Espèce **quasi menacée** en Picardie

L'espèce fréquente les milieux boisés, les chenilles se développant essentiellement sur les saules, le Tremble et parfois les peupliers. La femelle, discrète, reste le plus souvent dans la canopée alors que l'on peut régulièrement observer des mâles posés sur les sols humides ou sur des cadavres ou excréments.

Le Grand mars changeant a été observé dans les boisements humides de Labruyère.

• Les Odonates

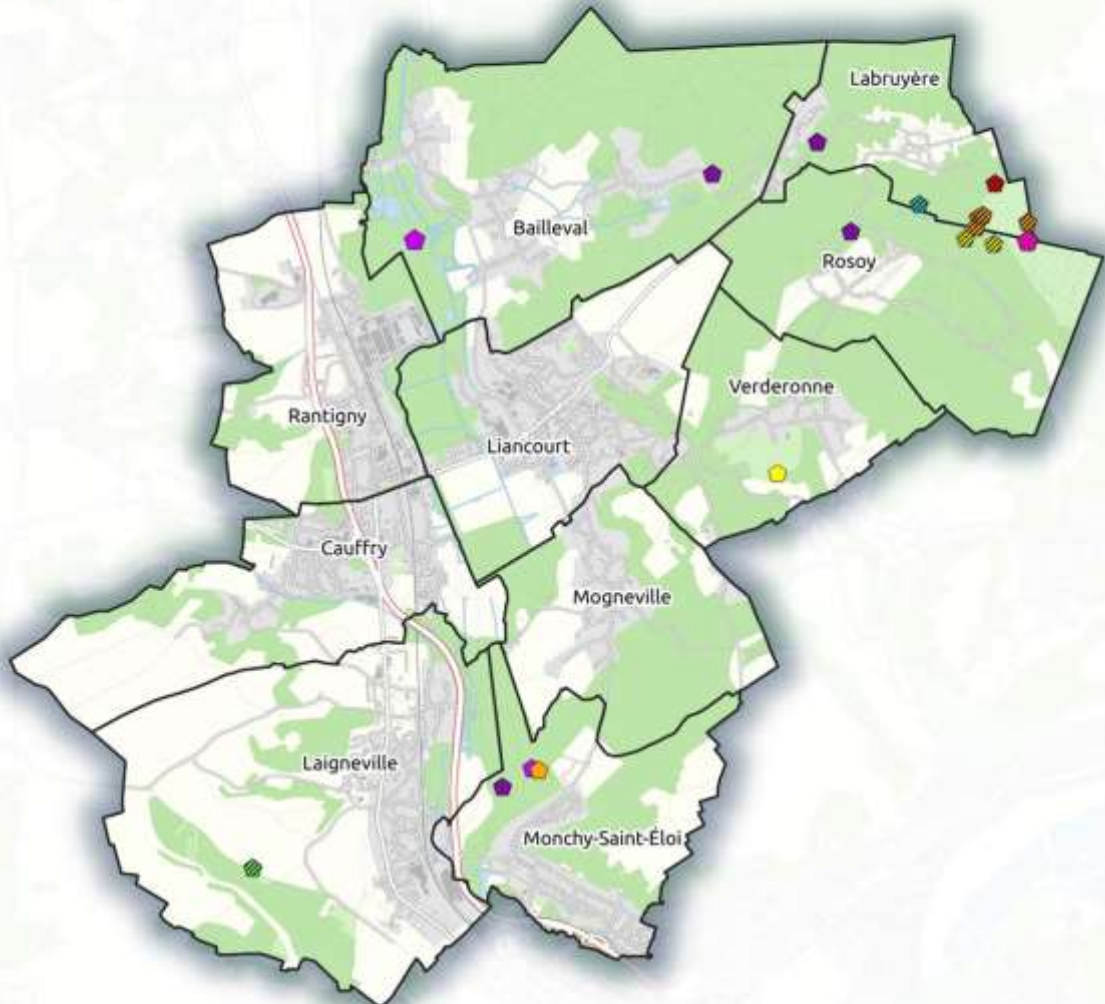
Les Libellules sont séparés en deux catégories ; les Zygoptères (appelés plus communément les Demoiselles où le corps est très fin et les ailes repliées sur le dessus du corps) et les Anisoptères (les libellules vraies où les ailes sont à plat, perpendiculaires au corps). Les larves comme les adultes sont de redoutables prédateurs. Les larves se développent dans l'eau, c'est pourquoi on observe souvent les adultes proches des milieux humides. Les Odonates sont reconnus comme étant de

bons indicateurs de la qualité des zones humides et du réseau hydrographique, elles peuvent donc mettre en évidence l'intérêt de certains micro-habitats difficilement évalués auparavant.

35 espèces de libellules et demoiselles ont été recensées sur le territoire de la CCLVD soit près de 60% des espèces présentes sur le territoire picard (hors espèces exotiques). Cette diversité en libellules est notamment due à la gestion favorable des marais de Monchy et de Sacy où l'on trouve les espèces les plus remarquables. De nombreuses données ont été collectées durant la période de l'ABC notamment sur des parcelles privées des marais de Labruyère et Rosoy.

La diversité en odonates est notamment remarquable sur Labruyère, Rosoy, Bailleval et Monchy-Saint-Eloi. En effet, plusieurs espèces vont rechercher de grandes étendues d'eau bien végétalisées comme la très rare *Aeschna isocèle* qui apprécie les ceintures de roseaux autour des étangs. La *Cordulia* à taches jaunes est également une espèce présente dans les marais de Sacy à Rosoy et Labruyère comme dans les marais de Monchy-St-Eloi. La larve se développe dans les tourbières, marais et queues d'étangs en cours d'atterrissement, comportant des ruisselets et fossés. Les linéaires boisés dans ces milieux humides seront recherchés par les adultes en chasse. La mosaïque d'habitats dans ces milieux humides favorise ainsi la diversité en libellules.

Les autres habitats humides sur le territoire notamment le long de la Brèche montrent une diversité moindre en odonates. En effet, certaines pièces d'eau gérées intensivement pour la pêche ou la promenade manquent d'herbiers aquatiques et de berges végétalisées. En effet cette végétation amphibie et aquatique est indispensable aux odonates comme zones refuges et milieux de ponte. La fauche intensive des berges, les berges abruptes voire empierrées limitent ainsi le développement de cette végétation.



□ Limites communales

Périodes

- Période ABC (janv. 2018 à mai 2020)
- Avant 2018

Odonates patrimoniaux

- Aesche isoscèle (ZNIEFF, EN)
- Cordulie à taches jaunes (ZNIEFF, VU)
- Cordulie à corps fin (ZNIEFF, DH2, DH4)
- Aesche printanière (ZNIEFF)
- Agrion gracieux (ZNIEFF)
- Cordulégastre annelé (ZNIEFF)
- Leste sauvage (ZNIEFF)

0 1 2 km



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 24 : localisation des odonates patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

Zoom sur quelques espèces

- Aeschne isocèle (*Aeshna isoceles*) - espèce **En Danger** en Picardie

Les larves vivent entre les racines des roseaux et dans la végétation aquatique submergée des étangs et mares où se développent des roselières de taille conséquente. Les adultes se retrouvent souvent dans les zones moins denses des roselières, posés au soleil.

Dans le département de l'Oise, on la rencontre en moyenne vallée de l'Oise et surtout sur le secteur des marais de Sacy. C'est une espèce en danger dans la liste rouge régionale.

La conservation de l'espèce passe par la restauration de la qualité des eaux lacustres en limitant les entrées d'engrais et de pesticides. Il faut aussi éviter une gestion piscicole trop intensive des lacs et étangs et limiter l'envahissement des arbustes au niveau des rives, tout en conservant les ceintures de roseaux.

- Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) - espèce **Quasi menacée** en Picardie

Elle fréquente les fossés vaseux, à écoulement lent, peu profonds et aux rives broussailleuses.

Cet odonate classée "Quasi menacée" semble en expansion dans le nord de la France. Elle n'était connue initialement que de la vallée de la Somme et de l'Avre. On l'observe désormais dans l'Oise en vallée du Thérain et en vallée de la Brèche.

Un individu a été contacté en maturation dans une prairie à Laigneville en dehors d'une zone de reproduction favorable. Il est possible que l'espèce se reproduise en vallée de la Brèche au niveau des marais de Monchy où les habitats lui seraient favorables.

- Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*) - espèce **Quasi menacée** en Picardie

L'Agrion gracieux (*Coenagrion pulchellum*) est une espèce classée "vulnérable" dans la liste rouge nationale, en raison d'un déclin assez généralisé sur la majeure partie du pays. En Picardie, l'espèce est quasi-menacée.

Dans la région, l'espèce semble surtout inféodée aux marais tourbeux pourvus de plans d'eau riches en hélophytes et hydrophytes. Ces marais sont généralement assez ouverts, mais peuvent parfois être boisés.

En Picardie, l'Agrion gracieux est essentiellement présent dans le département de la Somme, au niveau des marais arrière littoraux, des vallées de la Somme et de l'Avre. Dans l'Aisne, sa répartition se limite à la Haute vallée de la Somme, le Laonnois, les marais de la Souche et

ponctuellement la vallée de l'Oise. Enfin dans l'Oise, l'espèce est localisée à la vallée de l'Ourcq, la vallée de l'Oise (au niveau des massifs forestiers de Compiègne, Laigue et Ourscamps), les marais de Sacy et le Pays de Bray.

- **Les Orthoptères**

Comme pour les Odonates, les Orthoptères sont scindés en deux sous-ordres : les Caelifères qui sont les criquets, possédant des antennes plus courtes que le corps et les Ensifères qui sont les sauterelles et les grillons qui ont des antennes longues et fines. Les femelles des Ensifères sont reconnaissables à la tarière appelée également oviscapte qui aide à la ponte. De nombreuses espèces sont liées aux zones thermophiles ou à des prairies humides à végétation courte. Ces milieux étant de plus en plus rares, les Orthoptères sont donc de bons indicateurs pour ces milieux.

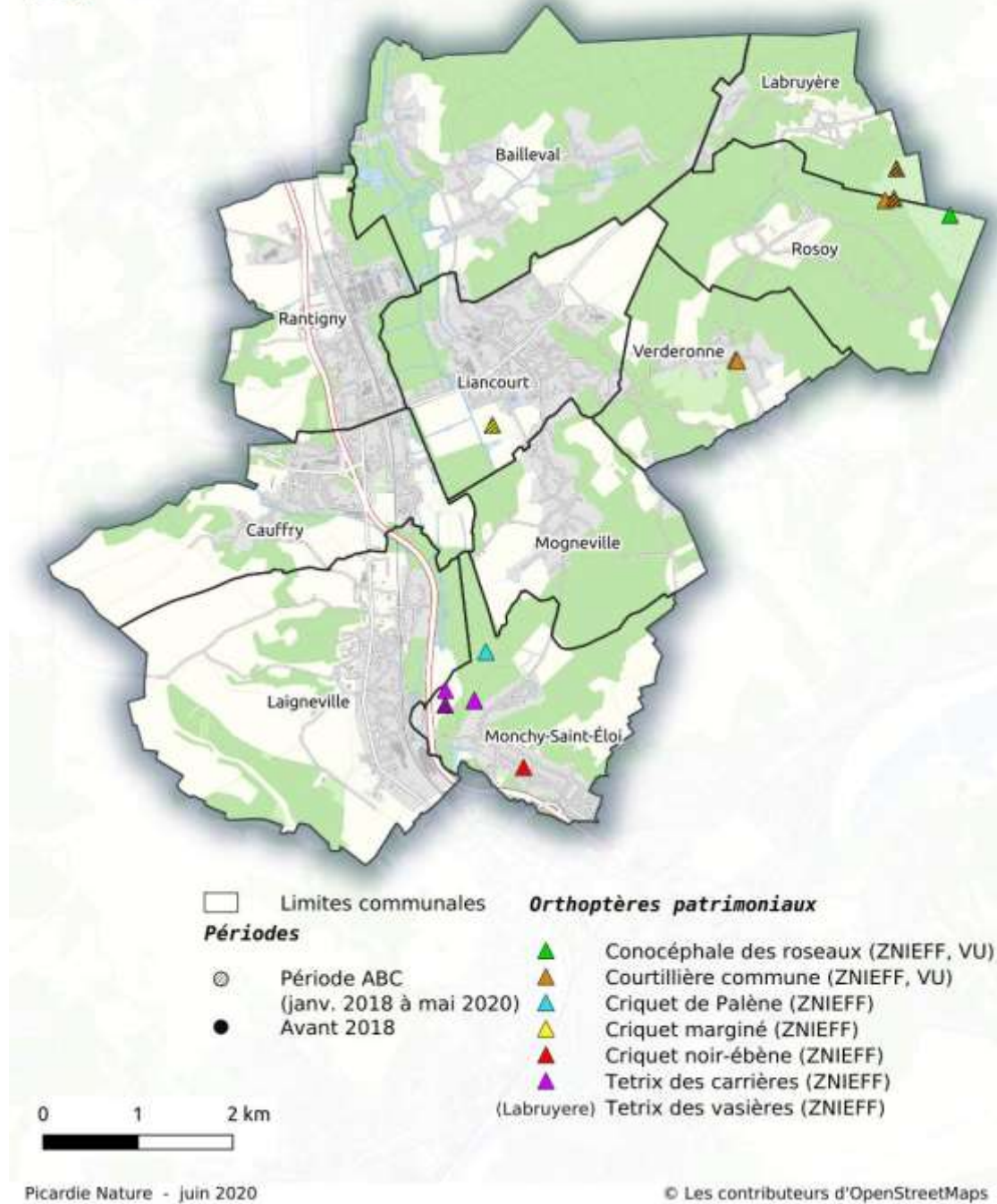
29 espèces d'Orthoptères ont été recensées sur le territoire (soit 51 % des espèces picardes). Notons que certaines espèces difficiles à détecter comme les Tétrix ou les espèces arboricoles n'ont potentiellement pas été relevées ici.

Plusieurs espèces remarquables liées aux zones humides ont été contactées sur Rosoy, Labruyère et Verderonne. Il s'agit ainsi du Conocéphale des roseaux, de la Courtilière commune, du Tétrix des vasières et du Criquet marginé.

Les espèces remarquables liés aux milieux herbacés secs (Criquet de palène et Criquet noir ébène, Tétrix des carrières) ont été contactées au niveau des pelouses sur coteau à Monchy-Saint-Eloi.



Localisation des données d'Orthoptères remarquables sur le territoire de la CCLVD



carte 25 : localisation des orthoptères patrimoniaux sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

* DH2 : espèce inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

* DH4 : espèce inscrite à l'annexe IV de la Directive Habitats Faune Flore européenne.

*ZNIEFF : espèce indicatrice des Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (nom commune) : donnée à l'échelle communale

Zoom sur quelques espèces

- Conocéphale des roseaux (*Conocephalus dorsalis*) - espèce **Vulnérable** en Picardie

Cette sauterelle est liée aux zones humides comme les marais, fossés ou prairies humides avec présence d'une végétation d'hélophytes (roseaux, joncs, scirpes...). Son habitat de prédilection semble être les prairies de fauche en vallée alluviale. La dégradation des prairies humides (surpâturage, engraissement, plantations...) est particulièrement néfaste à cette sauterelle.

En Picardie, le Conocéphale des roseaux est présent dans la Somme dans les marais arrière littoraux, la vallée de la Somme et de l'Avre. Dans l'Aisne, l'espèce est présente dans le laonnois et les marais de la Souche, la Thiérache et la vallée de la Marne. La répartition dans l'Oise semble restreinte au pays de Bray, à la vallée de l'Automne et au marais de Sacy.

- Criquet de Palène (*Stenobothrus lineatus*) - espèce **Quasi menacée** en Picardie

Ce criquet thermophile est essentiellement observé en Picardie sur les pelouses des coteaux calcicoles bien exposés. Il recherche notamment les zones de végétations rases voire les sols dénudés. La femelle pond ses œufs à la base des graminées.

Sur le territoire de l'ABC, le Criquet de palène n'est présent qu'au niveau du coteau de la Garenne à Monchy-Saint-Eloi dont le site est géré par le CEN Hauts de France.

- la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) - espèce **Quasi menacée** en Picardie

La Mante religieuse n'est pas un Orthoptère au sens strict mais elle est souvent associée à ce groupe car elle affectionne le même habitat qu'un bon nombre d'entre eux. Elle est la seule représentante de sa famille en Picardie. La Mante religieuse est connue du grand public par ses mœurs particuliers, où la femelle dévore généralement le mâle après l'accouplement. Cet insecte diurne de 6 à 8 cm de long a une coloration uniforme allant du vert au brun. Elle possède deux paires d'ailes et sait très bien voler. Son corps fin et tout en longueur, la rend invisible dans les hautes herbes, ce qui lui permet d'attraper ses proies par surprise. A l'aide de ses pattes ravisseuses, elle va capturer de nombreux insectes comme des criquets, papillons, mouches et abeilles.

En Picardie, la Mante religieuse affectionne les milieux bien ensoleillés à végétation herbacée suffisamment développée, on peut la trouver sur les pelouses, friches, bords de chemin, talus... L'espèce semble bénéficier du réchauffement climatique et colonise progressivement la région vers le nord. On compte 5 données de cette espèce sur le territoire de la CCLVD sur Mogneville, Rosoy, Cauffry, Laigneville et Liancourt notamment au niveau de talus, friches et lisières fleuries. Elle a également déjà été contactée dans des jardins. Du fait de sa progression vers le nord, son statut a évolué et l'espèce est désormais classée en « préoccupation mineure » sur la liste rouge picarde.

Elle semble menacée par la disparition des pelouses, liée notamment à la fermeture des milieux par les arbres et arbustes (abandon des activités traditionnelles telles que le pâturage). La disparition des prairies au profit de l'urbanisation et de l'agriculture peut être également une menace.

h. Autres espèces faunistiques remarquables

Tous les groupes faunistiques n'ont pas été traités dans le cadre de cet ABC du territoire de la CCLVD. Les groupes faunistiques étudiés ne représentent ainsi qu'un panel de la biodiversité faunistique du territoire.

Toutefois, quelques espèces relevées sur le territoire et faisant partie de ces groupes non traités dans le cadre de l'ABC méritent une mise en lumière au regard de leur patrimonialité :

- Lucane cerf volant (*Lucanus cervus*)

Ce grand coléoptère de la famille des lucanidés est inscrit en **annexe II de la Directive Habitats** Faune Flore. Il fréquente les vieux arbres des lisières et trouées forestières, les chemins forestiers, les parcs et jardins en zones urbaines. Les larves se développent d'abord dans le creux des arbres ou les souches en décomposition puis sous la terre, les adultes ont une activité crépusculaire et nocturne généralement de mai à juillet. Le Lucane voit ses populations régresser, notamment dans les pays du nord de l'Europe, en raison de la réduction de la surface des forêts âgées par l'intensification de la sylviculture, du nettoyage systématique des sous-bois et de l'enlèvement des arbres morts et des haies arborées. Sur le territoire de la CCLVD, le Lucane est connu sur les communes de Rantigny, Bailleval et Labruyère.

- *Tetragnatha isidis*

Cette araignée classée **Vulnérable** dans la liste rouge picarde (2016), n'a été retrouvée en 2010 qu'en marais tourbeux à Labruyère. On la trouve notamment au niveau des espaces herbacés en berges de plan d'eau stagnante.

- Linariette (*Calophasia lunula*)

Ce papillon nocturne recherche les milieux ouverts à semi-ouverts, les prairies, les pelouses sèches et les lisières forestières. La chenille se nourrit essentiellement sur Linaires, Mufliers (*Linaria*, *Antirrhinum*). En Picardie, l'espèce fait partie de la liste des espèces déterminantes **ZNIEFF**. Elle a été observée à Laigneville en 2017.

- Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina*)

Ce papillon nocturne et crépusculaire est protégé au niveau national et inscrit en annexe IV de la Directive Habitat Faune Flore. Il butine diverses fleurs dont les Silènes, les Orchidées, les Vipérines, les Sauges des prés, les Consoudes. La chenille vit généralement sur les Epilobes, plantes des milieux humides, mais aussi parfois sur les Onagres (ou Oenothères), qui affectionnent plutôt les terrains alluvionnaires ou les remblais. Cette espèce a été contactée en 2019 à Laigneville.

i. Les espèces exotiques envahissantes

Une espèce exotique envahissante est une espèce introduite par l'homme en dehors de son aire de répartition naturelle. Ces espèces peuvent nuire aux espèces autochtones. Les causes de leur

arrivées sont multiples :

- les mammifères, certains poissons et crustacés viennent de l'élevage pour la viande ou la fourrure.
- les oiseaux et les tortues ont été amenés comme animaux de compagnie ou d'ornement.
- les insectes sont souvent arrivés accidentellement comme la Pyrale du buis ou le Frelon asiatique mais ce n'est pas le cas de la Coccinelle asiatique qui a été importée pour lutter contre les pucerons.

Toutes ces espèces perturbent l'équilibre naturel en entrant en compétition avec les espèces locales.

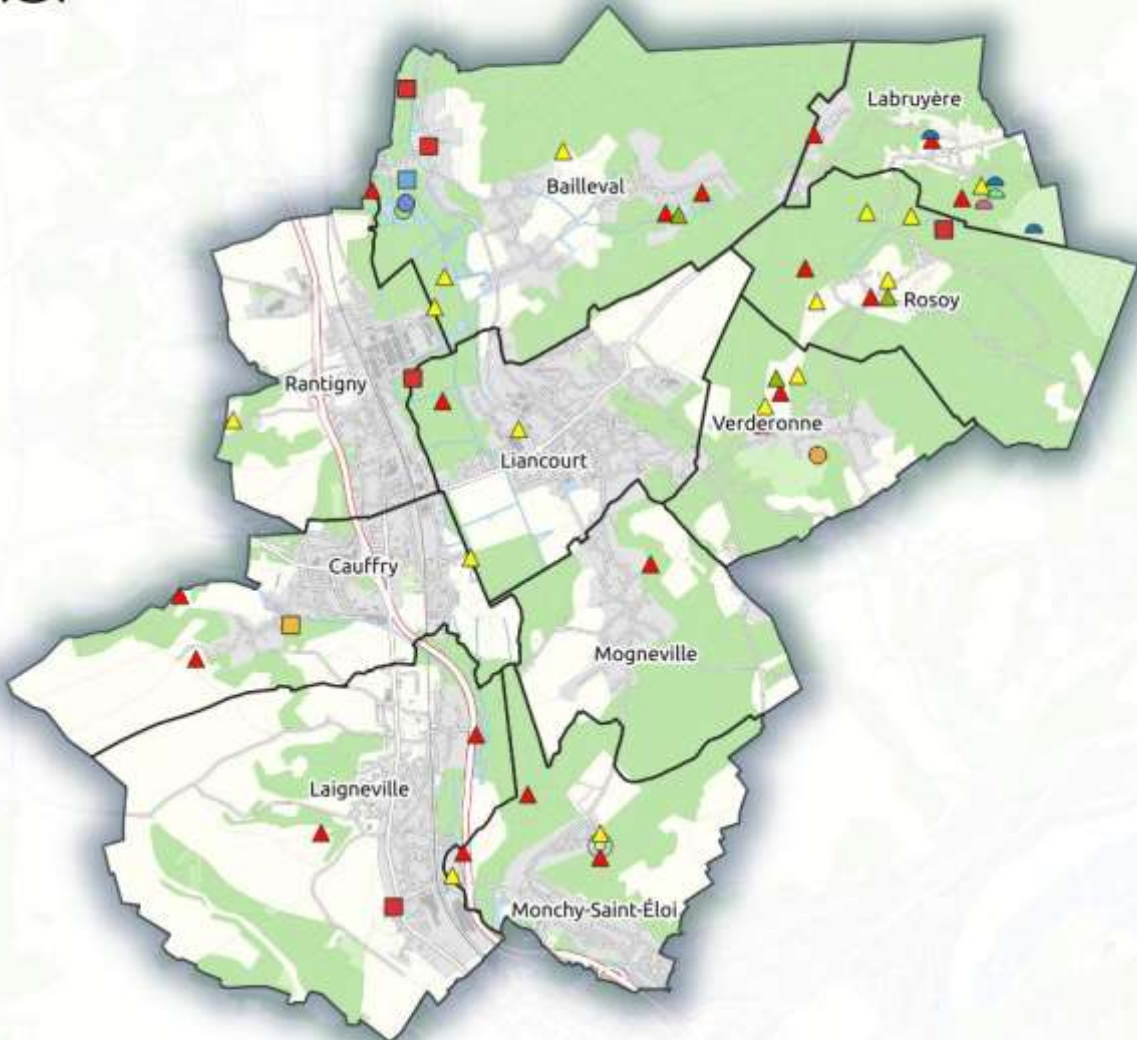
Certaines espèces comme le Ragondin ou le Rat musqué vont même jusqu'à modifier les milieux en provoquant l'effondrement des berges où ils creusent des galeries. Notons que beaucoup de ces espèces sont des espèces de zones humides, milieux déjà fragiles à la base et très riches en biodiversité.

Faune exotique envahissante présente sur le territoire de la CCLVD	Impact sur les habitats naturels (http://especes-exotiques-envahissantes.fr)
Bernache du Canada	<ul style="list-style-type: none"> - compétition directe avec les espèces autochtones : piétinements de nids, comportement très territorial et agressif qui peut empêcher l'installation d'autres oiseaux (Rehfish et al., 2010). - A forte densité, les déjections des bernaches participent à la pollution et à l'eutrophisation de l'eau (Allan, 1999). - piétinement et nourrissage sur les roselières, occasionnant des problèmes pour ces milieux rares et fragiles (Owen et al., 2003).
Coccinelle asiatique	- compétition avec les espèces indigènes, et consommation des œufs et larves des espèces indigènes.
Cygne noir	<ul style="list-style-type: none"> - comportement agressif avec les autres espèces d'oiseau, notamment en période nuptiale -compétition en particulier avec le cygne tuberculé, avec lequel il peut hybrider (Dubois 2007, Owen et al., 2011).
Écrevisse américaine	L'espèce représente une menace pour les écrevisses indigènes, par compétition et par transmission de la peste des écrevisses (aphanomycose), dont elle est porteuse saine (Basilico et al., 2013).
Frelon à pattes jaunes, frelon asiatique	Prédateur d'insectes pour nourrir ses larves, il cause de lourdes pertes dans les colonies d'abeilles domestiques (<i>Apis mellifera</i>) dont il capture les butineuses à la sortie de la ruche. Il est également prédateur de nombreux autres insectes indigènes, principalement hyménoptères et diptères (Muller et al., 2013) mais les études sur son impact écologique dans sa zone d'introduction sont encore peu

	nombreuses.
L'Amour blanc	<ul style="list-style-type: none"> - dégradation de la qualité de l'eau (Dibble et Kovalenko (2009),) : la remise en suspension des sédiments lors de son alimentation et la décomposition des fèces induisant une augmentation des concentrations en nitrite, nitrate et phosphate puis une diminution de l'oxygène dissous, souvent suivis de blooms algaux. - impacts négatifs sur les communautés de plantes aquatiques et sur les macroinvertébrés, les poissons, et indirectement sur les oiseaux d'eau.
Ouette d'Egypte	<ul style="list-style-type: none"> - possible compétition avec la faune indigène, de par son comportement agressif en période de reproduction (Dubois 2007), peut-être le broutage (Owen, 2003) et le vol de nids (Pieterse et Tamis, 2005). L'espèce peut également s'hybrider avec la Bernache du Canada, l'Oie cendrée et le Canard colvert.
Perche soleil	Peu d'études ont été menées sur les impacts de la Perche soleil. Des études menées dans la péninsule ibérique ont démontré que l'espèce exerce une prédation sur les œufs de poissons autochtones et sur une espèce de mollusque endémique (Garcia-Berthou et al., 2000).
Pyrale du Buis	Les chenilles consomment les feuilles et l'écorce des buis (<i>Buxus</i> sp.), pouvant aller jusqu'à la défoliation totale de l'hôte.
Ragondin	<ul style="list-style-type: none"> - diminution des herbiers et perturbation des communautés végétales et de la biodiversité liée à ces habitats (Curtet et al., 2008). - dégradation des berges, accélération du colmatage du lit des rivières, perturbation du réseau hydraulique (Panzacchi et al., 2008).
Rat musqué	<ul style="list-style-type: none"> - diminution des herbiers et perturbation des communautés végétales et de la biodiversité liée à ces habitats (Curtet et al., 2008). - dégradation des berges, accélération du colmatage du lit des rivières, perturbation du réseau hydraulique (Panzacchi et al., 2008). - perturbation de la reproduction de certains oiseaux, poissons et invertébrés (Nummi et al., 2006). - consommation d'une quantité importante de mollusques (Pascal, 2003). - impacte aussi fortement la succession des espèces végétales dans les milieux aquatiques (Danell, 1996).
Tamia de Sibérie	Localement très abondant, les conséquences de son introduction sont encore mal connues mais une concurrence avec l'Écureuil roux est possible. Les premiers résultats montrent qu'il pourrait jouer un rôle dans la dynamique d'une maladie transmise à l'homme par les tiques, la borréliose de Lyme.



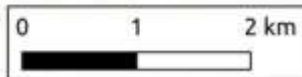
Localisation des données d'espèces faunistiques exotiques envahissantes sur le territoire de la CCLVD



Espèces exotiques envahissantes

- Bernache du Canada
- Cygne noir
- Oulette d'Egypte
- Coccinelle asiatique
- Frelon asiatique

- Pyrale du Buis
- Écrevisse américaine
- L'Amour blanc
- Perche soleil
- Ragondin
- Rat musqué
- Tamia de Sibérie



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 26 : localisation des espèces faunistiques exotiques envahissantes sur le territoire de la CCLVD

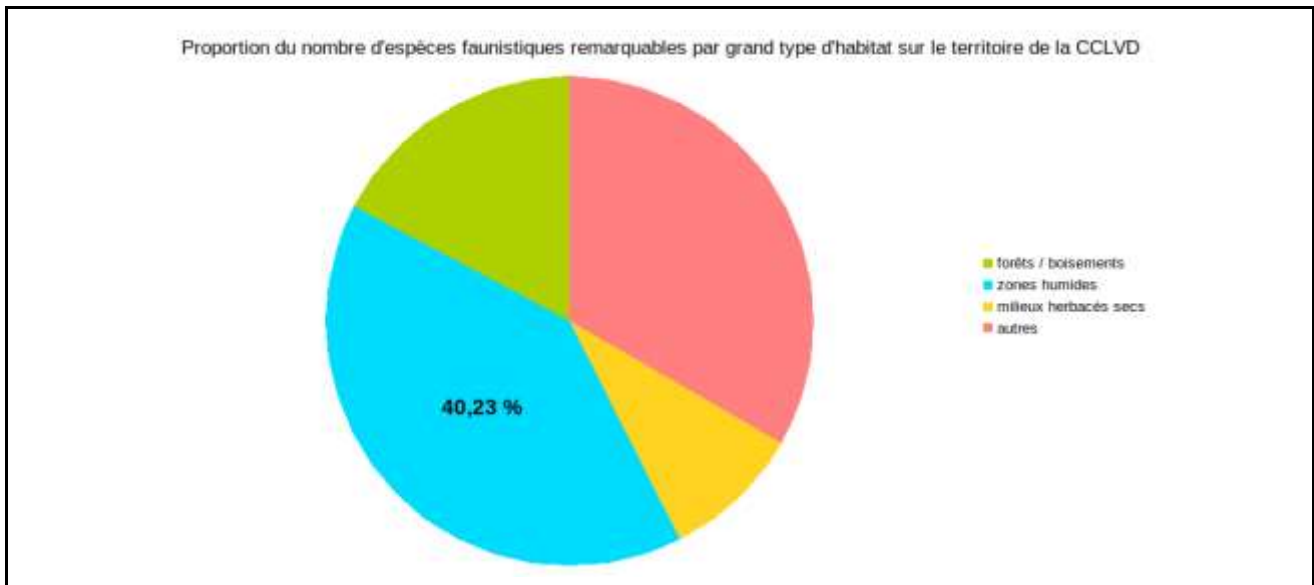
j. Sites à enjeux pour la faune sur le territoire de la CCLVD

87 espèces animales patrimoniales (dont 22 espèces menacées inscrites en liste rouge régionale) ont été recensées dans les principaux groupes étudiés :

	Espèces déterminantes ZNIEFF	Directive Habitats Faune Flore / Directive oiseaux	Liste rouge picarde	nombre total espèces patrimoniales
Oiseaux	40	9	10	41
mammifères terrestres	4	1	1	4
chiroptères	10	10	4	10
Poissons et crustacés d'eau douce	5	2	2	7
amphibiens	4	2	1	4
reptiles	3	2	1	3
Papillons de jour (rhopalocères)	5	1	0	5
Odonates	6	1	2	6
Orthoptères	7	0	2	7

Tableau 7 : Nombre d'espèces patrimoniales par groupe de faune recensé sur le territoire de la CCLVD

Près de 40% de ces espèces patrimoniales sur le territoire sont liées aux milieux humides et plus particulièrement aux marais de Sacy où l'on rencontre plus d'une quarantaine d'espèces inscrites en liste rouge, dans les directives européennes ou sur la liste des espèces déterminantes ZNIEFF.



Plusieurs sites ont ainsi été identifiés sur le territoire de la CCLVD comme ayant des enjeux potentiels à très élevés pour la faune. Il s'agit notamment :

- des Marais de Sacy

Cette vaste zone humide tourbeuse est reconnue pour ses enjeux habitats faune flore et fait partie des 5 sites RAMSAR des Hauts-de-France.

Seule l'extrémité ouest des marais se trouve sur le territoire de la CCLVD sur les communes de Rosoy et Labruyère.

Il s'agit du secteur présentant les plus forts enjeux biodiversité pour le territoire de la communauté de communes notamment pour l'avifaune nicheuse, les insectes et les amphibiens. Le site est également une zone de nourrissage privilégiée pour les oiseaux et les chauves-souris. Une quarantaine d'espèces patrimoniales s'y reproduisent ou y trouvent refuge dont des oiseaux d'eau tels que les Fuligule milouin et morillon, des passereaux paludicoles comme la Locustelle luscinoïde, des mammifères comme le Campagnol amphibie, des amphibiens comme la Rainette verte, et de nombreux insectes dont la Cordulie à taches jaune, l'Aeshne isocèle, le Miroir ou le Conocéphale des roseaux

Une petite partie du site bénéficie actuellement d'une gestion conservatoire par le CEN des Hauts de France. Le site est également classé parmi les espaces naturels sensibles de l'Oise et fait partie du réseau natura 2000.

- des Pelouses de Monchy Saint-Eloi



La dalle calcaire de la butte de la Garenne a permis à une flore et une faune typiquement xérothermophiles de se développer. Ces espèces sont notamment localisées au niveau de pelouses sur calcaire sableux et des ourlets à brachypode en lisière de bois. Toutefois, les surfaces réduites de ces habitats ne permettent pas d'accueillir d'importantes populations de ces espèces. La diversité en orthoptères de milieux thermophiles est cependant notable sur le site qui accueille le Tétrix des carrières *Tetrix tenuicornis*, le criquet duettiste *Chorthippus brunneus*, le criquet mélodieux *Chorthippus biguttulus*, le criquet de palène *Stenobothrus lineatus*, et le Grillon d'Italie *Oecanthus pellucens*. La mosaïque d'habitats thermophiles à proximité du marais est également favorable aux reptiles dont la vulnérable Coronelle lisse. En revanche, aucun papillon typique des pelouses calcicoles n'a été contacté sur le site. Quelques espèces plus ubiquistes profitant de la flore nectarifère y ont été observées comme le Collier de corail ou l'Azuré des nerpruns...

- des Marais de Monchy Saint Eloi

Le site est composé d'une ancienne tourbière alcaline aujourd'hui boisée et d'une zone marécageuse essentiellement plantée en peupliers. Malgré le boisement du site, des espèces végétales caractéristiques des systèmes tourbeux ont subsisté dans quelques clairières.

Plusieurs espèces de libellules ont déjà été contactées dans les marais dont l'Aeschne isocèle, espèce En Danger en Picardie. Deux papillons Quasi menacés favorisés par les boisements humides sont également présents sur le site : le Petit mars changeant et le Grand mars changeant

- de la Vallée de la Brèche et autres marais associés

Plusieurs sites potentiellement à enjeux pour la faune longent la vallée de la Brèche sur le territoire de la CCLVD. Il s'agit notamment des **marais de Sénécourt** à Baillevail dont les étangs sont gérés essentiellement pour la pêche. Le site accueille peu d'espèces patrimoniales. On peut néanmoins y contacter plusieurs espèces communes liées aux zones humides comme la Bouscarle de cetti et le Bruant des roseaux dans les zones buissonnantes en bordure d'étang ou le grèbe castagneux au niveau des étangs où la végétation est présente. Le crapaud commun est le seul amphibien recensé sur le site. Quelques libellules peu exigeantes se reproduisent sur le site comme la Libellule

déprimée ou l'agrion jouvencelle.

Le Grand Marais est également fortement boisé ce qui est favorable à certaines espèces comme le Petit mars changeant. On y trouve également la Grenouille agile et le Brochet. Même si aucune espèce patrimoniale n'est notable sur le site, la diversité en libellules peut être relevée avec 6 espèces dont le Calopteryx vierge en bordure de ruisseaux ou la Grande Aeschne au niveau des points d'eau stagnants et des layons ou lisières boisés.

Le parc de Chedeville : Une mare végétalisée a été aménagée dans le parc de loisir également bordé de cours d'eau. Deux espèces d'amphibiens semblent ainsi se reproduire sur le site : la Grenouille agile et le Triton palmé.

D'autres habitats humides potentiels semblent plus dégradés le long de la Brèche notamment par des plantations de peupliers. Des enjeux persistent néanmoins au niveau de cours d'eau lui-même où l'on trouve le Martin pêcheur, l'Anguille, et le Brochet.

Notons le maintien d'une prairie humide le long de la Beronelle à Liancourt où le Criquet marginé a été contacté.

Enfin, l'ensemble de la vallée est un corridor utilisé par de nombreuses espèces d'oiseaux et de chauves-souris qui chassent également au niveau du cours d'eau et de ses ripisylves.

- **du Bois des Côtes**

Plusieurs espèces d'oiseaux liées aux vieux bois ont été contactées dans le Bois des Côtes. Il s'agit notamment du Pic mar recherchant les vieilles chênaies et du Pic noir plutôt inféodé aux vieux hêtres contactés sur les communes de Labruyère et Bailleval. Le Pouillot siffleur est également présent sur le site à Labruyère, Bailleval et Rosoy. Il recherche particulièrement les vastes forêts de feuillus à sous bois clairs. Notons la présence du Rougequeue à front blanc dans le parc de l'hôpital Paul Doumer. Comme le Pouillot siffleur, il apprécie les boisements âgés ouverts où il peut installer son nid dans les arbres creux.

- **des prairies et friches fleuries en lisière de bois**

Quelques friches et prairies fleuries éparses existent encore en lisière de bois. Les sites sont cependant de faible surface et très fragmentés. Il s'agit notamment de prairies à Labruyère, Rosoy ou Mogneville.

La prairie humide située en lisière de bois à Rosoy est notamment fréquentée par certaines libellules en maturation comme le Cordulégastre annelé. Les fleurs des ronciers attirent également plusieurs espèces de papillons de boisement comme le Tabac d'Espagne. Sur la même commune, une friche sèche fleurie en bord de route permet également à quelques espèces de papillons de trouver plante hôte et nourricière comme l'Hespérie de l'Alcée dont la femelle pond sur les mauves ou le Demi deuil butinant de nombreuses fleurs ...

Un bel ensemble de prairies de fauche où se développent orchidées, scabieuses et tapis d'origans se trouve en lisière de bois à Labruyère. Plusieurs espèces de papillons y sont également représentés comme le Procris, le Demi deuil, l'Azuré commun ou le Collier de Corail. Plusieurs espèces d'Orthoptères sont également présentes sur le site comme le Criquet duettiste ou le Grillon champêtre. Sur la commune de Labruyère, le site de l'hôpital Paul Doumer présente également un

intérêt pour la flore des milieux pelousaires xériques et les insectes associés.

La prairie de fauche et friche fleurie située en lisière de bois à Mogneville est également riche en papillons (Demi deuil, Machaon, Azuré commun, Procris, Collier de corail...) et en orthoptères (Criquet duettiste, Criquet mélodieux). La Mante religieuse et le fourmilion appréciant les milieux secs thermophiles sont également présents sur le site...

La **richesse entomologique** du territoire repose sur quelques sites de pelouses, prairies et friches fleuries **de petites surfaces et peu connectés**. La conservation des populations de ces insectes passera donc par une préservation et une gestion adaptée de leurs habitats et des zones de connections éventuelles (bord de route, bord de chemin...).

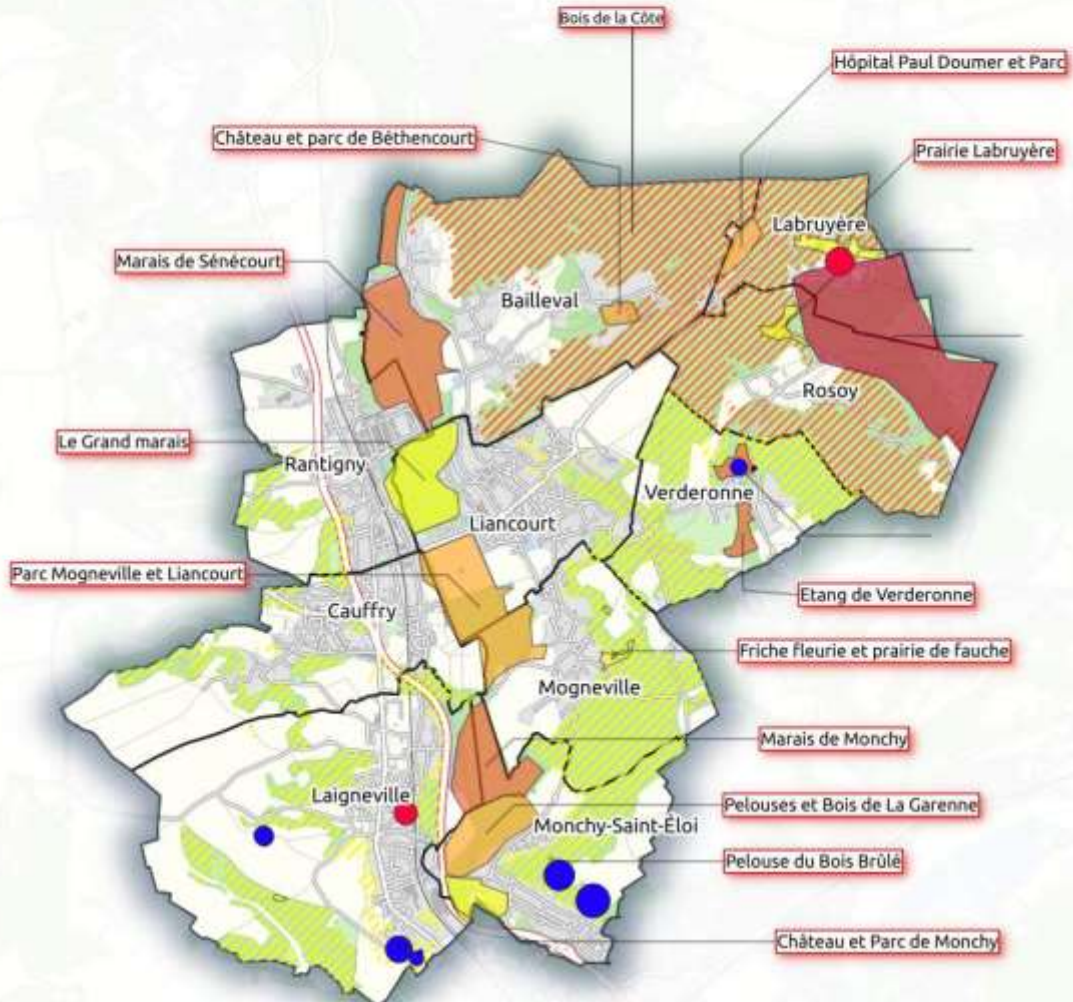


Prairie de fauche à Labruyère

- **des sites souterrains**

Quelques sites souterrains sont présents sur le territoire notamment à Laigneville et Monchy-Saint-Eloi. Ces sites permettent à plusieurs espèces de chauves-souris patrimoniales d'hiberner de novembre à mars chaque année. A Monchy-Saint-Eloi, la commune a protégé le site en installant une grille pour éviter que les chauves-souris ne soient réveillées au cœur de l'hiver. La vaste carrière de Laigneville abrite quant à elle quelques individus en hibernation en très faible effectif malgré le potentiel d'accueil du site.





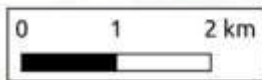
Sites à enjeux pour la Faune sauvage

niveau d'enjeux

- Très fort (>25 esp. patrim.)
- Fort (10 à 25 esp. patrim.)
- Modéré (5 à 10 esp. patrim.)
- potentiel (< 5 esp. patrim.)

Gîtes à enjeux pour les chiroptères

- Hiver
- Été



Picardie Nature - juin 2020

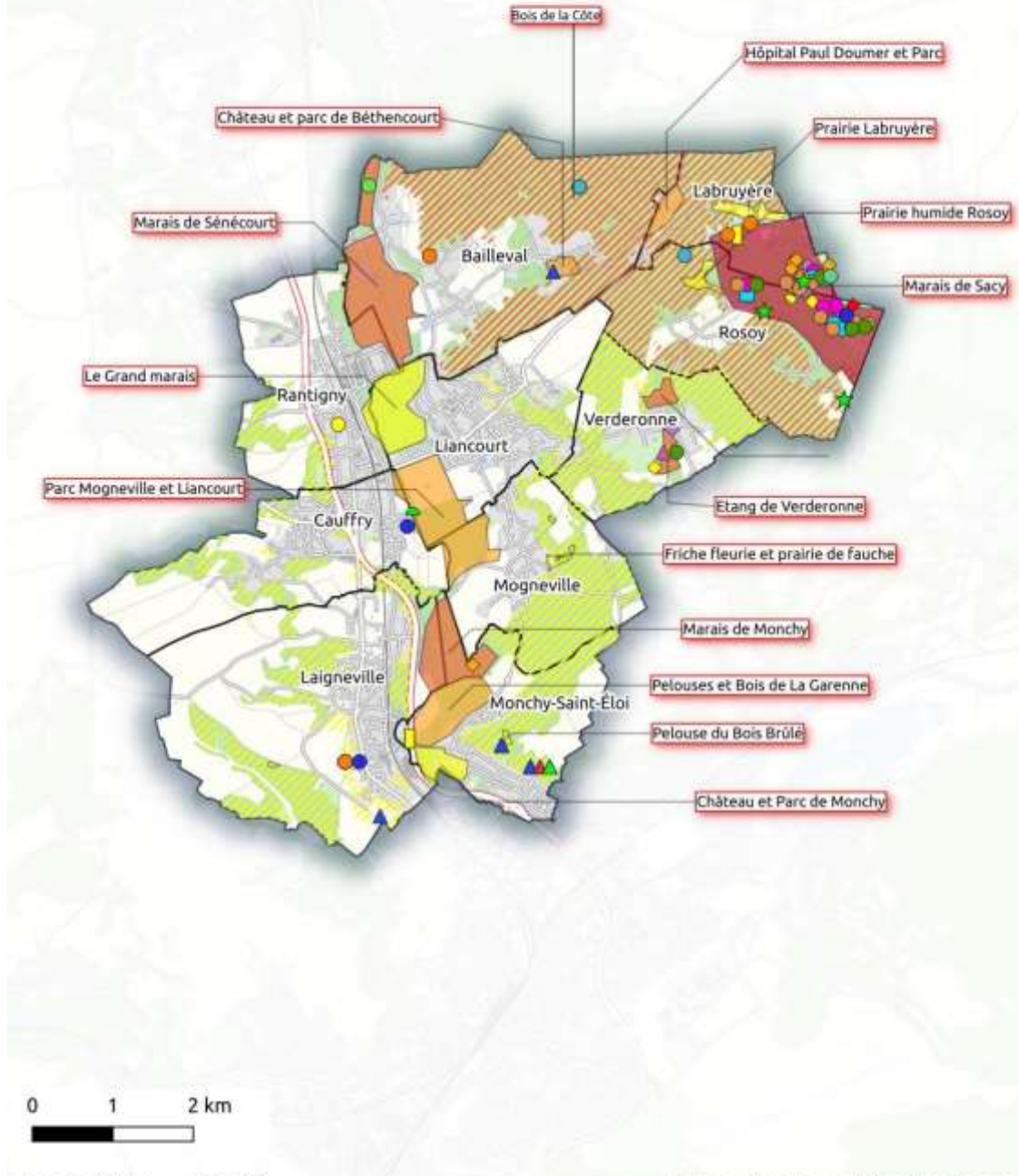
© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

carte 27 : carte des sites à enjeux pour la faune sur le territoire

Notons que l'ensemble des **coteaux boisés situés sur Verderonne, Mogneville, Laigneville, Cauffry et Rantigny** présentent un intérêt majeur comme **corridor vert** facilitant le déplacement de nombreuses espèces et abritant également une diversité faunistique et floristique notable. Ces espaces de nature à priori moins patrimoniaux que ceux situés ci dessus car n'abritant pas à notre connaissance d'espèces remarquables, ont néanmoins toute leur importance pour la conservation des espèces du territoire qui peuvent utiliser ces espaces pour se déplacer, se nourrir ou y trouver refuge.



Faune menacée en Liste Rouge régionale sur le territoire de la CCLVD



Picardie Nature - juin 2020

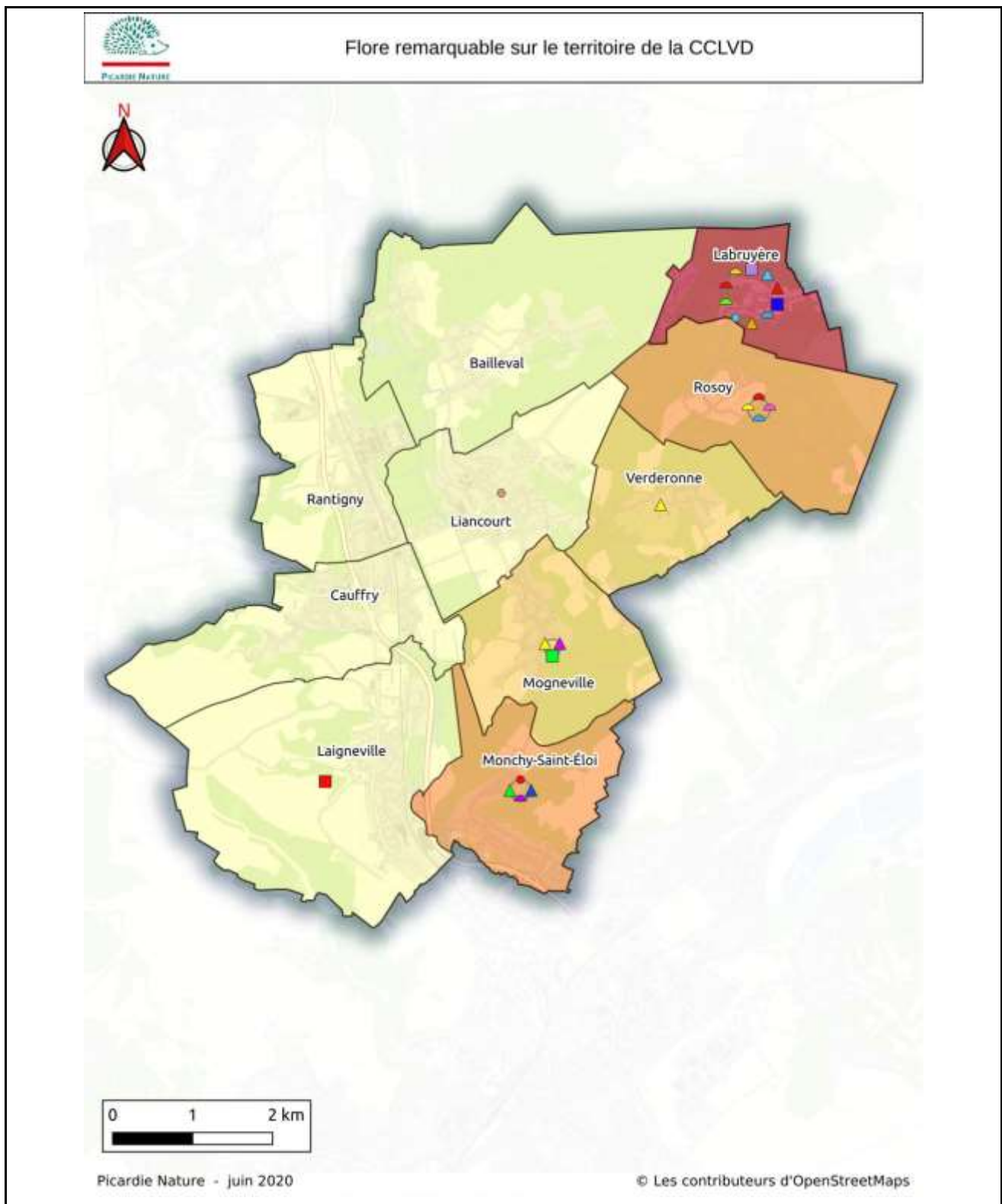
© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

- Limites communales
- Espaces Naturels Sensibles**
- ▨ ENS d'intérêt départemental
 - ▨ ENS d'intérêt local
- Espèces en LR picarde (2009 pour les oiseaux et poissons / 2016 pour les autres groupes)**
- Amphibiens et Reptiles
- ★ Rainette verte (VU)
 - Coronelle lisse (VU)
- Insectes
- ◆ Aesche isoscèle (EN)
 - ◆ Cordulie à taches jaunes (VU)
 - ◆ Conocéphale des roseaux (VU)
 - ◆ Courtillière commune (VU)
- Poissons
- ▲ Anguille (EN)
 - ▲ Lamproie de planer (EN)
- Mammifères terrestres et chiroptères
- Campagnol amphibie (EN)
 - ▲ Grand murin (EN)
 - ▲ Grand rhinolophe (VU)
 - ▲ Noctule commune (VU)
 - ▲ Murin de Bechstein (VU)
- Oiseaux (contactés en période de reproduction)
- Butor étoilé (CR)
 - Cochevis huppé (EN)
 - Fuligule milouin (EN)
 - Locustelle luscinioloïde (EN)
 - Bruant zizi (VU)
 - Busard des roseaux (VU)
 - Pouillot siffleur (VU)
 - Sterne pierregarin (VU)
 - Vanneau huppé (VU)

carte 28 : localisation de la faune menacée inscrite en Liste rouge régionale sur le territoire de la CCLVD

* Catégories liste rouge : VU : Vulnérable, EN : en danger, CR : en danger critique d'extinction,

3. Les enjeux flore



□ Limites communales

**Nombre d'espèces patrimoniales
par commune**

5 - 15

15 - 25

25 - 35

35 - 45

45 - 55

Espèces en liste rouge régionale

Boisements

- *Conopodium majus* (Gouan) Loret
- *Corydalis solida* (L.) Clairv.
- *Pulmonaria longifolia* (Bast.) Boreau
- *Scilla bifolia* L.

Pelouses

- ▲ *Campanula persicifolia* L.
- ▲ *Carex ornithopoda* Willd.
- ▲ *Geranium sanguineum* L.
- ▲ *Hypericum montanum* L.
- ▲ *Limodorum abortivum* (L.) Swartz
- ▲ *Odontites luteus* (L.) Clairv.
- ▲ *Orobanche purpurea* Jacq.

Zones humides

- ▲ *Aconitum napellus* L.
- ▲ *Carex viridula* Michaux var. *viridula*
- ▲ *Catabrosa aquatica* (L.) Beauv.
- ▲ *Salix purpurea* L.
- ▲ *Schoenus nigricans* L.
- ▲ *Utricularia minor* L.
- ▲ *Schoenoplectus lacustris* (L.) Palla

friches, murets

- *Chenopodium murale* L.
- *Fumaria capreolata* L.
- *Vicia lutea* L.

carte 29 : Flore patrimoniale sur le territoire de la CCLVD

(carte réalisée à partir des données DIGITALE : système d'information sur la flore et la végétation sauvage du Nord-Ouest de la France. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2018 (Date d'extraction : 04/04/2018)

Les enjeux floristiques sur le territoire concernent particulièrement les zones humides mais aussi dans une moindre mesure les pelouses sèches et les boisements thermophiles.

- Enjeux floristiques des zones humides

De très forts enjeux concernent les marais alcalins du territoire où une flore rare et sensible aux modifications du milieu s'y développe.

Voici quelques exemples des espèces les plus vulnérables sur le territoire et que l'on trouve dans les marais de Monchy-Saint-Eloi, de Labryère ou de Rosoy. :

- l'Aconit napel (*Aconitum napellus*) se développe dans les lieux humides alcalins dans les mégaphorbiaies et boisements humides de fond de vallée. Cette espèce est vulnérable à l'échelle des Hauts-de-France et croît dans les marais de Monchy-St-Eloi sur le site géré par le Conservatoire d'Espace Naturel des Hauts-de-France.
- l'Utriculaire naine (*Utricularia minor*) est une plante des mares aux eaux oligotrophes acides (surtout en milieux tourbeux). Elle est très sensible à l'eutrophisation, la pollution des eaux et à l'assèchement des tourbières. Cette espèce "En Danger" dans les Hauts-De-France est présente dans les marais de Rosoy.

- Le Choin noiratre (*Schoenus nigricans*) fait également partie de la flore des bas-marais tourbeux. Cette espèce "Vulnérable" en Hauts-de-France est observable dans les marais de Labruyère. Cette plante en régression est menacée par l'abandon et l'intensification des pratiques pastorales, par la pollution des eaux et par l'assèchement des marais.

D'autres plantes patrimoniales indicatrices des milieux de marais sont observables notamment sur Rosoy et Labruyère dont l'Epipactis des marais (*Epipactis palustris*), le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre*) ou le Scirpe glauque (*Schoenoplectus tabernaemontani*).

Notons également la présence du Laiteron des marais (*Sonchus palustris*) à Bailleval et Rantigny. Cette espèce est sensible à la gestion intensive de son habitat et se maintient notamment au niveau des parcelles de hautes herbes préservées le long des cours d'eau.

Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) est également une plante des mégaphorbiaies présente en vallée. On la trouve sur Monchy-Saint-Eloi, Liancourt, Rosoy et Labruyère. Cette plante est sensible à l'intensification des pratiques pastorales. Son maintien passe notamment par la conservation des prés de fauche humide et par le préservation des niveaux d'eau dans les marais.

- Enjeux floristiques des pelouses sèches

Plusieurs espèces floristiques de pelouses sèches inscrites en liste rouge régionale sont présentes sur le territoire de la communauté de communes et notamment au niveau des coteaux et buttes calcicoles favorables à leur développement. On y trouve ainsi :

- l'Odontite jaune (*Odontites luteus*). Cette fleur vulnérable des pelouses sèches calcicoles est connue à Monchy-Saint-Eloi.
- La Laïche pied d'oiseau (*Carex Ornithopoda*). Cette cypéracée menacée (vulnérable) se développe également dans les milieux arides tels que les pelouses calcicoles. Sur le territoire, elle est connue de la seule commune de Monchy-Saint-Eloi. L'état de conservation de cette espèce semble assez défavorable en Picardie (HAUGUEL 2014). Les populations sont en effet fortement isolées et le milieu de prédilection de l'espèce se dégrade (embroussaillage des pelouses calcicoles).
- l'Orobanche pourpre (*Phelipanche purpurea*). Cette fleur, également Vulnérable, est connue sur la commune de Labruyère. Elle est typique des prairies sèches mésotrophes à eutrophes. Cette orobanche est parasite de l'Achillée millefeuille (*Achillea millefolium* L.) ou plus rarement, d'autres composées.

D'autres espèces des friches et pelouses sèches sont présentes sur le territoire :

- Des espèces de lisières thermophiles et pelouses ourléifiées comme la Céphalanthère de Damas (*Cephalanthera damasonium*) ou la Coronille bigarrée (*Securigera varia*) ont ainsi été relevées sur Mogneville.
- La butte de la Garenne et les coteaux calcicoles de Monchy saint Eloi accueillent une flore typique des pelouses et ourlets calcicoles comme l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), la Campanule agglomérée (*Campanula glomerata*), et la Germandrée des montagnes (*Teucrium montanum*),
- Une flore des friches sèches est également présente sur plusieurs parcelles parfois de très petites surfaces et disséminées sur le territoire. Il s'agit notamment de l'Euphorbe petit cyprès, de l'Asperge officinale, de l'Hippocrépide en ombelle ou de la Knautie. Nombre de ces espèces sont indispensables à l'entomofaune comme plante hôte ou plante nourricière. Ainsi, le papillon Argus bleu nacré (*Polyommatus coridon*) se développe sur l'Hippocrépide en ombelle (*Hippocrepis comosa*). De même, la présence de l'Hélianthème vulgaire

(*Helianthemum nummularium*) est favorable au développement d'autres papillons comme le Collier de Corail (*Aricia agestis*). Plusieurs espèces d'orchidées peuvent également s'y développer comme l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) présent à Bailleval et Labruyère (pelouse hôpital Paul Doumer).

- Enjeux floristiques des Boisements

Plusieurs bois sur butte ou coteau calcaire comme à Monchy-Saint-Eloi, Mogneville ou Verderonne accueillent une flore patrimoniale typique des forêts sèches telle que le Millepertuis des montagnes (*Hypericum montanum*) à Monchy Saint-Eloi ou la Limodore à feuille avortée (*Limodorum abortivum*) à Mogneville et Verderonne.

On trouve également le Sceau de Salomon odorant (*Polygonatum odoratum*) sur Bailleval au niveau des ourlets thermophiles des sols secs calcicoles.

D'autres espèces vulnérables présentes en lisière ou dans des layons forestiers ont été notées sur le territoire comme le Conopode dénudé (*Conopodium majus*) à Mogneville ou la Pulmonaire à longues feuilles (*Pulmonaria longifolia*) à Labruyère.

Le Narcisse jaune (*Narcissus pseudonarcissus*) est également une fleur forestière remarquable quasi menacée en Hauts-de-France. Elle a été notée sur Bailleval.

Les marais boisés humides voire engorgés temporairement abritent également une flore typique et remarquable. Ainsi, la Corydale solide (*Corydalis solida*), espèce vulnérable, a été notée dans les marais boisés de Labruyère.

- la flore exotique envahissante

Même si le territoire comporte de nombreuses espèces de plantes remarquables, il y a également des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). On en trouve malheureusement sur toutes les communes de l'ABC.

Certaines espèces sont plus problématiques que d'autres, c'est le cas de l'**Aster lancéolé** qui se développe rapidement sur un sol nu et va coloniser tout le site, ne laissant pas de place pour les autres espèces. On le trouve principalement non loin des zones humides, sur les communes de Labruyère, Mogneville, Rosoy, Monchy-Saint-Eloi et Bailleval.

C'est le cas également des Renouées, comme la célèbre **Renouée du Japon** qui s'installe souvent là où des personnes mal intentionnées ont déposé des gravats dans la nature ou en cas de remblaiements. Au même titre que le Buddleia, elle va se développer le long des voies ferrées.

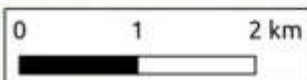
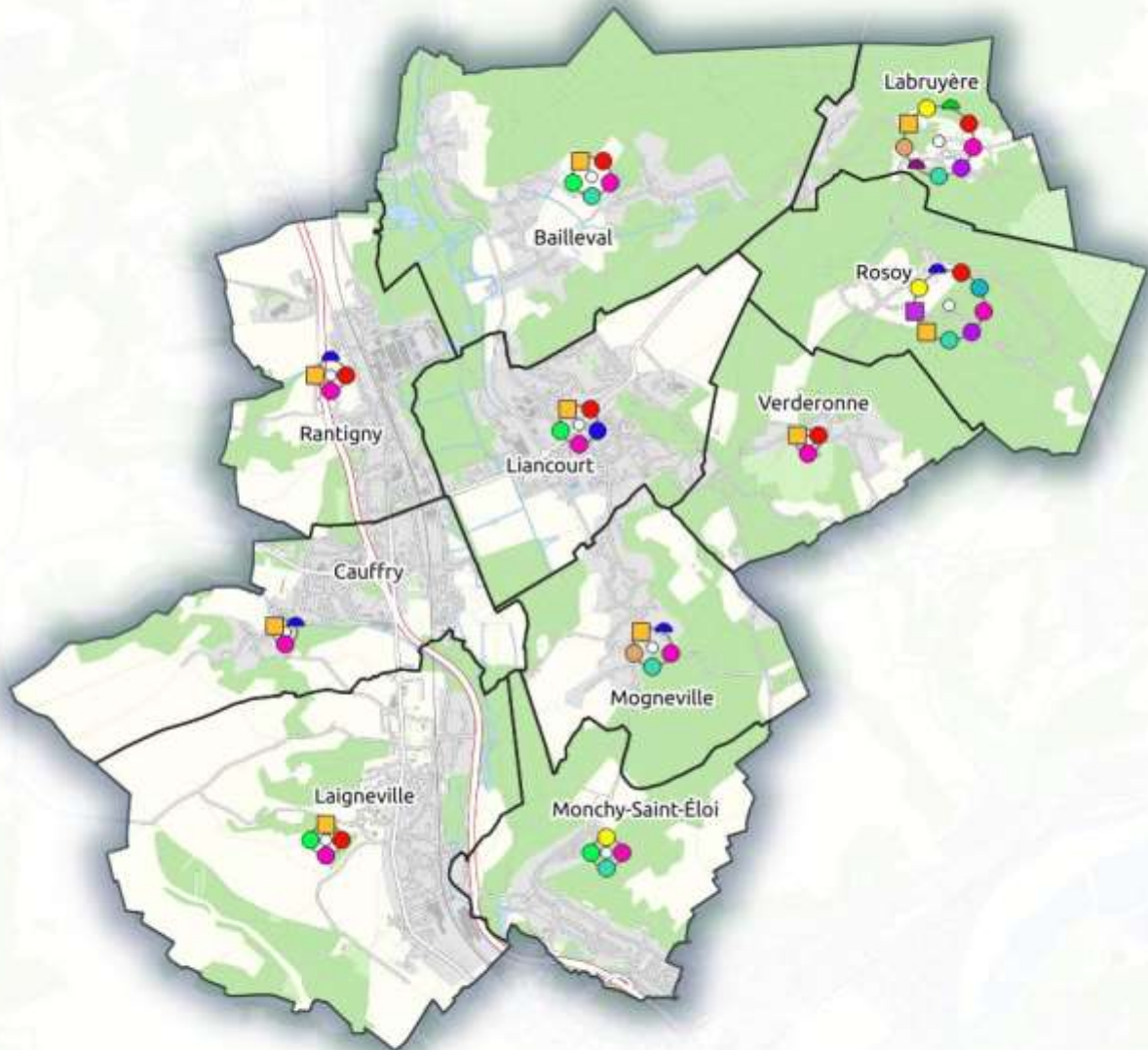
Il n'y a pas que la terre ferme qui est touchée par cette problématique, les rivières et les étangs sont également atteints. **Le Myriophylle du Brésil** ou les lentilles d'eau vont proliférer dans l'eau ou à la surface de l'eau et bloquer les rayons du soleil. Les plantes aquatiques indigènes peuvent donc disparaître à cause du manque de lumière et d'oxygène, ce qui sera défavorable à la faune qui ne trouvera plus de refuge et de nourriture.

	Flore exotique envahissante présente sur le territoire de la CCLVD	Impact sur les habitats naturels (https://www.cbnbl.org/system/files/2018-04/eee_2015-2_0.pdf)
milieux aquatiques	<i>Lemna minuta</i>	impact difficile à évaluer
	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	compétition avec la flore indigène (monopolise espace, lumière et oxygène), baisse de la diversité, asphyxie du milieu, menace sur la faune, eutrophisation
	<i>Glyceria striata</i>	compétition avec la flore indigène (monopolise espace, lumière et oxygène), comblement des mares et ornières et menace sur la faune amphibie
Friches, mégaphorbiaies	<i>Aster lanceolatus</i>	tapis denses monospécifiques qui concurrencent la flore indigène, dégradent les cortèges prairiaux et les mégaphorbiaies
	<i>Aster salignus</i>	
	<i>Buddleja davidii</i>	fourrés denses pouvant entrer en concurrence avec certaines végétations pionnières de milieux ouverts patrimoniaux notamment sur éboulis calcaires. Peut empêcher la régénération naturelle de certains espaces.
	<i>Datura stramonium</i>	peut envahir certains sites de friches.
	<i>Fallopia Bohemica</i>	tapis denses d'herbier monospécifique monopolisant l'espace et les ressources.

	<i>Fallopia japonica</i>	Disparition des espèces indigènes. Peut empêcher la régénération naturelle de certains espaces notamment au niveau des berges.
	<i>Parthenocissus inserta</i>	peut former des peuplements denses dans les ripisylves. Son feuillage abondant peut recouvrir les buissons ou les arbres qu'elle prend comme support. Elle peut également couvrir des surfaces importantes au sol, réduisant la diversité floristique (Fried, 2012 ; GB NNSS, 2011).
	<i>Solidago Canadensis</i>	tapis denses pouvant entraîner localement un appauvrissement de la diversité d'espèces. Les impacts les forts concernent les habitats sensibles comme les zones humides et les pelouses calcicoles.
	<i>Solidago gigantea</i>	
Boisements	<i>Rhododendron ponticum</i>	tendance à coloniser les sous-bois en milieux acides.
	<i>Robinia pseudoacacia</i>	peuplement dense pouvant s'établir sur milieux pionniers pouvant menacer les espèces pionnières indigènes. Modification de la végétation, modification du sol.



Flore exotique envahissante sur le territoire de la CCLVD



Picardie Nature - juin 2020

© Les contributeurs d'OpenStreetMaps

□ Limites communales	● <i>Datura stramonium</i>
Espèces exotiques envahissantes	● <i>Fallopia Âbohemica</i>
Milieux aquatiques	● <i>Fallopia japonica</i>
▲ <i>Lemna minuta</i>	● <i>Parthenocissus inserta</i>
● <i>Myriophyllum aquaticum</i>	● <i>Solidago canadensis</i>
▲ <i>Glyceria striata</i>	● <i>Solidago gigantea</i>
Friches, mégaphorbiaies	Boisements
● <i>Aster lanceolatus</i>	■ <i>Rhododendron ponticum</i>
● <i>Aster salignus</i>	■ <i>Robinia pseudoacacia</i>
● <i>Buddleja davidii</i>	

carte 30 : Flore exotique envahissante sur le territoire de la CCLVD

(carte réalisée à partir des données DIGITALE : système d'information sur la flore et la végétation sauvage du Nord-Ouest de la France. Bailleul : Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 1994-2018 (Date d'extraction : 04/04/2018)

4. Les menaces sur les espèces patrimoniales et leurs habitats

Le territoire de la communauté de communes du Liancourtois Vallée Dorée accueille une grande variété d'espèces faunistiques et floristiques patrimoniales liées à une diversité d'habitats remarquables. Les zones humides concentrent probablement une grande partie des enjeux biodiversité sur le territoire notamment liés à la proximité des marais de Sacy sur Labruyère et Rosoy. La vallée de la Brèche et ses marais associés notamment à Monchy-Saint-Eloi favorisent également cette biodiversité typique des milieux humides. La richesse locale s'explique également par la présence de buttes et coteaux calcicoles au niveau desquels des petites surfaces de pelouses abritant une flore et une faune spécifique subsistent encore. Ces formations permettent également à des boisements thermophiles particuliers de s'y développer en lisière desquelles se trouvent quelques friches et prairies fleuries. Le territoire est également caractérisé par la présence de surfaces boisées importantes avec, à certains endroits, des arbres âgés abritant une faune arboricole associée. En outre, le territoire est parsemé de sites souterrains, habitat indispensable à l'accomplissement d'une partie du cycle de vie des chauves-souris.

Cependant, certaines pressions peuvent altérer l'état de conservation de ces habitats et des espèces qui s'y établissent comme :

- la pollution de l'eau

Nombre d'espèces aquatiques et amphibiens sont sensibles à la qualité de l'eau et leur survie dépend souvent d'un bon taux d'oxygénation et d'une faible teneur en produits de synthèse et métaux lourds.

- gestion intensive des friches et prairies de fauche

Plusieurs sites de friches, prairies de fauche ou de bords de route présentent une végétation herbacée fleurie notamment favorable à la reproduction et au déplacement d'un cortège d'insectes parfois remarquables. Cependant une fauche intensive de ces espaces limite nécessairement leur potentiel d'accueil pour la faune en particulier lorsque la fauche a lieu en pleine période de floraison et qu'elle se répète plusieurs fois lors de la saison favorable au développement de l'entomofaune.

- gestion intensive des étangs pour la pêche ou la promenade

Certains étangs gérés intensivement ne peuvent pas exprimer pleinement leur potentiel d'accueil pour la biodiversité.

Les pentes douces des berges sont parfois remplacées par des berges abruptes qui empêchent l'installation d'une végétation étagée en fonction de son taux d'immersion. En outre, les berges trop abruptes et même parfois empierrées peuvent être des pièges pour certains amphibiens qui, souhaitant se reproduire dans l'étang, n'arrivent plus à en repartir.

Certaines berges sont également entretenues intensivement avec une tonte régulière jusqu'au bord de l'eau. Ce type d'entretien sur l'ensemble d'un site va limiter l'installation et la reproduction de libellules qui recherchent dans les berges végétalisées des zones refuges et des postes d'affûts.

Enfin, la pauvreté en herbiers aquatiques dans certains étangs est également un frein au maintien d'une diversité d'amphibiens qui pondent et se réfugient dans ces herbiers. Nombre d'odonates recherchent également ces herbiers pour la ponte et beaucoup de petits invertébrés aquatiques peuvent également y trouver refuge.

- embroussaillage des coteaux

Quelques petites surfaces de pelouses calcicoles sont encore présentes sur le territoire notamment au niveau de coteaux calcaires. Ces derniers sont cependant aujourd'hui fortement boisés et les quelques habitats de pelouses restant se retrouvent extrêmement fragmentés. Les enjeux de conservation au niveau de ces milieux ouverts sur coteaux calcicoles concernent une flore spécifique des milieux xériques et tout le cortège d'insectes qui y est associé. Les reptiles apprécient également ces habitats thermophiles.

- fragmentation du paysage

Le développement d'infrastructures routières, de surfaces artificialisées, peuvent être autant de freins aux déplacements des espèces dont la plupart sont tributaires pour aller de leur territoire de reproduction à leur territoire d'hivernage ou pour aller vers leur zone de nourrissage. En outre, la survie d'une espèce passe nécessairement par le brassage génétique des populations et ainsi par les capacités de déplacement des individus.

La pollution lumineuse fait également partie des causes de fragmentation du paysage pour la faune nocturne lucifuge. Ainsi, nombre d'espèces de chauves-souris, d'oiseaux nocturnes mais également d'insectes nocturnes peuvent voir leur comportement modifié par la pollution lumineuse. Pour certaines espèces les espaces éclairés seront de vraies barrières infranchissables limitant leurs déplacements.

- les dérangements en souterrains

Les sites souterrains peuvent servir de gîtes d'hibernation pour plusieurs espèces de chauves-souris sur le territoire. Si les chauves-souris sont dérangées durant cette période clé de leur cycle biologique, les individus en léthargie profonde se réveillent en puisant dans leur ressources énergétiques indispensables à leur survie hivernale.

- les espèces exotiques envahissantes

Le développement excessif dans certains secteurs d'espèces exotiques envahissantes déséquilibre l'écosystème local et empêche notamment le développement normal des espèces locales dans leur habitat naturel.

CONCLUSION

L'Atlas de la Biodiversité Communale mené sur le territoire de la communauté de communes du Liancourtois Vallée Dorée a permis **d'améliorer la connaissance de la biodiversité** du territoire et d'homogénéiser la pression de prospection sur l'ensemble des communes. Les compléments d'inventaires menés en 2018 et 2019 ont **ajouté en moyenne 92 espèces faunistiques** par commune pour arriver à un total de **627 espèces de faune** recensées sur le territoire. En outre, 699 plantes ont été observées sur le territoire de la CCLVD depuis 1990 d'après la base de données Digitale 2 du Conservatoire Botanique de Bailleul.

Les zones humides concentrent probablement une grande partie des **enjeux biodiversité** sur le territoire. En effet, près de 40% de ces espèces patrimoniales sont liées aux milieux humides et plus particulièrement aux marais de Sacy. Plusieurs espèces patrimoniales et menacées régionalement y ont trouvé les conditions favorables à leur reproduction. **La Locustelle luscinoïde, le Campagnol amphibie, la Rainette verte, la Cordulie à taches jaune ou le Miroir** font ainsi partie de cette richesse biologique liée aux marais. La richesse locale s'explique également par la présence de buttes et coteaux calcicoles au niveau desquels des petites surfaces de pelouses abritant une flore et une faune des milieux ouverts xériques subsistent encore. Ces formations permettent également à des boisements thermophiles particuliers de s'y développer en lisière desquelles se trouvent quelques friches et prairies fleuries. Le territoire est également caractérisé par la présence de surfaces boisées importantes avec, à certains endroits, des arbres âgés abritant une faune arboricole caractéristique comme le Pic mar ou le Murin de Bechstein.. En outre, le territoire est parsemé de sites souterrains, habitat indispensable à l'accomplissement d'une partie du cycle de vie des chauves-souris.

La préservation de plusieurs de ces habitats naturels majeurs pour le territoire est déjà engagée notamment via des mesures de gestion conservatoire comme au niveau des marais de Sacy ou de Monchy-Saint-Eloi mais d'autres habitats dont les pelouses et friches fleuries indispensables au développement de l'entomofaune, sont très fragmentées sur le territoire.

La mise en place d'un plan d'actions est désormais une suite indispensable à ce diagnostic afin de renforcer et maintenir cette biodiversité fragile et patrimoniale comme celle plus commune que chacun pourra observer à sa porte. L'appropriation par tous des enjeux du territoire donnera ainsi la volonté au plus grand nombre d'intégrer cette biodiversité dans le quotidien des activités de la collectivité.

BIBLIOGRAPHIE

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F.ed., 2003 - les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). 480 p.

ARTHUR L., LEMAIRE M., 2009. - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

BOURNERIAS M., Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Paris, SEDES, 1968 (édition 2001), 290 p.

CHEYREZY T., MOREL C. & PIERROUX A. 2017 – La Butte de la Garenne, le Marais et la Grande Prairie de Monchy-Saint-Eloi - Plan de gestion 2017-2026. Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France : 93 pp + annexes.

COMMECY X. (coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T., ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1), 352 P.

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE L'OISE – Annuaire piscicole (extrait) 2017.

GRAND D., BOUDOT J.-P., 2006 - Les libellules de France, Belgique et Luxembourg. Biotope, Mèze (Collection Parthénope). 480 p.

LEVY, V. (coord.), WATTERLOT, W., BUCHET, J., TOUSSAINT, B. & HAUGUEL J.-C., 2015 – Plantes exotiques envahissantes du Nord-Ouest de la France : 30 fiches de reconnaissance et d'aide à la gestion. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 140 p. Bailleul.

MONNET S., Picardie Nature, 2016 - Espèces animales exotiques envahissantes de Picardie, 39 p.

PAQUIN M., ROULOT J. et LÉVÊQUE P. - S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire - GUIDE ABC, 2014, 80 P.

PICARDIE NATURE (Coord.), 2016. Listes rouges régionales de la faune menacée de Picardie. les Chiroptères, les Mammifères terrestres, les Mammifères marins, les Amphibiens/Reptiles, les Araignées "orbitèles", les Coccinelles, les Orthoptères, les Odonates, les Rhopalocères et Zygènes.

TAPIERO A, Fédération des Conservatoires d'espaces Naturels, Plan national d'actions en faveur des chiroptères 2016 – 2025. Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, 2017.

SYNDICAT MIXTE DES MARAIS DE SACY - Comptage des amphibiens sur la commune de Rosoy - Bilans 2016, 2017, 2018,

WEBOGRAPHIE

- **Bases de données :**

La base collaborative d'observation de la faune sauvage en Picardie : clicnat.fr

le Système d'information sur la flore et la végétation développé du Conservatoire botanique national de Bailleul : <https://www.cbnbl.org/digitale2>

- **sites ressources pour les Hauts-de-France et le département de l'Oise :**

<https://www.cbnbl.org/>

<http://cen-hautsdefrance.org/>

<https://www.ccl-valleedoree.fr/>

<https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/>

<https://www.smbvbreche.fr/smbvb>

<http://www.syndicatmixtedesmaraisdesacy.sitew.fr/>

<https://oisearonde.wixsite.com/smoa>

<https://www.peche60.fr/>

<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

<https://www.oise.fr/actions/environnement-et-developpement-durable/environnement/espaces-naturels-sensibles>

<http://www.tvb-picardie.fr/>

- **sites ressources nationaux :**

<https://ecureuils.mnhn.fr/ecureuil-de-coree>

<http://especes-exotiques-envahissantes.fr>

<https://inpn.mnhn.fr>

<https://cesco.mnhn.fr/fr>

<http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr/fr>

<https://www.ramsar.org/fr>

<https://www.brgm.fr/>

ANNEXES

Annexe 1 : Les espèces faunistiques inscrites en listes rouges picardes

Ordre	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR picardie (2016 sauf oiseaux 2009)
Araignée		<i>Tetragnatha isidis</i>	VU
Batracien	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	VU
Chiroptère	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	EN
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	VU
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	VU
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	VU
Insecte	Aeshne isoscèle	<i>Aeshna isosceles</i>	EN
	Conocéphale des roseaux	<i>Conocephalus dorsalis</i>	VU
	Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	VU
	Cordulie à taches jaunes	<i>Somatochlora flavomaculata</i>	VU
	Courtillière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	VU
	Miroir	<i>Heteropterus morpheus</i>	VU
Mammifère	Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	EN

Oiseau	Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	CR
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	CR
	Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	CR
	Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	EN
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	EN
	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	EN
	Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	EN
	Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	EN
	Hypolaïs icterine	<i>Hippolais icterina</i>	EN
	Locustelle lusciniöide	<i>Locustella luscinioides</i>	EN
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	EN
	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	EN
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirulus</i>	VU
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	VU
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	VU
	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	VU
	Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	VU
	Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	VU
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	VU
	Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	VU

	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	VU
Reptile	Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	VU
Poissons	Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>	EN
	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	EN

Annexe 2 : Liste des espèces floristiques de la CCLVD

Taxon	LR régionale	Bailleval	Cauffry	Labruyère	Laigneville	Liancourt	Mogneville	Monchy-Saint-Éloi	Rantigny	Rosoy	Verderonne
<i>Asparagus officinalis</i> L.	RE		x	x			x	x			x
<i>Chenopodium murale</i> L.	EN							x			
<i>Utricularia minor</i> L.	EN									x	
<i>Vicia lutea</i> L.	EN			x							
<i>Aconitum napellus</i> L.	VU							x			
<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy	VU							x			

Campanula persicifolia L.	VU			x						
Campanula persicifolia L. subsp. persicifolia	VU			x						
Carex ornithopoda Willd.	VU						x			
Carex viridula Michaux var. viridula	VU			x					x	
Catabrosa aquatica (L.) Beauv.	VU								x	
Conopodium majus (Gouan) Loret	VU						x			
Corydalis solida (L.) Clairv.	VU			x						
Fumaria capreolata L.	VU					x				
Geranium sanguineum L.	VU			x						
Hypericum montanum L.	VU						x			
Limodorum abortivum (L.) Swartz	VU						x			x
Odontites luteus (L.) Clairv.	VU						x			
Orobanche purpurea Jacq.	VU			x						
Pulmonaria longifolia (Bast.) Boreau	VU			x						
Salix purpurea L.	VU			x						
Schoenoplectus lacustris (L.) Palla	VU			x					x	
Schoenus nigricans L.	VU			x						
Scilla bifolia L.	VU				x					
Ajuga chamaepitys (L.) Schreb.	NT						x			
Asplenium adiantum-nigrum L.	NT								x	
Campanula glomerata L.	NT						x			
Carex distans L.	NT			x					x	
Carex distans L. var. distans	NT			x					x	
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce	NT						x			
Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soó	NT								x	
Erysimum cheiranthoides L.	NT			x			x			
Hydrocharis morsus-ranae L.	NT								x	
Inula salicina L.	NT								x	
Melampyrum arvense L.	NT						x			
Myriophyllum verticillatum L.	NT			x						

Narcissus pseudonarcissus L.	NT	x	x	x	x		x	x	x	x	
Narcissus pseudonarcissus L. subsp. pseudonarcissus	NT			x						x	x
Oenanthe lachenalii C.C. Gmel.	NT			x						x	
Petrorhagia prolifera (L.) P.W. Ball et Heywood	NT			x							
Peucedanum palustre (L.) Moench	NT									x	
Polygonatum odoratum (Mill.) Druce	NT	x		x		x	x				
Potamogeton coloratus Hornem.	NT			x	x						
Rhinanthus minor L.	NT							x			
Saxifraga granulata L.	NT			x							
Schoenoplectus tabernaemontani (C.C. Gmel.) Palla	NT			x						x	
Selinum carvifolia (L.) L.	NT			x							
Seseli libanotis (L.) Koch	NT							x			
Silene nutans L.	NT			x							
Sorbus aria (L.) Crantz	NT										x
Thesium humifusum DC.	NT							x			
Triglochin palustris L.	NT									x	
Typha angustifolia L.	NT			x						x	
Utricularia vulgaris L.	NT			x						x	
Valeriana dioica L.	NT									x	
Valeriana wallrothii Kreyer	NT			x							
Acer campestre L.	LC	x	x	x	x		x			x	x
Acer platanoides L.	LC		x	x		x	x	x			x
Acer pseudoplatanus L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Achillea millefolium L.	LC	x	x	x	x		x	x	x		x
Adoxa moschatellina L.	LC	x	x	x	x		x		x	x	x
Aegopodium podagraria L.	LC	x	x	x		x	x		x	x	x
Aethusa cynapium L.	LC		x		x		x		x		x
Aethusa cynapium L. var. cynapium	LC			x							
Agrimonia eupatoria L.	LC	x	x	x	x		x	x	x		x
Agrostis gigantea Roth	LC			x							
Agrostis stolonifera L.	LC	x		x		x	x	x	x	x	x
Ajuga reptans L.	LC			x		x				x	
Alisma plantago-aquatica L.	LC			x							
Alliaria petiolata (Bieb.) Cavara et Grande	LC	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Allium ursinum L.	LC			x						x	x

Allium vineale L.	LC	x		x				x		x		
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	LC	x						x	x	x	x	x
Anacamptis pyramidalis (L.) L.C.M. Rich.	LC								x		x	x
Anagallis arvensis L.	LC	x	x		x	x	x	x	x	x		x
Anagallis arvensis L. subsp. arvensis	LC			x								
Anchusa arvensis (L.) Bieb.	LC	x										
Anemone nemorosa L.	LC		x	x	x			x	x	x	x	x
Angelica sylvestris L.	LC	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Anthriscus sylvestris (L.) Hoffmann	LC	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Anthyllis vulneraria L.	LC								x			x
Apera spica-venti (L.) Beauv.	LC	x						x		x		
Aphanes arvensis L.	LC				x	x			x			x
Apium nodiflorum (L.) Lag.	LC			x				x		x		
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh.	LC			x	x	x	x			x		x
Arabis hirsuta (L.) Scop.	LC			x								x
Arctium lappa L.	LC	x										
Arctium minus (Hill) Bernh.	LC		x		x	x	x	x	x	x	x	x
Arenaria serpyllifolia L.	LC	x	x	x	x			x		x	x	x
Arenaria serpyllifolia L. subsp. leptocladus (Reichenb.) Nyman	LC			x								
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. elatius	LC										x	
Artemisia vulgaris L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Arum maculatum L.	LC	x	x	x	x			x	x	x	x	
Asperula cynanchica L.	LC								x			
Asplenium ruta-muraria L.	LC		x							x		x
Asplenium scolopendrium L.	LC			x					x		x	
Asplenium trichomanes L.	LC		x							x		
Astragalus glycyphyllos L.	LC								x			x
Athyrium filix-femina (L.) Roth	LC											x
Atriplex patula L.	LC							x				
Avena fatua L.	LC	x	x		x	x	x	x		x		x
Avenula pratensis (L.) Dum.	LC							x				

Avenula pubescens (Huds.) Dum.	LC	x										
Bellis perennis L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Berula erecta (Huds.) Coville	LC			x							x	
Betula pendula Roth	LC	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Betula pubescens Ehrh.	LC										x	
Brachypodium pinnatum (L.) Beauv.	LC	x	x	x	x	x	x	x			x	x
Brachypodium sylvaticum (Huds.) Beauv.	LC	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Briza media L.	LC								x		x	x
Bromus diandrus Roth	LC	x										
Bromus erectus Huds.	LC											x
Bromus hordeaceus L.	LC	x	x		x			x				x
Bromus sterilis L.	LC	x	x	x	x			x	x	x		x
Bryonia dioica Jacq.	LC	x	x	x	x			x	x	x		x
Bupleurum falcatum L.	LC							x	x			x
Calamagrostis epigejos (L.) Roth	LC						x	x			x	
Callitriche obtusangula Le Gall	LC		x					x	x	x		
Callitriche platycarpa Kütz.	LC							x				
Caltha palustris L.	LC			x								
Calystegia sepium (L.) R. Brown	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Campanula rapunculus L.	LC	x	x	x	x			x	x	x	x	x
Campanula rotundifolia L.	LC			x	x							
Campanula trachelium L.	LC	x		x								x
Capsella bursa-pastoris (L.) Med.	LC	x		x	x	x	x	x	x	x		x
Capsella rubella Reut.	LC										x	
Cardamine hirsuta L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cardamine pratensis L.	LC			x			x					
Carduus crispus L.	LC			x	x			x	x	x		
Carduus nutans L.	LC		x									
Carex acutiformis Ehrh.	LC	x		x			x	x	x	x	x	x
Carex disticha Huds.	LC			x								
Carex flacca Schreb.	LC	x		x			x	x	x		x	x
Carex hirta L.	LC			x			x				x	x
Carex lepidocarpa Tausch	LC			x					x			
Carex panicea L.	LC			x					x		x	
Carex paniculata L.	LC	x		x				x		x	x	
Carex pendula Huds.	LC	x		x			x	x	x		x	x
Carex pseudocyperus L.	LC			x					x			
Carex remota Jusl. ex L.	LC			x				x			x	

Carex riparia Curt.	LC					x	x				
Carex spicata Huds.	LC			x							
Carex sylvatica Huds.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Carpinus betulus L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Catapodium rigidum (L.) C.E. Hubbard	LC							x			x
Centaurea jacea L.	LC	x	x	x	x		x	x		x	x
Centaurea scabiosa L.	LC		x				x	x			x
Centaurium erythraea Rafn	LC	x		x	x	x					
Cerastium fontanum Baumg.	LC						x	x			
Cerastium fontanum Baumg. subsp. vulgare (Hartm.) Greuter et Burdet	LC	x		x		x	x				x
Cerastium glomeratum Thuill.	LC	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Cerastium semidecandrum L.	LC	x									
Chaenorrhinum minus (L.) Lange	LC								x		
Chaerophyllum temulum L.	LC	x			x	x	x	x		x	x
Chelidonium majus L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Chelidonium majus L. var. majus	LC					x					
Chenopodium album L.	LC				x	x	x	x	x	x	x
Chenopodium album L. subsp. album	LC			x							
Chenopodium hybridum L.	LC			x			x				
Circaea lutetiana L.	LC		x	x		x	x	x	x	x	x
Cirsium acaule Scop.	LC										x
Cirsium arvense (L.) Scop.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cirsium oleraceum (L.) Scop.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cirsium palustre (L.) Scop.	LC		x	x			x			x	
Cirsium vulgare (Savi) Ten.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Cladium mariscus (L.) Pohl	LC			x				x		x	
Clematis vitalba L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Clinopodium vulgare L.	LC	x				x	x				x
Colchicum autumnale L.	LC			x					x		x
Convallaria majalis L.	LC						x	x		x	
Convolvulus arvensis L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cornus mas L.	LC			x			x			x	x
Cornus sanguinea L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Coronopus squamatus (Forssk.) Aschers.	LC						x				

Corylus avellana L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Crataegus laevigata (Poiret) DC.	LC	x									
Crataegus monogyna Jacq.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Crepis biennis L.	LC									x	
Crepis capillaris (L.) Wallr.	LC	x	x	x			x	x		x	x
Cruciata laevipes Opiz	LC	x					x			x	
Cynodon dactylon (L.) Pers.	LC							x			
Cyperus fuscus L.	LC			x		x				x	
Cytisus scoparius (L.) Link	LC			x				x			
Dactylis glomerata L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soó	LC									x	
Daphne laureola L.	LC		x	x		x		x			x
Daucus carota L.	LC	x	x		x	x	x	x	x		x
Daucus carota L. subsp. carota	LC			x							x
Deschampsia cespitosa (L.) Beauv.	LC	x				x					x
Digitaria sanguinalis (L.) Scop.	LC			x		x	x		x		x
Dipsacus fullonum L.	LC		x		x	x	x				
Dipsacus pilosus L.	LC				x					x	
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenkins	LC										x
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P. Fuchs	LC	x		x			x		x	x	
Dryopteris dilatata (Hoffmann) A. Gray	LC			x			x			x	
Dryopteris filix-mas (L.) Schott	LC	x		x		x	x		x	x	x
Echinochloa crus-galli (L.) Beauv.	LC		x			x	x		x		x
Echium vulgare L.	LC			x	x			x			
Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.	LC									x	
Elymus caninus (L.) L.	LC									x	
Elymus repens (L.) Gould	LC	x	x	x	x		x		x		x
Epilobium angustifolium L.	LC		x								
Epilobium hirsutum L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Epilobium palustre L.	LC									x	
Epilobium parviflorum Schreb.	LC		x	x	x	x	x	x	x	x	
Epilobium tetragonum L.	LC	x	x			x	x		x		x
Epipactis atrorubens (Hoffmann) Besser	LC						x				
Epipactis helleborine (L.) Crantz	LC								x		

Equisetum arvense L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Equisetum palustre L.	LC					x		x			
Equisetum telmateia Ehrh.	LC	x					x				x
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit.	LC		x	x			x		x		
Erodium cicutarium (L.) L'Hérit. subsp. cicutarium	LC	x									
Erophila verna (L.) Chevall.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Eryngium campestre L.	LC		x		x						x
Euonymus europaeus L.	LC	x		x		x	x		x	x	x
Eupatorium cannabinum L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Euphorbia amygdaloides L.	LC			x	x				x	x	x
Euphorbia cyparissias L.	LC	x		x	x	x	x	x			x
Euphorbia exigua L.	LC							x	x		
Euphorbia helioscopia L.	LC		x	x	x	x	x	x	x		x
Euphorbia peplus L.	LC	x		x	x	x	x	x		x	x
Fagus sylvatica L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Fagus sylvatica L. f. sylvatica	LC									x	x
Fallopia convolvulus (L.) Á. Löve	LC						x	x			x
Fallopia dumetorum (L.) Holub	LC			x			x			x	
Festuca arundinacea Schreb.	LC	x					x			x	x
Festuca gigantea (L.) Vill.	LC	x	x				x	x		x	x
Festuca heterophylla Lam.	LC									x	
Festuca lemanii Bast.	LC							x			x
Festuca pratensis Huds.	LC										x
Festuca rubra L.	LC	x					x	x		x	x
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fragaria vesca L.	LC	x		x				x	x		x
Frangula alnus Mill.	LC	x		x						x	
Fraxinus excelsior L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Fumaria officinalis L.	LC					x		x			
Galeopsis tetrahit L.	LC		x	x	x	x	x		x	x	
Galium aparine L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Galium mollugo L.	LC	x		x			x	x		x	x
Galium palustre L.	LC			x			x	x		x	x
Galium verum L.	LC					x			x		x
Genista tinctoria L.	LC								x		x
Geranium columbinum L.	LC	x		x				x			

Geranium dissectum L.	LC		x				x	x		x		x
Geranium molle L.	LC	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Geranium molle L. var. molle	LC			x								
Geranium pusillum L.	LC			x			x					x
Geranium robertianum L.	LC	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Geranium rotundifolium L.	LC		x							x		
Geum urbanum L.	LC	x	x	x	x		x	x		x	x	x
Glechoma hederacea L.	LC	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Glyceria fluitans (L.) R. Brown	LC			x								x
Glyceria notata Chevall.	LC										x	
Hedera helix L.	LC	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	LC							x				x
Helleborus foetidus L.	LC			x					x			
Heracleum sphondylium L.	LC		x		x			x		x		
Heracleum sphondylium L. subsp. sphondylium	LC	x	x	x			x	x	x		x	x
Heracleum sphondylium L. subsp. sphondylium var. sphondylium	LC							x				
Hieracium murorum L.	LC	x		x				x				
Hieracium pilosella L.	LC		x		x				x			
Hieracium umbellatum L.	LC			x							x	
Himantoglossum hircinum (L.) Spreng.	LC	x		x								
Hippocrepis comosa L.	LC				x			x	x			x
Holcus lanatus L.	LC	x		x			x	x	x	x	x	x
Holcus mollis L.	LC							x			x	
Hordeum murinum L.	LC	x	x		x			x	x	x		
Humulus lupulus L.	LC	x	x	x	x		x	x	x	x	x	
Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm.	LC		x	x	x			x	x	x	x	x
Hydrocotyle vulgaris L.	LC										x	
Hypericum dubium Leers	LC	x										
Hypericum perforatum L.	LC		x	x	x		x	x	x	x	x	x
Hypericum tetrapterum Fries	LC	x		x								
Hypochaeris radicata L.	LC	x	x	x	x		x	x	x	x		x
Iberis amara L.	LC							x	x			
Ilex aquifolium L.	LC		x									
Inula conyzae (Griesselich) Meikle	LC	x			x			x	x	x		
Iris foetidissima L.	LC	x							x			

Iris pseudacorus L.	LC	x		x		x	x	x	x	x	x
Isolepis setacea (L.) R. Brown	LC			x							
Juncus articulatus L.	LC			x						x	
Juncus bufonius L.	LC			x					x	x	
Juncus bufonius L. subsp. bufonius var. bufonius	LC			x							
Juncus conglomeratus L.	LC		x								
Juncus effusus L.	LC	x	x	x		x	x				x
Juncus effusus L. var. effusus	LC			x							
Juncus inflexus L.	LC	x		x		x					
Juncus subnodulosus Schrank	LC			x				x		x	
Kickxia elatine (L.) Dum.	LC										x
Kickxia spuria (L.) Dum.	LC		x						x		
Knautia arvensis (L.) Coulter	LC		x		x		x	x	x		x
Koeleria pyramidata (Lam.) Beauv.	LC										x
Lactuca serriola L.	LC		x		x		x	x	x		x
Lamium album L.	LC	x	x	x	x	x	x		x		x
Lamium galeobdolon (L.) L.	LC			x	x	x			x	x	x
Lamium galeobdolon (L.) L. subsp. montanum (Pers.) Hayek	LC			x							x
Lamium purpureum L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Lapsana communis L.	LC		x	x	x		x	x	x		x
Lapsana communis L. subsp. communis	LC	x	x	x		x	x			x	x
Lathyrus pratensis L.	LC		x				x				x
Lemna minor L.	LC										x
Leontodon hispidus L.	LC	x						x		x	x
Leucanthemum vulgare Lam.	LC	x			x		x	x	x	x	x
Leucanthemum vulgare Lam. subsp. ircuitianum (DC.) Tzvelev	LC			x						x	x
Ligustrum vulgare L.	LC	x	x	x		x	x	x		x	x
Linaria vulgaris Mill.	LC	x		x		x	x	x	x		x
Linum catharticum L.	LC			x				x		x	x
Listera ovata (L.) R. Brown	LC			x		x			x		x
Lolium perenne L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Lonicera periclymenum L.	LC	x			x	x	x	x	x	x	x
Lonicera periclymenum L. var. periclymenum	LC									x	
Lonicera xylosteum L.	LC					x	x	x		x	x

Lotus corniculatus L.	LC		x		x	x	x	x			x
Lotus corniculatus L. subsp. corniculatus	LC			x							
Lotus pedunculatus Cav.	LC									x	
Luzula campestris (L.) DC.	LC			x							
Luzula forsteri (Smith) DC.	LC			x			x	x			
Lycopus europaeus L.	LC	x				x	x	x	x	x	
Lysimachia nummularia L.	LC			x		x	x	x			x
Lysimachia vulgaris L.	LC	x	x	x					x	x	
Lythrum salicaria L.	LC	x	x			x	x	x	x	x	x
Malva neglecta Wallr.	LC					x	x		x		x
Malva sylvestris L.	LC		x			x	x		x		x
Matricaria recutita L.	LC	x	x	x	x		x		x		x
Medicago arabica (L.) Huds.	LC	x	x	x		x					x
Medicago falcata L.	LC							x			x
Medicago lupulina L.	LC	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Melica uniflora Retz.	LC	x		x			x				x
Melilotus albus Med.	LC				x	x		x	x		
Melilotus officinalis Lam.	LC				x						
Mentha aquatica L.	LC	x	x			x			x	x	
Mentha arvensis L.	LC	x									
Mercurialis annua L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x		x
Mercurialis perennis L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Mespilus germanica L.	LC							x			
Milium effusum L.	LC						x				x
Moehringia trinervia (L.) Clairv.	LC	x		x				x		x	
Molinia caerulea (L.) Moench	LC			x						x	
Molinia caerulea (L.) Moench subsp. caerulea	LC			x							
Muscari comosum (L.) Mill.	LC										x
Mycelis muralis (L.) Dum.	LC	x		x	x	x		x		x	
Myosotis arvensis (L.) Hill	LC	x	x		x		x	x			x
Myosotis laxa Lehm. subsp. cespitosa (C.F. Schultz) Hyl. ex Nordh.	LC			x							
Myosotis ramosissima Rochel ex Schult.	LC	x		x		x					x
Myosotis scorpioides L.	LC		x				x		x		
Myosoton aquaticum (L.) Moench	LC	x		x		x				x	
Najas marina L. subsp. marina	LC			x						x	

Nasturtium officinale R. Brown	LC	x	x		x		x		x		
Neottia nidus-avis (L.) L.C.M. Rich.	LC	x					x	x			x
Odontites vernus (Bellardi) Dum.	LC							x			x
Odontites vernus (Bellardi) Dum. subsp. serotinus Corb.	LC	x					x	x			
Ononis repens L.	LC		x		x		x	x			x
Ononis repens L. var. procurrens (Wallr.) Grintescu	LC			x							
Ophrys apifera Huds.	LC	x	x	x						x	x
Orchis mascula (L.) L.	LC									x	
Orchis purpurea Huds.	LC										x
Orchis simia Lam.	LC										x
Origanum vulgare L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Origanum vulgare L. subsp. vulgare	LC			x							
Ornithogalum umbellatum L.	LC		x	x			x			x	
Orobanche minor Smith	LC			x							
Orobanche picridis F.W. Schultz	LC								x		
Papaver dubium L.	LC		x								
Papaver dubium L. subsp. dubium	LC			x							
Papaver rhoeas L.	LC	x	x	x	x		x	x	x		x
Parietaria judaica L.	LC		x	x	x		x	x		x	x
Paris quadrifolia L.	LC			x		x				x	
Pastinaca sativa L.	LC		x	x	x	x	x	x	x		x
Pastinaca sativa L. subsp. sativa var. arvensis Pers.	LC			x							
Persicaria lapathifolia (L.) Delarbre	LC					x					
Persicaria maculosa S.F. Gray	LC	x	x	x		x	x		x	x	
Phalaris arundinacea L.	LC	x				x	x		x		x
Phleum nodosum L.	LC			x			x				
Phleum pratense L.	LC	x			x			x	x		x
Phragmites australis (Cav.) Steud.	LC	x	x	x	x	x			x	x	x
Picris echioides L.	LC		x								
Picris hieracioides L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Pimpinella saxifraga L.	LC		x		x			x			x
Plantago coronopus L.	LC			x			x	x	x		
Plantago lanceolata L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Plantago major L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Plantago major L. subsp. major	LC			x						x	
Plantago media L.	LC				x						
Platanthera chlorantha (Cust.) Reichenb.	LC			x							x

Poa annua L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Poa bulbosa L. var. vivipara Koeler	LC						x				
Poa compressa L.	LC									x	x
Poa nemoralis L.	LC	x		x		x	x				
Poa pratensis L.	LC					x					
Poa pratensis L. subsp. angustifolia (L.) Gaudin	LC		x		x		x	x			
Poa trivialis L.	LC	x		x	x	x	x	x	x	x	x
Polygala vulgaris L.	LC					x	x	x		x	x
Polygonatum multiflorum (L.) All.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Polygonum aviculare L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Polypodium interjectum Shivas	LC			x							
Polystichum aculeatum (L.) Roth	LC			x							
Polystichum setiferum (Forssk.) Woynar	LC	x		x							
Populus tremula L.	LC			x		x	x			x	
Potamogeton pectinatus L.	LC							x			
Potentilla anserina L.	LC	x		x		x	x		x	x	x
Potentilla erecta (L.) Räuschel	LC			x						x	
Potentilla neumanniana Reichenb.	LC						x	x			x
Potentilla reptans L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	
Potentilla sterilis (L.) Garcke	LC			x			x		x	x	x
Primula elatior (L.) Hill	LC	x		x		x	x			x	x
Primula veris L.	LC		x	x	x		x		x	x	x
Primula veris L. subsp. veris	LC			x							
Prunella vulgaris L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Prunus avium (L.) L.	LC	x	x	x		x	x	x	x	x	x
Prunus mahaleb L.	LC						x				
Prunus spinosa L.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	x
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	LC			x	x						
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.	LC	x	x	x	x	x	x	x		x	
Quercus petraea Lieblein	LC			x						x	
Quercus robur L.	LC	x		x		x	x		x	x	x
Ranunculus acris L.	LC		x	x				x	x		x
Ranunculus acris L. subsp. acris	LC			x							x
Ranunculus auricomus L.	LC	x	x	x	x				x	x	x
Ranunculus bulbosus L.	LC			x							x
Ranunculus ficaria L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Ranunculus ficaria L. subsp. fertilis A.R. Clapham ex Laegaard	LC										x
Ranunculus ficaria L. subsp. ficaria	LC			x							
Ranunculus repens L.	LC	x	x	x		x	x	x		x	x
Ranunculus sceleratus L.	LC			x						x	
Reseda lutea L.	LC	x		x	x	x	x	x			
Reseda luteola L.	LC		x		x				x		
Rhamnus cathartica L.	LC	x		x		x	x	x		x	x
Ribes nigrum L.	LC	x				x					
Ribes rubrum L.	LC	x	x			x	x		x		x
Ribes uva-crispa L.	LC			x			x				
Rorippa sylvestris (L.) Besser	LC					x					
Rosa arvensis Huds.	LC	x	x	x		x	x			x	x
Rosa canina L. s. str.	LC					x		x			x
Rosa micrantha Borrer ex Smith	LC			x							
Rubus caesius L.	LC	x	x	x			x	x		x	
Rumex acetosa L.	LC			x			x	x	x		x
Rumex conglomeratus Murray	LC						x		x		
Rumex crispus L.	LC		x	x	x		x				x
Rumex hydrolapathum Huds.	LC			x						x	
Rumex obtusifolius L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Rumex sanguineus L.	LC	x					x		x		
Sagina apetala Ard.	LC							x	x		x
Sagina apetala Ard. subsp. erecta F. Hermann	LC						x				
Sagina procumbens L.	LC	x		x					x		
Sagittaria sagittifolia L.	LC						x				
Salix alba L.	LC		x	x	x	x	x		x		x
Salix alba L. var. alba	LC	x									
Salix caprea L.	LC		x	x	x		x	x	x		x
Salix cinerea L.	LC	x		x	x	x			x	x	x
Salix viminalis L.	LC					x					x
Sambucus ebulus L.	LC		x								
Sambucus nigra L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Sambucus nigra L. var. nigra	LC			x							
Samolus valerandi L.	LC			x	x					x	
Sanguisorba minor Scop.	LC		x		x		x	x			x
Sanguisorba minor Scop. subsp. minor	LC										x
Sanicula europaea L.	LC			x							
Saponaria officinalis L.	LC	x		x	x						
Saxifraga tridactylites L.	LC	x	x	x	x	x	x		x	x	x
Scabiosa columbaria L.	LC							x			x

Scirpus sylvaticus L.	LC			x								
Scrophularia auriculata L.	LC		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Scrophularia nodosa L.	LC							x				
Scutellaria galericulata L.	LC									x	x	
Securigera varia (L.) Lassen	LC							x				
Sedum acre L.	LC											x
Sedum telephium L.	LC							x				
Senecio jacobaea L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Senecio jacobaea L. var. jacobaea	LC			x								
Senecio vulgaris L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Senecio vulgaris L. f. vulgaris	LC						x					
Setaria verticillata (L.) Beauv.	LC			x		x	x					x
Setaria viridis (L.) Beauv.	LC								x			x
Setaria viridis (L.) Beauv. var. viridis	LC			x								
Sherardia arvensis L.	LC		x				x			x		
Silene latifolia Poiret	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Silene vulgaris (Moench) Garcke	LC		x		x				x			x
Sinapis arvensis L.	LC		x		x			x				x
Sisymbrium officinale (L.) Scop.	LC		x		x			x	x	x		
Solanum dulcamara L.	LC	x		x	x	x		x	x	x	x	x
Solanum nigrum L.	LC						x	x	x	x		x
Solanum nigrum L. subsp. nigrum	LC			x								
Solidago virgaurea L.	LC			x	x			x		x	x	x
Sonchus arvensis L.	LC	x		x			x	x		x	x	
Sonchus asper (L.) Hill	LC	x	x				x	x	x	x		x
Sonchus oleraceus L.	LC	x	x	x			x	x	x	x	x	x
Sonchus palustris L.	LC	x	x	x	x			x		x	x	x
Sorbus torminalis (L.) Crantz	LC							x				x
Sparganium emersum Rehm.	LC						x			x		
Sparganium erectum L.	LC			x			x					
Spergula arvensis L.	LC			x								
Stachys alpina L.	LC			x								
Stachys palustris L.	LC				x	x				x		
Stachys sylvatica L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Stellaria graminea L.	LC			x								
Stellaria holostea L.	LC	x		x	x							x
Stellaria media (L.) Vill.	LC	x	x	x			x	x	x		x	x
Stellaria media (L.) Vill. subsp. media	LC			x				x			x	
Symphytum officinale L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x

Tamus communis L.	LC	x		x		x	x	x			x
Tanacetum vulgare L.	LC	x	x		x	x	x	x	x		
Teucrium chamaedrys L.	LC						x				x
Teucrium montanum L.	LC							x			
Teucrium scorodonia L.	LC						x				
Thalictrum flavum L.	LC			x		x		x		x	
Thelypteris palustris Schott	LC			x						x	
Thymus praecox Opiz	LC							x			x
Tilia cordata Mill.	LC	x	x			x				x	x
Tilia platyphyllos Scop.	LC						x				
Torilis japonica (Houtt.) DC.	LC	x		x	x		x				
Tragopogon pratensis L.	LC	x		x		x	x	x			
Tragopogon pratensis L. subsp. orientalis (L.) Celak.	LC							x			x
Tragopogon pratensis L. subsp. pratensis	LC			x							
Trifolium arvense L.	LC			x				x			
Trifolium campestre Schreb.	LC	x	x	x	x		x		x		x
Trifolium dubium Sibth.	LC	x			x	x	x	x	x		
Trifolium fragiferum L.	LC			x	x		x	x	x		
Trifolium pratense L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Trifolium repens L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Tussilago farfara L.	LC	x	x	x	x	x	x		x		x
Typha latifolia L.	LC									x	
Ulex europaeus L.	LC							x			
Ulmus minor Mill.	LC	x	x	x		x	x	x	x		x
Urtica dioica L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Urtica urens L.	LC			x							
Valeriana repens Host	LC			x		x			x		
Valerianella carinata Loisel.	LC					x					x
Valerianella locusta (L.) Laterr.	LC						x				
Verbascum lychnitis L.	LC							x			
Verbascum thapsus L.	LC	x		x		x	x		x		x
Verbena officinalis L.	LC	x	x		x	x	x	x	x		x
Veronica anagallis-aquatica L.	LC						x				
Veronica arvensis L.	LC	x					x				x
Veronica beccabunga L.	LC									x	
Veronica chamaedrys L.	LC	x		x			x		x	x	x
Veronica hederifolia L.	LC	x	x	x	x	x		x	x	x	x
Veronica hederifolia L. subsp. hederifolia	LC			x							
Veronica hederifolia L. subsp. lucorum (Klett et Richt.) Hartl	LC	x					x				

Veronica montana L.	LC				x			x				
Veronica officinalis L.	LC				x							
Veronica polita Fries	LC				x			x		x		
Veronica serpyllifolia L.	LC				x							
Viburnum lantana L.	LC	x			x	x	x	x				x
Viburnum opulus L.	LC	x		x		x	x	x		x	x	
Vicia cracca L.	LC	x		x	x			x	x	x		
Vicia hirsuta (L.) S.F. Gray	LC			x								x
Vicia sativa L.	LC	x	x	x				x				x
Vicia sepium L.	LC	x	x	x	x						x	x
Vicia tetrasperma (L.) Schreb.	LC	x										
Vinca minor L.	LC	x		x	x			x	x		x	
Vincetoxicum hirundinaria Med.	LC	x		x				x				
Viola arvensis Murray	LC		x				x			x		x
Viola hirta L.	LC	x		x			x	x	x			x
Viola odorata L.	LC	x		x					x	x	x	x
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau	LC		x		x	x	x			x		x
Viscum album L.	LC	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Vulpia myuros (L.) C.C. Gmel.	LC				x				x	x		
Aethusa cynapium L. var. gigantea Lej.	DD				x							
Buxus sempervirens L.	DD								x			
Quercus pubescens Willd.	DD							x	x			x
Rumex acetosella L. subsp. acetosella	DD				x							
Aesculus hippocastanum L.	NA					x		x	x			
Amaranthus hybridus L.	NA						x	x				x
Amaranthus retroflexus L.	NA							x	x			
Ammi majus L.	NA		x	x								
Antirrhinum majus L.	NA								x			
Arum italicum Mill. subsp. neglectum (F. Townsend) Prime	NA				x							
Aster lanceolatus Willd.	NA	x			x			x	x		x	
Aster salignus Willd.	NA				x						x	
Buddleja davidii Franch.	NA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Cardaria draba (L.) Desv.	NA											x
Castanea sativa Mill.	NA				x			x			x	x
Conyza canadensis (L.) Cronq.	NA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Conyza sumatrensis (Retz.) E. Walker	NA	x					x	x	x			x
Cyclamen hederifolium Ait.	NA				x							

Cymbalaria muralis P. Gaertn., B. Mey. et Scherb.	NA		x		x	x	x	x	x		
Datura stramonium L.	NA					x					
Equisetum xmoorei Newman	NA									x	
Eragrostis minor Host	NA			x				x			
Erigeron annuus (L.) Desf.	NA		x	x	x	x		x	x		
Euphorbia lathyris L.	NA			x					x		
Fallopia xbohemica (Chrtek et Chrtková) J.P. Bailey	NA									x	
Fallopia aubertii (L. Henry) Holub	NA			x						x	
Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene	NA	x		x	x	x			x	x	x
Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene var. japonica	NA			x							
Galanthus nivalis L. var. nivalis	NA			x							x
Galinsoga parviflora Cav.	NA			x							
Galinsoga quadriradiata Ruiz et Pav.	NA			x		x					x
Geranium pyrenaicum Burm. f.	NA	x		x			x			x	x
Glyceria striata (Lam.) A.S. Hitchc.	NA			x						x	
Impatiens balfourii Hook. f.	NA			x							
Isatis tinctoria L.	NA							x			
Juglans regia L.	NA	x	x		x		x		x	x	x
Juncus tenuis Willd.	NA			x							
Juncus tenuis Willd. subsp. tenuis	NA									x	
Laburnum anagyroides Med.	NA				x	x	x	x			x
Lagurus ovatus L.	NA								x		
Lathyrus latifolius L.	NA		x	x					x		
Lemna minuta Humb., Bonpl. et Kunth	NA		x				x		x	x	
Lolium multiflorum Lam.	NA									x	
Mahonia aquifolium (Pursh) Nutt.	NA			x							
Matricaria discoidea DC.	NA	x			x			x	x		
Medicago sativa L.	NA	x	x	x		x	x		x		x
Myriophyllum aquaticum (Velloso) Verdc.	NA			x							

Narcissus pseudonarcissus L. subsp. major (Curt.) Baker	NA			x							
Oenothera biennis L.	NA				x						
Oenothera glazioviana Micheli	NA		x								
Oxalis corniculata L.	NA			x			x	x			
Parthenocissus inserta (A. Kerner) Fritsch	NA			x				x		x	
Pinus nigra Arnold	NA										x
Pinus sylvestris L.	NA									x	x
Polystichum xbicknellii (Christ) Hahne	NA			x							
Populus xcanadensis Moench	NA		x		x						
Populus xcanescens (Ait.) Smith	NA						x				
Populus alba L.	NA							x			
Portulaca oleracea L.	NA			x			x	x			
Prunus laurocerasus L.	NA			x			x			x	
Pseudofumaria lutea (L.) Borkh.	NA										x
Quercus xkeneri Simonk.	NA						x				
Rhododendron ponticum L.	NA									x	
Robinia pseudoacacia L.	NA	x	x	x	x	x	x		x	x	x
Salix xmultinervis Döll	NA		x				x				
Salix xrubens Schrank	NA		x		x						
Senecio inaequidens DC.	NA								x		
Solidago canadensis L.	NA	x			x	x		x			
Solidago gigantea Ait.	NA			x			x				
Symphoricarpos albus (L.) S.F. Blake	NA										x
Taxus baccata L.	NA										x
Tilia xeuropaea L.	NA								x		
Veronica persica Poiret	NA	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Vitis vinifera L.	NA	x									
Agrostis gr. stolonifera			x				x				
Allium L.			x	x							
Aster gr. salignus						x					
Bromus gr. sterilis		x									
Carex L.								x			
Festuca gr. ovina											x
Festuca gr. rubra											x
Galeopsis gr. tetrahit		x									
Helianthus L.				x							
Orchis L.			x								
Polypodium gr. vulgare		x									
Polypodium L.										x	
Rosa canina aggr.		x		x			x			x	
Rubus L.			x				x	x	x		

Rubus sect. Caesii Lej. et Courtois							x				
Rubus sect. Rubus		x				x	x	x		x	x
Taraxacum sect. Ruderalia Kirschner, H. Øllgaard et Štěpánek		x				x	x				x
Taraxacum Wiggers			x	x	x			x	x		x
Valerianella L.			x		x						
Veronica L.								x			

Annexe 3 : Liste des espèces faunistiques de la CCLVD

Ordre	Nom vernaculaire	Nom scientifique	LR Picardie (2016, sauf oiseaux 2009)	Nombre de citations par commune									
				BAILLEVAL	CAUFFRY	LABRUYERE	LAINEVILLE	LIANCOURT	MOGNEVILLE	MONCHY-SAINT-ELOIE	RANTIGNY	ROSOY	VERDERONNE
Araignée	Agélène à labyrinthe	Agelena labyrinthica (Clerck 1757)		1									
	araignée des roseaux	Larinioides cornutus (Clerck 1757)	LC										1
	Épeire diadème	Araneus diadematus (Clerck 1757)	LC	3	1	1	1	2			1	1	1
	épeire fasciée, argiope frelon	Argiope bruennichi (Scopoli 1772)	LC	1			2	1					

	Linyphie triangulaire	Linyphia triangularis (Clerck 1757)																		1
	Mangore petite-bouteille	Mangora acalypha (Walckenaer 1802)	LC					1												
	Méta des cavernes	Meta menardi (Latreille 1804)	LC									1								
	Misumène variable	Misumena vatia (Clerck 1757)		2					1											
	Philodrome disparate	Philodromus dispar (Walckenaer 1826)																		1
	Pholque phalangide	Pholcus phalangioides (Fuesslin 1775)							1											
	pisaure admirable	Pisaura mirabilis (Clerck 1757)	LC	1	1	2	3							1	1	3				
	Thomise Napoléon	Synema globosum (Fabricius 1775)		1																
	Thomise tricolore	Diaea dorsata (Fabricius 1777)		1																
		Evarcha arcuata (Clerck 1757)						1												
		Hypsosinga heri (Hahn 1831)	NT			1														
		Ixodes ricinus						1												
		Neriere radiata (Walckenaer 1842)				1														
		Tenuiphantes tenuis						1												
		Tetragnatha isidis	VU			1														
Batracien	Complexe des Grenouilles de type vertes	Pelophylax kl. esculentus/lessonae/ridibund a		1	1	5						4	1			1	1			
	Crapaud commun	Bufo bufo (Linnaeus 1758)	LC	3	3	1						2	2			1	5			5
	Grenouille agile	Rana dalmatina (Bonaparte 1840)	LC	1	1							2	2	5		5				
	Grenouille rousse	Rana temporaria (Linnaeus 1758)	LC			1						1	3			8	1			
	Grenouille rousse ou agile	Rana sp										1								1
	Rainette verte	Hyla arborea (Linnaeus 1758)	VU			3														2
	Salamandre tachetée	Salamandra salamandra (Linnaeus 1758)	NT		1											1				
	Triton palmé	Triturus helveticus (Razoumowsky 1789)	LC			1	1					1	1			5				
	Triton ponctué	Lissotriton vulgaris	NT													1	4			
Chiroptère	Grand murin	Myotis myotis Borkhausen 1797	EN	1				1							8					
	Grand rhinolophe	Rhinolophus ferrumequinum Schreber 1774	VU												2					
	Murin à moustaches/brandt/alcahoë	Myotis mystacinus/brandtii/alcahoë									5				1	1				1
	Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus Geoffroy 1806	LC												5					
	Murin de	Myotis bechsteini Kuhl 1818	VU												4					

	Bechstein													
	Murin de Daubenton	Myotis daubentoni Khul 1819	LC	1						3				2
	Murin de Natterer	Myotis nattereri Kuhl 1818	LC	1		2				9				1
	Noctule commune	Nyctalus noctula Scherber 1774	VU											1
	Noctule de Leisler	Nyctalus leisleri Kuhl 1818	NT	1										
	Oreillard gris / roux	Plecotus austriacus/auritus				1								
	Oreillard roux	Plecotus auritus Linnaeus 1758	NT							2				
	Pipistrelle commune	Pipistrellus pipistrellus Schreber 1774	LC	1	1	4	3	2		3		1		2
	Sérotine commune	Eptesicus serotinus Scherber 1774	NT	1	2	3				3				1
Crustacé	Armadille vulgaire	Armadillidium vulgare				1								
	Aselle des murs	Oniscus asellus						1		1	1			
	Cloporte des mousses	Philoscia muscorum								1				
	Écrevisse américaine	Orconectes limosus			1									
		Asellus (Asellus) aquaticus		1										
		Glomeris marginata						1						
		Porcellio monticola								1				
Gastéropo de	Clausilie commune	Clausilia bidentata								1				
	Élégante striée	Pomatias elegans							1	2				
	Escargot de Bourgogne	Helix pomatia		2	2	1	1	1		3	1			2
	Escargot des haies	Cepaea nemoralis nemoralis		1										
	Escargot des jardins	Cepaea hortensis		2		2								
	Escargot petit-gris	Cornu aspersum		1	1	1	1				1			1
	Grande loche	Arion rufus									1			2
	Hélice cerise	Fruticicola fruticum							1	2				
	Moine des bois	Monachoides incarnatus incarnatus								1				
	Veloutée commune	Trochulus hispidus												1
Insecte	Abeille à miel	Apis mellifera		2	2		1	1	3	1	1			
	Acidalie étrille	Scopula nigropunctata		2										
	Acidalie familière	Idaea fuscovenosa											1	
	Aeshne bleue	Aeshna cyanea (MÜLLER, 1764)	LC	1	1					5				
	Aeshne isoscèle	Aeshna isosceles (MÜLLER, 1767)	EN			4				2				
	Aeshne printanière	Brachytron pratense (MÜLLER, 1764)	NT			3								

	Agapanthie à pilosité verdâtre, Saperde à pilosité verdâtre	Agapanthia villosviridescens											1	
	Agapanthie à pilosité verdâtre, Saperde à pilosité verdâtre	Agapanthia villosviridescens		1			1	1			1			
	Agrion à yeux rouges	Erythromma najas (HANSEMANN, 1823)	LC										3	
	Agrion à larges pattes	Platycnemis pennipes (PALLAS, 1771)	LC	3		5	2	2			1	6		1
	Agrion à yeux rouges	Erythromma najas (HANSEMANN, 1823)	LC			1		1						
	Agrion au corps de feu	Pyrrhosoma nymphula (SULZER, 1776)	LC	4		1	1	1	1	2	2			1
	Agrion délicat	Ceriagrion tenellum (VILLERS, 1789)	LC			1								1
Insecte	Agrion élégant	Ischnura elegans (VAN DER LINDEN, 1820)	LC	2		4	2	2	2	2	5	1		3
	Agrion gracieux	Coenagrion pulchellum (VAN DER LINDEN, 1825)	NT			2								
	Agrion jouvencelle	Coenagrion puella (LINNE, 1758)	LC	4			2				3	3		1
	Agrion mignon	Coenagrion scitulum (RAMBUR, 1842)	LC	1		2								1
	Agrion porte coupe	Enallagma cyathigerum (CHARPENTIER, 1840)	LC	1		2	1				1			1
	Agrion vert	Erythromma viridulum (CHARPENTIER, 1840)	LC			2						2		1
	Albule	Protodeltote pygarga		1										
	Alternée, Phalène du pied-de-lion	Epirrhoe alternata		1					1					
	Amaryllis	Pyronia tithonus	LC	2	3	1					4	3	6	
	Anax empereur	Anax imperator LEACH, 1815	LC	2		4	2	1			6	3	1	1
	Anax napolitain	Anax parthenope SELYS, 1839	LC			1								1
	Ardoisée	Drymonia oblitterata		1										
	Argus frère	Cupido minimus	NT									1		
	Aurore	Anthocharis cardamines	LC	2	1	2	1	2	2	2	6	1	2	1
	Azuré bleu céleste	Polyommatus bellargus	NT									1		
	Azuré de la bugrane, Azuré commun	Polyommatus icarus	LC	2		3	1			2	2		4	3
	Azuré des nerpruns	Celastrina argiolus	LC	1			1	2	2	8	1	1	1	
	Batis	Thyatira batis		1							1			
Belle dame	Vanessa cardui	LC	3	2	3		1	2	4			2		

	Boarmie apparentée, Boarmie pointillée	Hypomecis punctinalis		1								1		
	Boarmie du chêne, Phalène du rouvre	Hypomecis roboraria										1		
	Boarmie pétrifiée	Menophra abruptaria		1										
	Boarmie rhomboïdale	Peribatodes rhomboidaria		1										
	Boarmie sylvatique, Boarmie frottée	Parectropis similaria										1		
	Bombyx à livrée	Malacosoma neustria		1										
	Bombyx de la ronce, Polyphage	Macrothylacia rubi					1							
	Bombyx du chêne	Lasiocampa quercus		1										
	Bousier	Anoplotrupes stercorosus						1				1		
	Brocatelle d'or	Camptogramma bilineata		1								1	2	
	Bryophile vert-mousse	Cryphia algae		1										
	Bucéphale, Porte-écu jaune	Phalera bucephala												1
	Buveuse	Euthrix potatoria		1			2	1				1		
	Cabère pustulée	Cabera exanthemata		2										
	Caloptéryx éclatant	Calopteryx splendens (HARRIS, 1782)	LC	3			3		2	4	4			
	Caloptéryx vierge	Calopteryx virgo (LINNE, 1758)	LC	1	2		1	3	2	5	3	1		
	Calvia à 10 points, Coccinelle à 10 gouttes	Calvia decemguttata	LC									1		
	Calvia à 10 points, Coccinelle à 10 gouttes	Calvia decemguttata	LC				1							
Insecte	Cantharide commune, Téléphore sombre	Cantharis fusca		1										1
	Carabe granuleux	Carabus granulatus		1										
	Cardinal rouge, Cardinal à tête rouge	Pyrochroa serraticornis										1		
	Cardinal rouge, Cardinal à tête rouge	Pyrochroa serraticornis		1	1		2					1	1	
	Carte géographique	Araschnia levana	LC	1	2		1	4	4				3	1
	Céladon, Perlée	Campaea margaritaria										1		

Cercope sanguin	Cercopis vulnerata		1						1				
Cétoine dorée	Cetonia aurata		2			1		1	1		1		
Cétoine grise	Oxythyrea funesta							1					
Chameau	Notodonta dromedarius							1					
Chrysomèle du peuplier, Mélasome du peuplier, Lina du peuplier	Chrysomela populi		1			2							
Cicadelle verte	Cicadella viridis		1						1				
Cicindèle champêtre	Cicindela campestris			1	1			4					
Cicindèle hybride	Cicindela hybrida				1								
Cidarie roussâtre	Dysstroma truncata								1				
Citron	Gonepteryx rhamni	LC	1	1	4		1	4	1	0	2	1	1
Citronnelle rouillée	Opisthograptis luteolata		1						1				
Clairon des abeilles	Trichodes apiarius						1	1					
Clyte bélier	Clytus arietis		1	1									
Clytre des saules	Clytra laeviuscula											1	
Coccinelle à 4 points	Harmonia quadripunctata	LC	1	1					1				
Coccinelle à 16 points	Tytthaspis sedecimpunctata	LC										1	
Coccinelle à 2 points	Adalia bipunctata	LC			1	4							
Coccinelle à 22 points	Psyllobora vigintiduopunctata	LC	2				1					1	1
Coccinelle à 4 points	Harmonia quadripunctata	LC			1								
Coccinelle à 5 points	Coccinella quinquepunctata	DD				1							
Coccinelle à 7 points	Coccinella septempunctata	LC	4	4	1	3	4	1	6	3	2	2	
Coccinelle à damier, Coccinelle à 14 points	Propylea quatuordecimpunctata	LC		1	1		1			1			
Coccinelle à virgules	Brumus quadripustulatus	LC			1		1		3		1		
Coccinelle asiatique	Harmonia axyridis	NA	3	2	3	2	1	1	3		2	2	
Coccinelle de l'épicéa, Coccinelle brune	Aphidecta oblitterata	LC	1										
Coccinelle de la bryone	Henosepilachna argus	LC	1	1									1
Coccinelle des cimes, Coccinelle à 18	Myrrha octodecimguttata	LC	1	1									

	points																			
	Coccinelle des cimes, Coccinelle à 18 points	Myrrha octodecimguttata	LC			2														
Insecte	Coccinelle des friches	Hippodamia variegata	LC		1															
	Coccinelle des landes	Chilocorus bipustulatus	LC	2				1		1										
	Coccinelle rose, Coccinelle à zigzag	Oenopia conglobata	LC																1	
	Collète du lierre	Colletes hederæ																	1	
	Collier de Corail	Aricia agestis	LC	1	2	2				2	4	1	1	1					1	
	Collier rouge, Veuve	Atolmis rubricollis										1								
	Confuse, Goutte d'argent	Macdunnoughia confusa																	1	
	Conocéphale bigarré	Conocephalus fuscus	LC		1		1	2	1	1	1	1	2							
	Conocéphale des roseaux	Conocephalus dorsalis	VU																1	
	Conocéphale gracieux	Ruspolia nitidula	LC			1				1	1	2								
	Cordon blanc	Ochrolepura plecta			1															
	Cordulégastré annelé	Cordulegaster boltonii (DONOVAN, 1807)	NT	1		1	1					2	2	1						
	Cordulie à taches jaunes	Somatochlora flavomaculata (VAN DER LINDEN, 1825)	VU																	1
	Cordulie à corps fin	Oxygastra curtisii (DALE, 1834)	NT				1													
	Cordulie à taches jaunes	Somatochlora flavomaculata (VAN DER LINDEN, 1825)	VU			2														
	Cordulie bronzée	Cordulia aenea (LINNE, 1758)	LC			3														
	Couleuvre à collier	Natrix natrix (Linnaeus 1758)	LC	1	1	1						5	1						1	
	Courtilière commune	Gryllotalpa gryllotalpa	VU			2													1	2
	Crénelée	Gluphisia crenata			1								1							
	Criquet de Palène	Stenobothrus lineatus	NT										1							
	Criquet des clairières	Chrysochraon dispar	LC			1							3							
	Criquet des mouillères	Euchorthippus declivus	LC	1					1										1	
	Criquet des pâtures	Chorthippus parallelus	LC	2	3	1	5	1	4	4	3	5	1							
	Criquet duettiste	Chorthippus brunneus	LC			1				2	6									
	Criquet marginé	Chorthippus albomarginatus	LC						1											
Criquet mélodieux	Chorthippus biggutus	LC		3		2	1	2	6			2								

Criquet noir-ébène	Omocestus rufipes	NT							1				
Criquet verte-échine	Chorthippus dorsatus	LC		4		1	1		1	1	1	1	
Crochet	Laspeyria flexula		1										
Cuivré commun	Lycaena phlaeas	LC	1						2	2		3	
Cuivré des marais	Lycaena dispar	NT				1							
Découpure, Noctuelle verseuse	Scoliopteryx libatrix					1				1			1
Decticelle bariolée	Metrioptera roeselii	LC	3	2	1	3			6	5	1	2	
Decticelle cendrée	Pholidoptera griseoptera	LC	3	2	2		1	1	8	1		6	
Demi-deuil	Melanargia galathea	LC	1	2	3	2			5	1		2	
Double ligne, Bipoint	Ochropacha duplaris									1			
Doublure jaune	Euclidia glyphica			2						3			
Drile jaunâtre	Drilus flavescens												1
Ecaille chinée	Euplagia quadripunctaria									1			
Ecaille marbrée	Callimorpha dominula					1		1					
Ecaille-tigre	Spilosoma lubricipeda									1			
Ennomos illunaire	Selenia dentaria		1										
Eristale des fleurs	Myathropa florea		1							3		1	
Eupithécie couronnée	Chloroclystis v-ata		1										
Eupithécie de la clématite	Eupithecia haworthiata									1			
Eupithécie rectangulaire	Pasiphila rectangulata									1			
Fadet commun, Procris	Coenonympha pamphilus	LC	1	1	2		1	3	1	2			
Fourmillion longicorne	Distoleon tetragrammicus								1				
Frelon à pattes jaunes, frelon asiatique	Vespa velutina		2	1	1	1	1		2	2	4	2	
Frelon européen	Vespa crabro		5	2	3	3	2	1	6	1	3	2	
Furoncle	Mesoligia furuncula		1										
Gendarme	Pyrrhocoris apterus		1	3	1	1	3	1	1	1		2	
Géomètre à barreaux	Chiasmia clathrata					1			1				
Gomphe gentil	Gomphus pulchellus SELYS, 1840	LC									1	1	
Gomphocère roux	Gomphocerippus rufus	LC	2	7			2	1	3	2	3	1	
Goutte-de-sang, Ecaille du séneçon	Tyria jacobaeae												1
Grand Bombyle, Bombyle bichon	Bombylius major						1	1					

	Grand luisant	Oxychilus draparnaudi					1							
	Grand mars changeant	Apatura iris	NT			1				1				
	Grande aeschne	Aeshna grandis (LINNE, 1758)	LC							1	2		1	
	Grande coccinelle orange	Halyzia sedecimguttata	LC	2						1			1	
	Grande sauterelle verte	Tettigonia viridissima	LC	3	3	3	3	1	4	6	1	1	1	
	Grande tortue	Nymphalis polychloros	LC									1		
	Grillon champêtre	Gryllus campestris	LC			7								
	Grillon d'Italie	Oecanthus pellucens	LC							3				
	Grillon des bois	Nemobius sylvestris	LC						1	5			1	
	Hachette	Aglia tau								1				
	Hameçon, Binaire	Watsonalla binaria		1										
	Hanneton commun	Melolontha melolontha								1				
	Hanneton des jardins	Phyllopertha horticola												1
	Harpon	Sabra harpagula		1										
	Hélophile suspendu	Helophilus pendulus					2			5	1	1		
	Hémithée éruginée	Jodis lactearia		1										
	Herminie des ronces	Herminia tarsicrinalis		1										
	Herminie grise	Herminia grisealis		1						1				
	Herminie olivâtre	Trisateles emortualis		1										
	Hespérie de l'alcée, Grisette	Carcharodus alceae	LC	1						1			1	
	Hespérie de la Houlque, Bande noire	Thymelicus sylvestris	LC			3			1				1	
	Horisme élégant, Essuyée	Horisme tersata								1				
	Impolie	Idaea aversata		1						1				
	Incurvée, Cintrée	Drepana curvatula		1										
	Lampyre, Ver luisant	Lampyris noctiluca					1						1	
Insecte	Larentie arrosée	Hydriomena impluviata								1				
	Larentie douteuse	Triphosa dubitata					1			1				
	Leptophye ponctuée	Leptophyes punctatissima	LC	1						1			1	
	Lepture à quatre fascies	Leptura quadrifasciata					1							
	Lepture à suture noire	Stenurella melanura			1	1								
	Lepture dorée	Leptura aurulenta			1								1	
	Lepture fauve	Paracorymbia fulva			1	1								1
	Lepture rouge	Stictoleptura rubra			1									

Lepture tachetée	Rutpela maculata		3	1	1	2							
Leste brun	Sympecma fusca (VAN DER LINDEN, 1820)	LC		1			3						
Leste vert	Chalcolestes viridis (VAN DER LINDEN, 1825)	LC		1			2				1		
Libellule à quatre taches	Libellula quadrimaculata LINNE, 1758	LC		2									
Libellule déprimée	Libellula depressa LINNE, 1758	LC	6	1	2	1	1	2	1				
Libellule écarlate	Crocothemis erythraea (BRULLE, 1832)	LC		2							1		
Libellule fauve	Libellula fulva MÜLLER, 1764	LC		1	1	1			2				
Linariette	Calophasia lunula				1								
Lithosie aplatie, Manteau à tête jaune	Eilema complana		2										
Lithosie grise	Eilema griseola		2										
Lithosie quadrille	Lithosia quadra			1									
Lobophore verdâtre	Acasis viretata		1										
Lucane cerf-volant	Lucanus cervus		2	1					1				
Lycie sanguine	Lygisterus sanguineus			1									
Machaon	Papilio machaon	LC		2	1	1	1	1	1				1
Malachie à deux points	Malachius bipustulatus												1
Mante religieuse	Mantis religiosa	LC		1	2	1	1		1	1			
Manteau jaune	Eilema sororcula							1					
Marginée, Bordure entrecoupée	Lomaspilis marginata								1				
Mariée	Catocala nupta								1				
Maure, Crapaud, Lichénée des ponts	Mormo maura								1				
Méconème fragile	Meconema meridionale	LC				1							1
Méconème tambourinaire	Meconema thalassinum	LC	1	1					1				
Mégère	Lasiommata megera	NT							1				
Mélanthie pie	Melanthia procellata								1				
Miroir	Heteropterus morpheus	VU											
Moro-sphinx	Macroglossum stellatarum								1		1		
Mouche à damier non déterminée	Sarcophaga sp.				1	1		1	1				
Mouche à merde	Scathophaga stercoraria										1		
Myrtil	Maniola jurtina	LC	3	1	4	2		5	6	2	9	2	
Némusien, Ariane	Lasiommata maera	DD					1						
Noctuelle à museau, Hypène	Hypena proboscidalis		1						1				

	proboscidale																			
	Noctuelle du coudrier	Colocasia coryli		1																
	Noctuelle dysodée	Hecatera dysodea																	1	
	Noctuelle gamma, Lambda	Autographa gamma		5	2	1		2	1	1										
Insecte	Noctuelle putride	Axylia putris										1								
	Nole blanche	Meganola albula		1																
	Nonne, Cul noir	Lymantria monacha		1																
	Oedémère noble	Oedemera nobilis		2	1		1	2	1										2	1
	Oedémère ochracé	Oedemera podagrariae										3							2	
	Orthétrum brun	Orthetrum brunneum (FONSCOLOMBE, 1837)	LC	1	1															
	Orthétrum réticulé	Orthetrum cancellatum (LINNE, 1758)	LC	2		6	2	1	1	1	6	1	1	1						
	Panthère	Pseudopanthera macularia				1		1		1										
	Paon du jour	Inachis io	LC	1	3	5	1	1	2		1	1	1							
	Perce-oreille commun	Forficula auricularia	LC	2					1											
	Petit Mars changeant	Apatura ilia	NT						1		5									
	Petit nacré	Issoria lathonia	LC		2						1	1								
	Petit sylvain	Limenitis camilla	LC	2							1		1							
	Petite biche	Dorcus parallelipipedus		1		1	1			1										
	Petite coccinelle orange	Vibidia duodecimguttata	LC	1					2											
	Petite Tortue	Aglais urticae	LC		4				1	2	2									
	Petite violette	Clossiana dia	LC						1											
	Phalène du Bouleau	Biston betularia		1																
	Phalène du fusain	Ligdia adustata		1																
	Phalène du Nerprun	Philereme transversata		1																
	Phalène écussonnée	Idaea dimidiata		1																
	Phalène linéolée, Phalène à ailes en doloire	Plagodis dolabraria		1																
	Phalène mariée, Ephyre omicron	Cyclophora annularia		1							2									
	Phalène ocreuse	Idaea ochrata		1																
	Phalène picotée	Ematurga atomaria		2	1				1											
	Phalène quadrifasciée	Xanthorhoe quadrifasciata		1																
	Phalène rustique	Idaea rusticata		1																
	Phalène sillonnée	Hemithea aestivaria		1																

	Phalène triligée	Cyclophora linearia		1															
	Phanéoptère méridional	Phaneroptera nana	LC									1							1
	Phanéoptère porte-faux	Phaneroptera falcata	LC					1				1	1						
	Philobie alternée	Macaria alternata										1							
	Pie	Aedia funesta		1															
	Piérade de la moutarde, Piérade du lotier	Leptidea sinapis	LC									1							
	Piérade de la rave	Pieris rapae	LC	3	8	3	4	3	3	8	3	5	1						
	Piérade du chou	Pieris brassicae	LC		1		1		1	4		1	1						
	Piérade du navet	Pieris napi	LC	1	2	1		2	2	7	1	1							
	Point d'exclamation, Double-tache	Agrotis exclamatoris										1							
	Punaise à pattes rousses	Pentatoma rufipes																	1 1
	Punaise Arlequin, Pentatome rayé	Graphosoma italicum		4	3		2	2	1	1	4	5	2						
	Punaise de l'aubépine	Acanthosoma haemorrhoidale		1															
Insecte	Punaise de la jusquiame	Corizus hyoscyami						1				1	1	1					
	Punaise du chou	Eurydema oleracea		1	1						1								
	Punaise nébuleuse, Punaise des fruits	Rhaphigaster nebulosa		2	1	1													
	Punaise nez-de-rat, Punaise des blés	Aelia acuminata			1		1	1											
	Punaise verte	Palomena prasina		3	1	2		1				1	1	1					
	Punaise-tortue	Eurygaster testudinaria		1															
	Pyrale de l'ortie	Eurrhyncha hortulata									1		1						
	Pyrale dorée	Pyrausta aurata		1															
	Pyrale du Buis	Cydalima perspectalis		1										1	1				
	Pyrale du houblon	Pleuroptya ruralis		2		1													
	Pyrale du maïs	Ostrinia nubilalis		1	1														
	Pyrochre écarlate, Cardinal	Pyrochroa coccinea											1						
	Râtissée	Habrosyne pyritoides		1															
	Robert-le-diable, C blanc	Polygonia c-album	LC	3	2	3	1	1	1	1	1	1	3						
	Rosette	Miltochrista miniata		1								2							
	Sésie des oseilles	Pyropteron chrysidiformis		1	1														
	Soyeuse	Rivula sericealis											1						
	Sphaerophore précoce	Sphaerophoria scripta		1			1	1				1		1					

Sphinx de l'épilobe	Proserpinus proserpina					1							
Sphinx de la vigne	Deilephila elpenor		1	1									
Sphinx du pin	Sphinx pinastri								1				
Sylvaine	Ochlodes venatus	LC	2	3	1			3	6		3		
Sympétrum à côtés striés	Sympetrum striolatum (CHARPENTIER, 1840)	LC	1						2				
Sympétrum à côtés striés	Sympetrum striolatum (CHARPENTIER, 1840)	LC		1	1								
Sympétrum rouge sang	Sympetrum sanguineum (MÜLLER, 1764)	LC	2	1	5				5	1	7	1	
Syritte piaulante	Syritta pipiens								1				
Syromaste marginé, Corée marginée	Coreus marginatus		4	2	3	1	3	1	1	1	4	1	
Syrphe ceinturé	Episyrphus balteatus		1	1	1				4	1	1		
Syrphe du groseillier	Syrphus ribesii								2				
Tabac d'Espagne	Argynnis paphia	LC							3		1		
Téléphore fauve	Rhagonycha fulva		2	2	1		1	2			4		
Téléphore livide	Cantharis livida		1								1		
Tetrix des carrières	Tetrix tenuicornis	NT							4				
Tetrix des vasières	Tetrix ceperoi	LC			1								
Tetrix forestier	Tetrix undulata	LC							1				
Tetrix riverain	Tetrix subulata	LC						1					
Thécla de l'orme, W blanc	Satyrrium w-album	LC						1	1				
Thécla du chêne	Neozephyrus quercus	LC	1						1				
Timandre aimée	Timandra comae		2				1						
Tircis	Pararge aegeria	LC	4	2	4		1	3	9	1	3	3	
Tordeuse de la berce	Pammene aurana		1										
Tortue	Apoda limacodes		1										
Toupet	Hypena rostralis								1				
Trapèze	Cosmia trapezina		1										
Tristan	Aphantopus hyperanthus	LC							2				
	Aphantopus hyperantus	LC			2							2	
Insecte	Troénière, Noctuelle du Troène	Craniophora ligustri		1									
	Truie	Idaea biselata		1					1				
	Vert-doré	Diachrysia chrysis		1									
	Vieilleie, Voisine	Idaea seriata		1									
	Volucelle transparente	Volucella pellucens		1	1				3		1		
	Vulcain	Vanessa atalanta	LC	7	4	3	2	3	2	1	3	1	
	Xylocope violacé	Xylocopa violacea		2	2		2	1	2	1	1	1	
		Acleris forsskaleana		1									
	Acrossus rufipes								1				

	Agapeta zoegana	1							
	Agrotera nemoralis					1			
	Aphomia sociella					1			
	Apion frumentarium	1							
	Aplocera plagiata/efformata			1					
	Athous haemorrhoidalis	1							
	Baccha elongata					1			
	Bibio marci					1			
	Cheilosia barbata					1			
	Cheilosia illustrata					3			
	Cheilosia impressa					2			
	Cheilosia pagana					1			
	Cheilosia variabilis					1			
	Chrysodeixis chalcites	1							
	Chrysoteuchia culmella	1							
	Chrysotoxum cautum					1			
	Chrysotoxum festivum					1			
	Clanoptilus elegans		1						
	Cochylis hybridella	1							
	Cydia pomonella	1							
	Dasysyrphus venustus					1			
	Deltote pygarga					1			
	Deraeocoris lutescens	1							
	Deraeocoris ruber	1							
	Dolomedes sp			2					
	Dolycoris baccarum	1	1	2				1	1
	Ectophasia crassipennis		1					1	
	Eilema depressa	1							
	Endotricha flammealis	2							
	Eristalis arbustorum					1			
	Eristalis intricaria					1			
	Eristalis nemorum					1			
	Eristalis pertinax					1			
	Eristalis tenax					1		1	
	Eurygaster austriaca		1						
	Euzophera pinguis	1							
	Gerris	1							
	Halictus scabiosae			1		1			
	Heliophanus tribulosus (Simon 1868)				1				
	Hemipenthes morio					1			
	Heterotoma planicornis	1							
	Himacerus apterus					1			1
	Himacerus mirmicoides					1			
	Holcostethus strictus							1	
Insecte	Hoplodrina ambigua/blanda/octogenaria	1							
	Horisme tersata/radicaria	1							
	Hypena obsitalis					1			
	Lasius niger	2							
	Liocoris tripustulatus	1							
	Melanostoma mellinum						1		
	Melanostoma scalare						1		

	Merodon equestris							1					
	Mesapamea secalis/secalella		1										
	Microdon analis							1					
	Myrmica rubra		1										
	Myrmica ruginodis		1										
	Neoscia podagrica							1					
	Nepa cinerea			1									
	Nezara viridula					2			1				
	Noctua janthe/janthina		1										
	Oligia versicolor/strigilis/latruncula		1										
	Palomena viridissima			1									
	Pandemis cerasana		1										
	Panorpa		1							1			
	Paragus pecchiolii							2					
	Peribalus strictus vernalis					1							
	Physocephala rufipes							1					
	Picromerus bidens					1							
	Pipizella							1					
	Platynaspis luteorubra	LC				1							
	Pterophorus pentadactyla							1					
	Scaeva pyrastri							1					
	Scymnus interruptus	LC	1										
	Scymnus rubromaculatus	LC	2										
	Sitochroa palealis							1					
	Stenoria analis							1					
	Stictopleurus abutilon					1							
	Stratiomys potamida			1									
	Syrphus vitripennis							1					
	Tethea or							1					
	Tortrix viridana							1					
	Toxoneura muliebris					1							
	Valgus hemipterus		1										
	Volucella bombylans			1									
	Volucella inanis				1								
	Xanthorhoe ferrugata/spadicearia		1										
	Xylota segnis							1					
	Xylota sylvarum							2					
	Yponomeuta plumbella		1										
Mammifère	Belette	Mustela nivalis Linnaeus 1766	LC	1	1								
	Blaireau d'Europe	Meles meles Linnaeus 1758	LC	2		2		1	1	1			
	Campagnol amphibie	Arvicola sapidus Miller 1908	EN							1			
	Campagnol roussâtre	Clethrionomys glareolus Schreber 1780	LC	1				3					
	Chevreuil	Capreolus capreolus Linnaeus 1758	LC	1 1	2	3		1	6	3	3		
	Écureuil roux	Sciurus vulgaris Linnaeus 1758	LC	1 0	6	3	7	1	3	6	7	5	4
	Fouine	Martes foina Erxleben 1777	LC						1				

	Hérisson d'Europe	Erinaceus europaeus Linnaeus 1758	LC	4	6	6	1	3	5	2		
	Lapin de garenne	Oryctolagus cuniculus Linnaeus 1758	LC	1	1	1		4			1	
	Lérot	Eliomys quercinus Linnaeus 1766	LC	1								
	Lièvre commun ; Lièvre d'Europe	Lepus capensis Linnaeus 1758	LC			2						
	Mulot à collier roux	Apodemus flavicollis Melchior 1834	LC	1			1					
	Mulot sylvestre	Apodemus sylvaticus Linnaeus 1758	LC	1				2				
	Musaraigne couronnée	Sorex coronatus Miller 1928	LC					2				
	Musaraigne musette	Crocidura russula Hermann 1780	LC			1						
	Muscardin	Muscardinus avellanarius Linnaeus 1758	NT		1						1	1
	Putois	Mustela putorius Linnaeus 1758	LC	1	1	1		1	1			
	Ragondin	Myocastor coypus Molina 1782	NA	1						1		
	Rat musqué	Ondatra zibethicus Linnaeus 1766	NA	3		1		1	1	2		
	Rat surmulot	Rattus norvegicus Berkenhout 1769	NA			1	2					
	Renard roux	Vulpes vulpes Linnaeus 1761	LC	2	1	1		3	1	2		
	Sanglier	Sus scrofa Linnaeus 1758	LC			1	2	1	2		4	1
	Souris domestique	Mus musculus Linnaeus 1758	LC					1				
	Tamias de Sibérie	Tamias sibiricus Laxmann 1769	NA		2							
	Taupe d'Europe	Talpa europaea Linnaeus 1758	LC	2	3	2	2	1	3	1	3	1
Oiseau	Accenteur mouchet	Prunella modularis (L.)	LC	8	3	2		5	1	5	1	4
	Aigrette garzette	Egretta garzetta (L.)	VU									1
	Alouette des champs	Alauda arvensis L.	LC	1	2	3	1					
	Balbuzard pêcheur	Pandion haliaetus (L.)	NE			1						2
	Bec-croisé des sapins	Loxia curvirostra L.	NA	1							1	
	Bécasse des bois	Scolopax rusticola L.	NT					1				1
	Bécassine des marais	Gallinago gallinago (L.)	EN									1
	Bergeronnette des ruisseaux	Motacilla cinerea Tunstall	LC	2	2	9		2	5	2		
	Bergeronnette grise	Motacilla alba	LC	3	1	1	1	3	1	3	4	5
	Bernache du Canada	Branta canadensis (L.)	NA	1								

	Bernache nonnette	Branta leucopsis (Bechst.)	NE																1
	Bondrée apivore	Pernis apivorus (L.)	NT	2	1	1	1	1			7								1
	Bouscarle de Cetti	Cettia cetti (Temminck)	NT	1		7													3
	Bouvreuil pivoine	Pyrrhula pyrrhula (L.)	LC	1 0	1	5	4	1			6	2							3
	Bruant des roseaux	Emberiza schoeniclus	LC	3		5													1 2
	Bruant jaune	Emberiza citrinella L.	LC	3	1		2	2			1								
	Bruant proyer	Emberiza calandra (L.)	LC							1									
	Bruant zizi	Emberiza circlus L.	VU	1		2	6 8												
	Busard des roseaux	Circus aeruginosus (L.)	VU	1															
	Busard Saint-Martin	Circus cyaneus (L.)	NT	1															
	Buse variable	Buteo buteo (L.)	LC	2 5	3	7	6	2	4	9	5	3	2						
	Butor étoilé	Botaurus stellaris (L.)	CR			1													6
	Caille des blés	Coturnix coturnix (L.)	DD							1									
	Canard colvert	Anas platyrhynchos L.	LC	1 2	2	4		2		2	7	3	6						
	Chardonneret élégant	Carduelis carduelis (L.)	LC	4	1	1	1	2	2	5									2 4
	Chevalier aboyeur	Tringa nebularia (Gunnerus)	NE			1													1
	Chevalier culblanc	Tringa ochropus L.	NE			1													2
Oiseau	Chevalier guignette	Actitis hypoleucos (L.)	NE							1									
	Chevêche d'Athéna	Athene noctua (Scopoli)	VU	1															
	Choucas des tours	Corvus monedula L.	LC			1			1										1
	Chouette hulotte	Strix aluco L.	LC	7	1	2	2			4	2	3	1						
	Cigogne blanche	Ciconia ciconia (L.)	EN		1	1	1	2		1									
	Cochevis huppé	Galerida cristata (L.)	EN								1								
	Colombe diamant	Geopelia cuneata								2									
	Corbeau freux	Corvus frugilegus L.	LC	1	7		1												
	Corneille noire	Corvus corone corone	LC	8	4	4	1	3	3	8	3	4	5						
	Coucou gris	Cuculus canorus L.	LC	8	1	6		2		3		1							
	Cygne noir	Cygnus atratus	NA	2															
	Cygne tuberculé	Cygnus olor (Gmelin)	NA	7		2	1			1	2	3							
	Effraie des clochers	Tyto alba (Scopoli)	DD	2			1			1									
	Epervier d'Europe	Accipiter nisus (L.)	LC	2	2	2	5	1		3	3								1
	Étourneau sansonnet	Sturnus vulgaris L.	LC	4	2	6		5	2	7									3 7
	Faisan de Colchide	Phasianus colchicus L.	LC	1	1	2		2	1	3	1	2	2						
	Faisan vénéré	Syrnaticus reevesii (Gray)	NA	1															

Faucon crécerelle	Falco tinnunculus L.	LC	1 7	2	2	1 6	2	2	4	9	5
Faucon hobereau	Falco subbuteo L.	NT		1	3				1		
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (L.)	LC	7	2	1	1		1	1 1	1	1
Fauvette à tête noire	Sylvia atricapilla (L.)	LC	6	2	9	3	3	3	2		3 5
Fauvette babillarde	Sylvia curruca (L.)	LC	1						1		
Fauvette des jardins	Sylvia borin (Boddaert)	LC	3	2			1		2	1	
Fauvette grisette	Sylvia communis Latham	LC	1	2			3	1	4	1	2
Foulque macroule	Fulica atra L.	LC	7		3	1				3	4 5
Fuligule milouin	Aythya ferina (L.)	EN			3						2
Fuligule morillon	Aythya fuligula (L.)	VU			1						1
Gallinule poule-d'eau	Gallinula chloropus (L.)	LC	7		2	2	1	1	2	7	4 7
Geai des chênes	Garrulus glandarius (L.)	LC	6	2	4	7	1	1	6	2	1 5
Gobemouche gris	Muscicapa striata (Pallas)	LC	7		4		3	1			1 1
Gorgebleue à miroir	Luscinia svecica (L.)										2
Grand Cormoran	Phalacrocorax carbo (L.)		3							1	3 1
Grande Aigrette	Casmerodius albus (L.)	NE	2								5
Grèbe castagneux	Tachybaptus ruficollis (Pallas)	NT	1		1						1
Grèbe huppé	Podiceps cristatus (L.)	LC			3						1
Grimpereau des jardins	Certhia brachydactyla Brehm	LC	7	1	5	3	1	3	1 1	1	2 3
Grive draine	Turdus viscivorus L.	LC	1	1	1	5			4	1	1
Grive litorne	Turdus pilaris L.	EN	1					1	2		2
Grive mauvis	Turdus iliacus L.	NE	5	3	1	6			8	1	
Grive musicienne	Turdus philomelos Brehm	LC	7	2	4	2	2	4	7	1	4 5
Grosbec casse-noyaux	Coccothraustes coccothraustes (L.)	LC	6		1	2				1	
Grue cendrée	Grus grus (L.)	NE				2					1
Héron cendré	Ardea cinerea L.	LC	1 3	5	4	2 3	4	1	1 5	9	2 2
Hirondelle de fenêtre	Delichon urbica (L.)	LC	4	2	3	4	3		2	3	1
Hirondelle rustique	Hirundo rustica L.	LC	4	5	3	1	2	4	5	1	3 7
Hypolaïs icterine	Hippolais icterina (Vieillot)	EN	1								
Hypolaïs polyglotte	Hippolais polyglotta (Vieillot)	LC	5	1	1		1	1	2		1
Linotte mélodieuse	Carduelis cannabina (Linnaeus, 1758)	LC	1	1	1	1	1	1			2
Locustelle lusciniotide	Locustella luscinioides (Savi)	EN			7						6
Oiseau	Locustelle tachetée	LC	4						1		1

Loriot d'Europe	Oriolus oriolus (L.)	LC	5	4				1	1	1		
Martin-pêcheur d'Europe	Alcedo atthis (L.)	LC	2	2	3		1	2		4	2	
Martinet noir	Apus apus (L.)	LC	2	3	2	2	3	5	1	1	4	
Merle noir	Turdus merula L.	LC	1 8	5	1 4	7	6	2	1 8	4	1 0	1 6
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (L.)	LC	5			1			8			1
Mésange à longue queue	Aegithalos caudatus (L.)	LC	3	3	1							
Mésange bleue	Parus caeruleus L.	LC	9	4	7	2	2	7	1 3	2	5	8
Mésange boréale	Parus montanus Baldenst.	LC	2									
Mésange charbonnière	Parus major L.	LC	1 1	4	9	3	3	2	1 2	3	5	7
Mésange huppée	Parus cristatus L.	LC	3	1			1		1		1	1
Mésange nonnette	Parus palustris L.	LC	9	1	1	1		1	8	2	1	1
Milan noir	Milvus migrans (Boddaert)	CR			1							
Moineau domestique	Passer domesticus (L.)	LC	7	6	4		6	5	3	2	3	6
Mouette rieuse	Larus ridibundus L.	LC	4	1				1			2	5
Ouette d'Egypte	Alopochen aegyptiacus (L.)	NA										1
Perdrix grise	Perdix perdix (L.)	LC					2					
Perdrix rouge	Alectoris rufa (L.)	NA				1						
Phragmite des joncs	Acrocephalus schoenobaenus (L.)	LC	2	6							2	
Pic épeiche	Dendrocopos major (L.)	LC	1 5	4	9	4	3	3	1 2	5	7	5
Pic épeichette	Dendrocopos minor (L.)	LC	4			2			1	1		
Pic mar	Dendrocopos medius (L.)	LC	8	4					1			
Pic noir	Dryocopus martius (L.)	NT	1 0		2				1			
Pic vert	Picus viridis L.	LC	1 5	4	1 3	1 0	5	4	1 5	3	6	1 2
Pie bavarde	Pica pica (L.)	LC	1	3	3		4		3		2	1
Pigeon biset	Columba livia Gmelin	NA	1	1		1	1					
Pigeon colombin	Columba oenas L.	LC	1	1							2	1
Pigeon ramier	Columba palumbus L.	LC	1 4	7	8	2	4	5	1 1	1	5	9
Pinson des arbres	Fringilla coelebs L.	LC	1 5	4	9	3	5	3	1 2	2	9	1 3
Pinson du Nord	Fringilla montifringilla L.	NE	1			1			1			
Pipit des arbres	Anthus trivialis (L.)	LC	3									
Pipit farlouse	Anthus pratensis (L.)	LC				1						1
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus (L.)	LC	5	1		2	1	4				
Pouillot siffleur	Phylloscopus sibilatrix (Bechst.)	VU	3									1
Pouillot véloce	Phylloscopus collybita (Vieillot)	LC	1 6	4	9	5	2	3	1 6	2	3	5
Râle d'eau	Rallus aquaticus (L.)	DD	1	4							2	

	Roitelet à triple-bandeau	Regulus ignicapillus (Temminck)	LC	1 0	2	4			6	1		
	Roitelet à triple-bandeau	Regulus ignicapillus (Temminck)	LC			3	1		1	1		1
	Roitelet huppé	Regulus regulus (L.)	LC	2	2	2			6	2		
	Rossignol philomèle	Luscinia megarhynchos Brehm	LC	6		1	1	1	1	2	2	
	Rougegorge familier	Erithacus rubecula (L.)	LC	1 2	5	8	2	2	4	1 3	1	5 7
	Rougequeue à front blanc	Phoenicurus phoenicurus (L.)	NT			1						
	Rougequeue noir	Phoenicurus ochruros (Gmelin)	LC	2	4	4	6	4	3	7	9	2 8
	Rousserolle effarvate	Acrocephalus scirpaceus (Hermann)	LC	3	1	8		1				1
	Rousserolle verderolle	Acrocephalus palustris	LC	1						1		
Oiseau	Sarcelle d'hiver	Anas crecca L.	EN									1
	Serin cini	Serinus serinus (L.)	LC	4	5	5	1 0	6		4	7	1 4
	Sittelle torchepot	Sitta europaea L.	LC	1 0	2	7	2	2	3	1 5	3	3 4
	Spatule blanche	Platalea leucorodia L.	EN									1
	Sterne pierregarin	Sterna hirundo L.	VU			2						3 1
	Tadorne de Belon	Tadorna tadorna (L.)	NT			2						1
	Tarier des prés	Saxicola rubetra (L.)	VU									1
	Tarier pâtre	Saxicola torquata (L.)	NT			1						
	Tarin des aulnes	Carduelis spinus (L.)	NE	2			1			2		
	Tourterelle des bois	Streptopelia turtur (L.)	LC	3		2		2			1	2
	Tourterelle turque	Streptopelia decaocto (Frisvald.)	LC	4	1	7	1	1	5	5		3 7
	Traquet motteux	Oenanthe oenanthe (L.)	CR				2	1				
	Troglodyte mignon	Troglodytes troglodytes (L.)	LC	1 5	4	7	3	3	3	1 5	2	4 4
	Vanneau huppé	Vanellus vanellus (L.)	VU		1	1	1					1
	Verdier d'Europe	Carduelis chloris (L.)	LC	8	3	2		2	3	8	2	5 6
Poisson	Ablette	Alburnus alburnus										1
	Anguille	Anguilla anguilla						1		1		
	Brochet	Esox lucius				2		1			1	
	Carpe commune	Cyprinus carpio				2		2		1	1	
	Chabot	Cottus gobio								1		
	Epinoche	Gasterosteus aculeatus						2		1		
	Gardon	Rutilus rutilus				1	1	2		1	1	
	Goujon	Gobio gobio								1		
	Gremille	Gymnocephalus cernua								1		
	L'Amour blanc	Ctenopharyngodon idella				1						
	Lamproie de planer	Lampetra planeri								1		
	Loche franche	Nemacheilus barbatulus								1		
	Perche	Perca fluviatilis				1	1	1		1		
	Perche soleil	Lepomis gibbosus				2						1

	Rotengle	Scardinius erythrophthalmus			1								
	Sandre	Stizostedion lucioperca					1						
	Silure glane	Silurus glanis					1						
	Tanche	Tinca tinca			1								
	Truite arc-en-ciel	Onchorhynchus mykiss				1			1	1			
	Truite de rivière	Salmo trutta fario				2			1	1			
	Vandoise	Leuciscus leuciscus							1				
Reptile	Coronelle lisse	Coronella austriaca Laurenti 1768	VU		1				1				
	Couleuvre à collier	Natrix natrix (Linnaeus 1758)	LC						1				
	Couleuvre à collier	Natrix natrix (Linnaeus 1758)	LC		2	1	3	1					
	Lézard des murailles	Podarcis muralis (Laurenti 1768)	LC	2	1	3	1						
	Lézard vivipare	Lacerta vivipara Jacquin 1787	LC	1	1	1				1			
	Orvet	Anguis fragilis (Linnaeus 1758)	LC	2	4	2	1		8	1	1		